

Solocal.
GROUP

A man with curly brown hair and glasses, wearing a blue V-neck sweater over a grey collared shirt and a dark tie, is holding a tablet. He is looking at the screen and smiling slightly. A woman with long dark hair, wearing a light grey blazer over a dark top, is standing next to him, looking at the tablet and smiling. They are in a bright, modern office setting with large windows in the background.

**#2015
TROISIEME
ACTUALISATION DU
DOCUMENT
DE REFERENCE**

1	PERSONNES RESPONSABLES DE L'ACTUALISATION DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE	4
1.1	Responsables de l'actualisation du Document de Référence	4
1.2	Attestation des responsables de l'actualisation du Document de Référence.....	4
2	CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES.....	5
3	INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES	6
3.1	Etat du résultat consolidé.....	6
3.2	Etat de situation financière consolidée	6
4	FACTEURS DE RISQUES.....	7
4.1	Incapacité à respecter ses covenants bancaires et effets d'un refinancement éventuel de la dette.....	7
4.2	Autres facteurs de risques survenus depuis le 1 ^{er} décembre 2016.....	8
5	INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉMETTEUR.....	10
5.1	Investissements	10
6	APERÇU DES ACTIVITÉS	12
12	INFORMATIONS SUR LES TENDANCES ET LES OBJECTIFS.....	15
13	PRÉVISIONS OU ESTIMATIONS DE BÉNÉFICES	16
14	ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION.....	19
18	PRINCIPAUX ACTIONNAIRES	20
18.1	Répartition du capital de la Société	20
20	INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR	23
20.1	Comptes consolidés condensés au 31 décembre 2016	23
20.2	Rapport de gestion consolidé	77
20.3	Vérification des informations financières historiques.....	94
20.4	Note complémentaire aux comptes consolidés au 31 décembre 2016.....	97
21	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES.....	100
24	DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC	101
25	DEVELOPPEMENTS RECENTS.....	102
25.1	Principaux communiqués de presse postérieurs au dépôt de la Deuxième Actualisation du Document de Référence.....	102
A	ANNEXES	125
	TABLE DE CONCORDANCE	127



La présente actualisation du document de référence a été déposée auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« **AMF** ») le 8 février 2017 conformément à l'article 212-13 de son règlement général. Elle actualise le document de référence déposé auprès de l'AMF le 29 avril 2016 sous le numéro D.16-0438 (le « **Document de Référence** »), la première actualisation du Document de Référence déposée auprès de l'AMF le 17 octobre 2016 sous le numéro D. 16-0438-A01 (la « **Première Actualisation du Document de Référence** ») ainsi que la deuxième actualisation du Document de Référence déposée auprès de l'AMF le 1^{er} décembre 2016 sous le numéro D. 16-0438-A02 (la « **Deuxième Actualisation du Document de Référence** »). Elle pourra être utilisée à l'appui d'une opération financière si elle est complétée par une note d'opération visée par l'AMF. Ce document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

Des exemplaires de la présente actualisation du Document de Référence sont disponibles sans frais, auprès de SoLocal Group S.A., 204, Rond-Point du Pont de Sèvres – 92649 Boulogne-Billancourt Cedex, ainsi que sur le site Internet de SoLocal Group : www.solocalgroup.com et sur le site Internet de l'AMF : www.amf-france.org.

SOLOCAL GROUP

Société anonyme au capital de 233 259 384 euros

Siège social : 204, Rond-Point du Pont de Sèvres – 92649 Boulogne-Billancourt Cedex

R.C.S. Nanterre 552 028 425

1 PERSONNES RESPONSABLES DE L'ACTUALISATION DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

1.1 Responsables de l'actualisation du Document de Référence

1.2 Attestation des responsables de l'actualisation du Document de Référence

Dans la présente actualisation du Document de Référence, les expressions « SoLocal Group » ou la « Société » désignent la société holding SoLocal Group S.A., les expressions « PagesJaunes SA » ou « PagesJaunes » désignent la société PagesJaunes SA. L'expression le « Groupe » désigne le groupe de sociétés constitué par la Société et l'ensemble de ses filiales et l'expression le « Groupe consolidé » désigne le groupe de sociétés constitué par la Société et l'ensemble de ses filiales, à l'exception de PagesJaunes Outre-Mer qui n'est pas consolidée. Un glossaire définissant les principaux termes du présent document de référence figure à la fin de ce document.

1.1 Responsables de l'actualisation du Document de Référence

La responsabilité de la présente actualisation du Document de Référence est assumée par Monsieur Robert de Metz, Président du Conseil d'administration, et Monsieur Jean-Pierre Remy, Directeur général de SoLocal Group.

1.2 Attestation des responsables de l'actualisation du Document de Référence

Nous attestons, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans la présente actualisation du document de référence sont, à notre connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Nous avons obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes données dans la présente actualisation ainsi qu'à la lecture d'ensemble de la présente actualisation du Document de Référence.

Boulogne-Billancourt, le 8 février 2017

Monsieur Robert de Metz

Président du Conseil d'administration de SoLocal Group

Monsieur Jean-Pierre Remy

Directeur général de SoLocal Group

2 CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES

Commissaires aux comptes titulaires

BEAS

195, avenue Charles de Gaulle
92524 Neuilly sur Seine Cedex

(Commissaire aux Comptes membre de la compagnie régionale de Versailles)

Représenté par Joël Assayah

Nommé co-Commissaire aux comptes titulaire de la Société par décision de l'Assemblée Générale Mixte du 19 octobre 2016 pour une durée de six exercices prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera en 2022 sur les comptes de l'exercice social qui sera clos le 31 décembre 2021.

Auditex (Membre du réseau Ernst & Young Global Limited)

Tour First
1, place des Saisons
92400 Courbevoie – Paris La Défense 1

(Commissaire aux Comptes membre de la compagnie régionale de Versailles)

Représenté par Vincent de La Bachelerie

Nommé co-Commissaire aux comptes titulaire de la Société par décision de l'Assemblée Générale Mixte du 19 octobre 2016 pour une durée de six exercices prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera en 2022 sur les comptes de l'exercice social qui sera clos le 31 décembre 2021.

3 INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES

Les renseignements concernant ce chapitre sont décrits dans le Document de Référence et la Première Actualisation du Document de Référence. Ces renseignements restent, à la date de la présente actualisation du Document de Référence exacts et sont mis à jour par les informations figurant ci-dessous.

3.1 Etat du résultat consolidé

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDÉ (en millions d'euros)	Période close le 31 décembre 2016				Période close le 31 décembre 2015			
	Consolidé	Activités désengagées	Activités poursuivies Récurrent	Non récurrent	Consolidé	Activités désengagées	Activités poursuivies Récurrent	Non récurrent
Chiffre d'affaires	812,3	-	812,3	-	878,0	5,3	872,6	-
Internet	648,8	-	648,8	-	645,6	5,3	640,2	-
Imprimés & Vocal	163,5	-	163,5	-	232,4	-	232,4	-
EBITDA récurrent⁽¹⁾	229,0	-	229,0	-	260,9	(9,5)	270,3	-
Internet	185,6	-	185,6	-	189,6	(9,5)	199,0	-
Imprimés & Vocal	43,4	-	43,4	-	71,3	-	71,3	-
EBITDA⁽²⁾	223,9	-	229,0	(5,1)	211,1	(10,1)	270,3	(49,1)
Résultat d'exploitation	163,2	-	168,4	(5,1)	142,8	(26,3)	218,2	(49,1)
Charges financières nettes	(73,8)	-	(73,8)	-	(83,6)	-	(83,6)	-
RESULTAT DE LA PERIODE (PART DU GROUPE)	48,9	-	52,3	(3,4)	26,6	(15,9)	72,6	(30,0)

⁽¹⁾ L'EBITDA récurrent correspond à l'EBITDA avant prise en compte des éléments exceptionnels (tels que les coûts de restructuration et d'intégration).

⁽²⁾ L'EBITDA est égal au Chiffre d'Affaires après déduction des charges externes nettes, des salaires et charges sociales (participation des salariés et rémunération en actions comprises) et des coûts de restructuration et d'intégration.

3.2 Etat de situation financière consolidée

Actif (En millions d'euros)	Au 31 décembre 2016	Au 31 décembre 2015
Actifs non courants	263,6	251,1
Dont écarts d'acquisition nets	95,5	95,1
Actifs courants	505,7	507,8
Dont créances clients nettes	320,9	352,6
Dont trésorerie et équivalents de trésorerie	91,1	53,7
Total Actif	769,3	759,0
Capitaux propres (part du groupe)	(1 286,2)	(1 328,0)
Passif non courants	127,0	1 244,2
Dont dettes financières et dérivés non courants	1,3	1 118,3
Passifs courants	1 928,4	842,8
Dont dettes fournisseurs	98,9	95,4
Dont produits constatés d'avance	408,3	483,3
Total Passif	769,3	759,0
Cash flow net	30,7	58,3
Endettement net du groupe consolidé	(1 096,8)	(1 090,5)
Endettement net hors frais d'émission d'emprunts	(1 107,3)	(1 108,9)
Trésorerie générée par l'activité du groupe consolidé	99,7	134,4

4 FACTEURS DE RISQUES

La section 4.1 « Risques relatifs à l'activité du Groupe et à sa stratégie » du Document de Référence et le chapitre 4 « Facteurs de risques » de la Première et de la Deuxième Actualisation du Document de Référence sont mis à jour comme suit :

4.1 Incapacité à respecter ses covenants bancaires et effets d'un refinancement éventuel de la dette

Avec un endettement net¹ qui s'établit à 1 096,8 millions d'euros au 31 décembre 2016, le covenant de levier financier du Groupe ressort à un niveau supérieur à 4,00 fois l'EBITDA consolidé tel que défini dans le contrat conclu avec les établissements financiers. En conséquence, le Groupe ne respecte pas son covenant bancaire sur le levier financier au 31 décembre 2016. En revanche, il respecte tous les autres covenants bancaires. Ceci confère aux créanciers la faculté de prononcer à tout moment (sous réserve des dispositions impératives du Code de commerce) l'exigibilité immédiate de l'intégralité de la dette financière de SoLocal Group soit 1 172,0 millions d'euros (au 31 décembre 2016, auto détention non-déduite et hors intérêts courus non échus), décomposée comme suit :

(en milliers d'euros)	Période close le 31 Décembre 2016
Emprunt bancaire	783 638
Emprunt obligataire	350 000
Rachat dette obligataire ⁽¹⁾	(12 154)
Ligne de crédit revolving	38 395
Emprunts & revolving	1 159 879
Dette financière de Solocal Group, auto-détention non déduite	1 172 033

⁽¹⁾ Auto-détention (Cf. note 25)

Néanmoins, du fait de la ratification par le Tribunal de commerce de Nanterre le 22 décembre 2016 du deuxième projet de modification du plan de sauvegarde financière accélérée mis en œuvre en application du jugement du Tribunal de commerce de Nanterre du 9 mai 2014, les créanciers ont renoncé à ce droit (la « **Renonciation à l'Exigibilité Anticipée** »).

La réalisation des opérations de restructuration, telles que décrites au chapitre 4 de la Deuxième Actualisation du Document de Référence, reste soumise à la réalisation de l'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires d'un montant maximum de 398 484 781 euros² (prime d'émission incluse), garantie par l'ensemble des créanciers et pouvant être porté à un maximum de 458 257 498 euros en cas d'exercice intégral de la clause d'extension, au prix de un (1) euro par action, soit l'émission d'un maximum de 398 484 781 d'actions pouvant être porté à un maximum de 458 257 498 actions en cas d'exercice intégral de la clause d'extension, qui devrait être lancée le 9 février 2017 et dont le règlement-livraison devrait intervenir le 13 mars 2017, selon le calendrier indicatif, et qui fera l'objet d'un prospectus préalablement soumis au visa de l'AMF.

En cas de non-réalisation des opérations de restructuration de la dette du Groupe au titre de la Convention de Crédit Existante, le Plan Amendé ne prendrait pas effet. En outre, la Renonciation à l'Exigibilité Anticipée (telle que définie ci-dessus) perdrait ses effets et le Groupe ne disposerait pas d'un fonds de roulement net consolidé suffisant pour faire face à ses besoins de trésorerie et aux échéances de sa dette au cours des douze prochains mois à compter de la date de la présente actualisation du Document de Référence.

¹ L'endettement net correspond au total de l'endettement financier brut, diminué de la trésorerie et équivalents de trésorerie, hors juste valeur des instruments financiers et frais d'émission d'emprunts (voir notamment le paragraphe 1.3 du rapport de gestion consolidé figurant à la section 20.2 « Rapport de gestion consolidé » de la présente actualisation du document de référence).

² Pour un encours de dette au titre de la convention de crédit en date du 24 octobre 2006, telle que modifiée par avenants, d'un montant total en principal de 1 157 698 642 euros à la date de mise en œuvre des opérations de restructuration.

Dans l'hypothèse où ce plan ne serait pas mis en œuvre dans le calendrier prévu, SoLocal Group pourrait se trouver en état de cessation de paiement. De leur côté, les créanciers pourraient se prévaloir, à très court terme, de divers défauts intervenus ou à intervenir, pour rendre leur dette immédiatement exigible et exercer les sûretés qu'ils détiennent sur les titres de la filiale PagesJaunes SA. En effet, les crédits souscrits par SoLocal Group comprennent chacun des clauses permettant l'accélération des remboursements notamment en cas (i) de nomination d'un mandataire ad hoc ou d'un conciliateur, (ii) de bris de covenants financiers et (iii) de non-paiement des intérêts.

Au cas où les mesures de restructuration envisagées n'aboutiraient pas in fine, SoLocal Group pourrait ne plus être en mesure de réaliser ses actifs et de s'acquitter de ses dettes dans le cadre normal de son activité.

Par ailleurs, les notations financières suivantes ont été attribuées à SoLocal Group à la date de publication de la présente actualisation du Document de Référence :

- Ca-PD/LD attribuée en janvier 2017 par Moody's et assortie d'une perspective négative ;
- RD attribuée en décembre 2016 par Fitch Ratings et assortie d'une perspective négative.

L'évolution des notations attribuées se présente ainsi :		31/12/2016		31/12/2015		31/12/2014		31/12/2013	
		Fitch Ratings	Moody's						
SoLocal Group	Note	RD	Ca	B-	B3	B-	B3	B-	Caa1
	Perspective	Négative	Négative	Négative	Négative	Stable	Négative	Négative	Négative
PagesJaunes Finance ⁽¹⁾	Note	C	Ca	B	B3	B+	B3	B+	Caa1
	Perspective	-	Négative	-	Négative	-	Négative	-	Négative

⁽¹⁾ Relatif à l'emprunt obligataire à échéance 2018.

4.2 Autres facteurs de risques survenus depuis le 1^{er} décembre 2016

Recours dans le cadre de la modification du Plan de Sauvegarde Financière accélérée de la Société

Un recours intenté contre le jugement du Tribunal de commerce de Nanterre ayant arrêté la modification du Plan de Sauvegarde Financière accélérée de la Société, de même que des recours (i) en référé et (ii) au fond sur la validité des décisions prises lors de l'assemblée générale de la Société qui s'est tenue le 15 décembre 2016, pourraient retarder la réalisation de l'Opération ou conduire à son annulation

Le jugement du Tribunal de commerce de Nanterre du 22 décembre 2016 ayant arrêté la modification du Plan de Sauvegarde Financière accélérée de la Société a fait l'objet d'une tierce-opposition par un actionnaire minoritaire, Monsieur Benjamin Jayet.

Dans le cadre de cette procédure, il était demandé au Tribunal de commerce de Nanterre de confirmer la recevabilité de la tierce-opposition et de surseoir à statuer sur la rétractation du jugement du 22 décembre 2016, dans l'attente d'une décision au fond sur la validité des décisions prises lors de l'assemblée générale de la Société qui s'est tenue le 15 décembre 2016. Le Tribunal de commerce de Nanterre a jugé irrecevable la demande de tierce opposition par Monsieur Benjamin Jayet.

Monsieur Benjamin Jayet a également assigné la Société devant le Tribunal de commerce de Nanterre aux fins d'obtenir une décision au fond d'annulation des décisions prises lors de l'assemblée générale de la Société qui s'est tenue le 15 décembre 2016.

Il est rappelé qu'en référé, le Président du Tribunal de commerce de Nanterre a débouté Monsieur Benjamin Jayet de sa demande de suspendre la mise en œuvre des résolutions numéro 1 à 7 soumises au vote de l'assemblée générale de la Société du 15 décembre 2016 (relative à la restructuration financière). Monsieur Benjamin Jayet a interjeté appel de cette décision devant la Cour d'appel de Versailles. Une audience de plaidoirie est fixée au 1^{er} mars 2017.

Dans l'hypothèse où la Cour d'appel de Versailles ferait droit aux demandes formulées par Monsieur Benjamin Jayet tendant à la suspension de la mise en œuvre des résolutions 1 à 7 précitées, et ce, avant la réalisation des opérations de restructuration, la mise en œuvre du Plan de Sauvegarde Financière accélérée, et notamment la réalisation des opérations de restructuration qu'il prévoit, pourrait être retardée.

Dans l'hypothèse où, après la réalisation des opérations de restructuration, une décision définitive prononcerait la

nullité des décisions prises lors de l'assemblée générale du 15 décembre 2016, cette décision conduirait alors à l'annulation des opérations de restructuration avec effet rétroactif. Toutefois, une telle annulation pourrait être impossible à mettre en œuvre dans un contexte d'opération avec offre au public.

Enfin, se reporter à la note 28 « Objectifs politiques de gestion des risques financiers, gestion du capital » pour une description des risques de marché et la note 31 « Litiges » de l'annexe aux comptes consolidés condensés au 31 décembre 2016 figurant au paragraphe 20.1 de la présente actualisation du Document de Référence.

5 INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉMETTEUR

La section 5.2 « Investissements » du Document de Référence et le chapitre 5 de la Première et de la Deuxième Actualisation du Document de Référence sont mis à jour comme suit :

5.1 Investissements

5.2.1 Principaux investissements au 31 décembre 2016

Les activités Internet du Groupe reposent sur deux lignes de produit : « *Search Local* » d'une part, et « Marketing Digital » d'autre part.

Les produits « *Search Local* » sont principalement liés à la création et à la commercialisation de contenus et d'espaces publicitaires, le référencement, la publicité ciblée et la mise à disposition d'espaces publicitaires aux annonceurs locaux et nationaux (activité souvent appelée « display »), ainsi que toute une gamme de services et produits permettant la mise à disposition et la diffusion d'informations à contenu local. Les produits afférents reposent très largement sur les grands media du Groupe « pagesjaunes.fr », « Mappy » et « Ooreka » (ex - « ComprendreChoisir ») ainsi que sur les partenariats privilégiés du Groupe, principalement avec Google, Bing (Microsoft), Yahoo!, Apple and Facebook.

Les produits et services de Marketing Digital permettent de renforcer la pertinence de la présence des clients du Groupe sur le Web et s'articulent autour de trois axes : sites et contenus, programmation local et services transactionnels dont notamment PagesJaunes Doc et PagesJaunes Resto.

Les investissements du Groupe au 31 décembre 2016 se sont concentrés :

- pour le *Search Local* notamment sur le portail pagesjaunes.fr avec une ergonomie, une pertinence et une qualité des contenus accrues et sur l'usage mobile des services de PagesJaunes;
- pour le Marketing Digital sur le développement de la plateforme de production de sites Internet, l'acquisition des outils et processus nécessaires à la conduite de notre activité programmation local et adWords et les investissements dans PagesJaunes Doc et PagesJaunes Resto ;
- sur le socle technologique commun pour l'amélioration des différents processus du Groupe, notamment les processus liés à la vente, aux offres et au contenu ; et
- sur l'aménagement de son nouveau siège Citylights à Boulogne-Billancourt.

(en millions d'euros)	Période close le 31 décembre 2016		Période close le 31 décembre 2015	
	Consolidé	Activités poursuivies	Consolidé	Activités poursuivies
Chiffre d'affaires	812,3	812,3	878,0	872,6
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	69,1	69,1	76,1	75,5
En pourcentage du chiffre d'affaires	8,5%	8,5%	8,7 %	8,7 %

5.2.2 Principaux investissements en cours et à venir

Le Groupe poursuit en 2017 les investissements dans les trois domaines métiers sus-cités avec plus particulièrement un renforcement du Marketing Digital.

L'ensemble des investissements réalisés par le Groupe est financé sur ressources disponibles et est revu régulièrement par le Comité de direction.

Pour les exercices 2017 et 2018, le Groupe s'est fixé un objectif de dépenses d'investissement annuelles de 70 à 75 millions d'euros (activités poursuivies), dans le cadre du plan « Conquérir 2018 », afin notamment de soutenir le développement produits et de poursuivre la refonte des plates formes informatiques de back-office. Cet objectif pourrait évoluer ou être modifié en fonction notamment de l'évolution de l'environnement économique ou de la matérialisation de certains risques décrits à la section 4.1 « Risques relatifs à l'activité du Groupe et à sa stratégie » du document de référence et à la section 4 « Facteurs de risques » de la Première Actualisation du Document de Référence, de la Deuxième Actualisation du Document de Référence et de la présente actualisation.

Le contrat de crédit syndiqué actuel (qui sera remboursé à l'issue de la restructuration financière) comprend une clause de covenant limitant en 2016, et pour toute année suivante si le ratio de levier financier net consolidé excède 3,5 fois, les dépenses d'investissements du Groupe (y compris les opérations de croissance externe) à 70 millions d'euros par an.

Les termes et conditions des obligations qui seraient émises dans le cadre de la restructuration financière stipulent qu'en 2017, et pour toute année suivante si le ratio de levier financier net consolidé excède 1,5 fois, les dépenses d'investissement de l'année ne doivent pas excéder 10% du chiffre d'affaires consolidé de SoLocal Group de l'année précédente, avec la possibilité de reporter sous certaines conditions tout montant inutilisé. Cette clause ne limite pas les opérations de croissance externe.

Lors des exercices 2014, 2015 et 2016 sur le périmètre consolidé, le Groupe a consacré à ses dépenses d'investissement respectivement 69,6 millions d'euros (soit 7,4% du chiffre d'affaires consolidé de l'exercice), 76,1 millions d'euros (soit 8,7% du chiffre d'affaires consolidé de l'exercice) et 69,1 millions d'euros (soit 8,5 % du chiffre d'affaires consolidé de l'exercice). Au regard des besoins d'investissement identifiés pour les exercices 2017 et 2018 dans le cadre du plan « Conquérir 2018 » (soit un montant annuel consolidé de dépenses d'investissement entre 70 et 75 millions d'euros par an), le Groupe considère que la clause prévue dans les termes et conditions des obligations décrite au paragraphe ci-dessus ne devrait pas constituer une contrainte sur les besoins d'investissements identifiés dans le cadre du plan « Conquérir 2018 ».

6 APERÇU DES ACTIVITÉS

Les renseignements figurant dans le chapitre 6 du Document de Référence, de la Première Actualisation du Document de Référence et de la Deuxième Actualisation du Document de Référence restent, à la date de la présente actualisation du Document de Référence, exacts et sont complétés par les informations figurant ci-dessous :

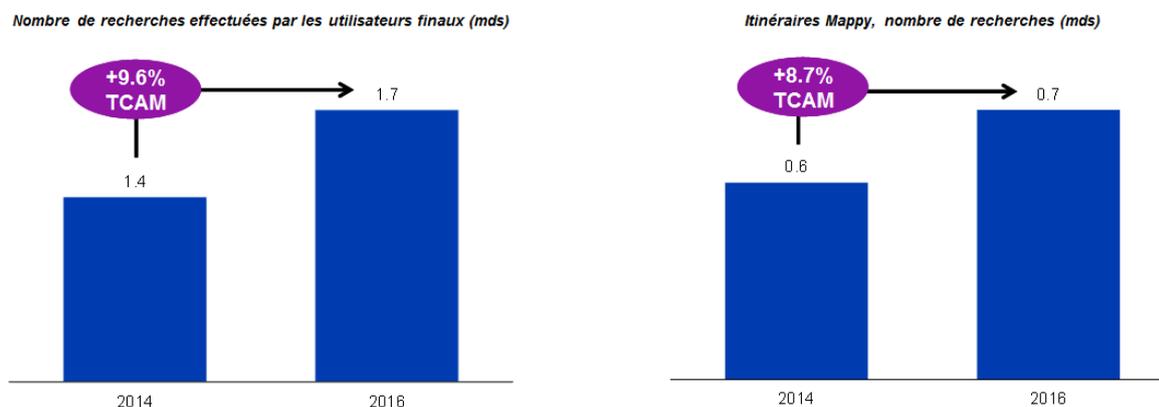
Audiences par verticale en 2016

- *SoLocal Habitat* : 94 millions de recherches (soit 6 % de l'audience totale)
- *SoLocal Commerce* : 601 millions de recherches (soit 36 % de l'audience totale)
- *SoLocal Santé & Public* : 515 millions de recherches (soit 31 % de l'audience totale)
- *SoLocal Services* : 261 millions de recherches (soit 15 % de l'audience totale)
- *SoLocal BtoB* : 212 millions de recherches (soit 13 % de l'audience totale)

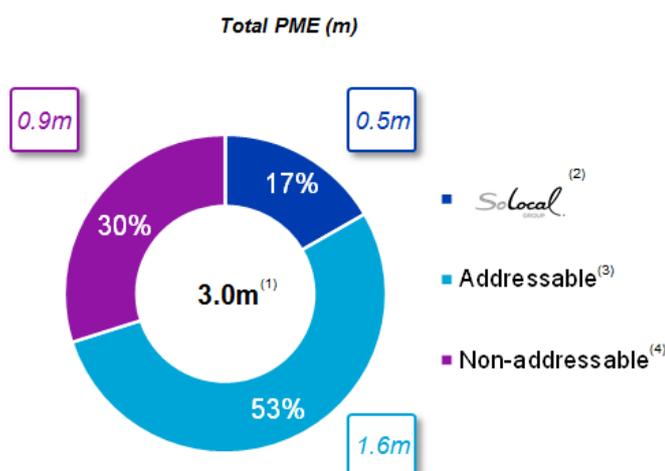
Itinéraires Mappy

698 millions d'itinéraires ont été calculés avec Mappy en 2016.

Evolution du nombre de recherches 2014 – 2016



Potentiel du marché sur lequel évolue le Groupe



⁽¹⁾ Le nombre total de PME est une estimation pour 2015 réalisée par DIW Econ, reprise dans le document publié par la Commission européenne intitulé « 2016 SBA Fact Sheet – France ».

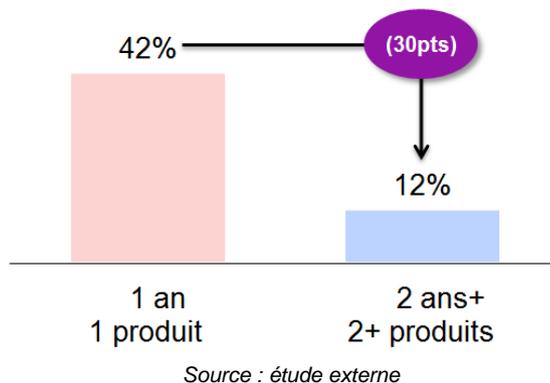
⁽²⁾ Environ 500 000 clients du Groupe sont des PME.

⁽³⁾ La Société estime son marché adressable total à 2,1 millions de PME, incluant environ 500 000 clients PME du Groupe.

⁽⁴⁾ Inclut les « auto-entrepreneurs », les SCI, les sociétés présentant un risque de solvabilité ou sur le point de cesser leur activité.

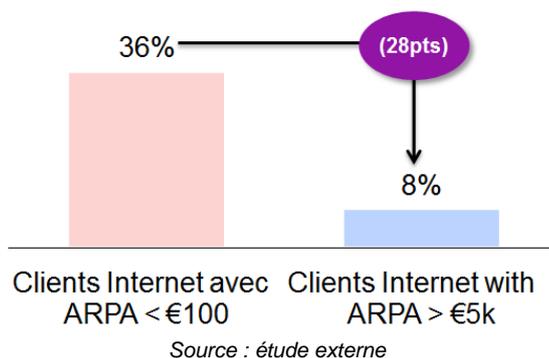
Taux d'attrition des clients du Groupe multi-équipés / clients longue durée

Les clients multi-équipés et / ou de longue durée du Groupe présentent en général un taux d'attrition moins élevé :

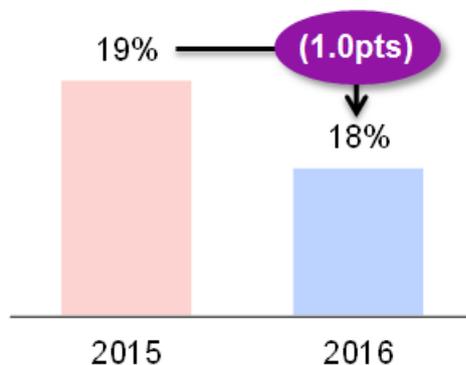


Taux d'attrition des clients du Groupe multi-équipés / clients avec les ARPA les plus élevés

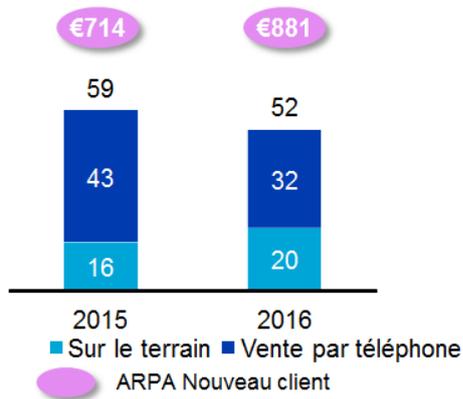
Les clients du Groupe multi-équipés et / ou avec les ARPA les plus élevés présentent en général un taux d'attrition moins élevé :



Taux d'attrition des clients Internet 2015 – 2016 (%)



Nombre de nouveaux clients par type d'acquisition client (en milliers)



Tendances des marchés sur lesquels évolue le Groupe (en France)



Note : SEM = Search Engine Marketing
 Source : étude externe

12 INFORMATIONS SUR LES TENDANCES ET LES OBJECTIFS

Perspectives du Groupe à long terme

Les objectifs et les tendances présentés ci-dessous sont fondés sur des données, des hypothèses et des estimations considérées comme raisonnables par le Groupe à la date de la présente actualisation du Document de Référence. Ces objectifs et tendances ne constituent pas des prévisions prospectives au sens du Règlement (CE) n° 809/2004, tel que modifié.

Ces perspectives d'avenir et ces objectifs, qui résultent des orientations stratégiques du Groupe, ne constituent pas des données prévisionnelles ou des estimations de bénéfice du Groupe. Les données et hypothèses présentées ci-dessous sont susceptibles d'évoluer ou d'être modifiées en fonction notamment de l'évolution de l'environnement économique, financier, concurrentiel, réglementaire et fiscal ou en fonction d'autres facteurs dont le Groupe n'aurait pas connaissance à la date de la présente actualisation du Document de Référence.

En outre, la matérialisation des risques décrits aux chapitres 4 « Facteurs de risques » du Document de Référence, de la Première Actualisation du Document de Référence et de la Deuxième Actualisation du Document de Référence, dont notamment les risques relatifs à l'activité du Groupe et à sa stratégie, les risques juridiques, de marché ou industriels et environnementaux, pourrait avoir un impact sur les activités, la situation financière, les résultats ou les perspectives du Groupe et donc remettre en cause sa capacité à réaliser les objectifs présentés ci-dessous.

Par ailleurs, la réalisation des objectifs suppose le succès de la stratégie du Groupe. Le Groupe ne prend donc aucun engagement ni ne donne aucune garantie quant à la réalisation des objectifs figurant à la présente section.

Ambitions à long terme

La restructuration financière permettra de mettre en œuvre « *Conquérir 2018* » et a pour objectif de générer :

	2016	2017 ³	2017-2018 ³⁴	TCAM ⁵ 2018-2020
Croissance du chiffre d'affaires Internet	+1 %	+3 % à +5 %	+9 %	Croissance à un chiffre en haut de fourchette
Croissance de l'EBITDA récurrent ⁶	- 15%	-8 % à -2 %	+5 %	Croissance à un chiffre en haut de fourchette

³ A compter de 2017, les indicateurs de performance financière porteront sur le périmètre consolidé correspondant aux activités poursuivies.

⁴ Taux de croissance du chiffre d'affaires Internet et EBITDA conformes aux objectifs du plan Conquérir 2018 révisé annoncé le 25 novembre 2016.

⁵ TCAM : Taux de Croissance Annuel Moyen.

⁶ Croissance de l'EBITDA récurrent pour l'ensemble du Groupe (Internet + Imprimés & Vocal).

13 PRÉVISIONS OU ESTIMATIONS DE BÉNÉFICES

Informations prévisionnelles

Ces informations prévisionnelles sont données au titre de l'année 2017, et sont communiquées lors de la publication des résultats annuels de 2016.

Elles s'articulent autour de deux indicateurs clés, représentatifs de la performance du Groupe :

- Croissance du chiffre d'affaires Internet entre 2016 et 2017 comprise entre +3% et +5%
- EBITDA récurrent 2017 compris entre 210 et 225M€

Hypothèses macro-économiques

SoLocal Group évolue sur un marché adressable estimé en 2015 à 34 milliards d'Euros (source : société de conseil indépendante).

Ce marché est constitué de trois segments. En premier lieu, la publicité traditionnelle est évaluée à 27.1 milliards d'Euros, en décroissance d'environ -2%. En second lieu, la publicité digitale est évaluée à 2.5 milliards d'Euros, en croissance d'environ +4%. Enfin, la part relative au marketing digital est évaluée à environ 4 milliards d'Euros, en croissance de +5 à +10%.

SoLocal Group n'a pas observé en 2016 d'évolution significative de la croissance de ces différents segments de marché, et n'en anticipe pas pour l'année 2017.

En revanche, au sein de ces différents segments, le groupe observe une intensification continue de la pression concurrentielle, avec entre autres la montée en puissance de nouveaux acteurs hyper-spécialisés, et la nécessité croissante de poursuivre l'innovation dans les produits.

Hypothèses internes à la société

Les perspectives 2017 s'inscrivent dans un contexte où le Groupe sera en position de déployer son plan stratégique « Conquérir 2018 » dès que les opérations financières permettant de réduire sa dette de 1.2 milliard d'Euros à 398 millions d'Euros auront été mises en oeuvre. Pour rappel, celles-ci sont prévues pour être réalisées dans le courant du premier trimestre 2017, et composent le plan de restructuration financière qui a été approuvé par l'Assemblée Générale des actionnaires le 15 décembre 2016, par les créanciers, et par le Tribunal de Commerce de Nanterre.

SoLocal Group sort ainsi d'une longue période de pilotage particulièrement contraint par le poids de sa dette depuis 2015, auquel s'est ajoutée une incertitude forte autour de la restructuration financière qui a pesé sur l'activité notamment au quatrième trimestre 2016. Ces éléments auront un impact défavorable sur les perspectives de chiffre d'affaires aux deuxième et troisième trimestres 2017. Cela sera toutefois partiellement compensé par l'amélioration continue de la performance opérationnelle et l'évolution croissante du mix produits en faveur notamment du Marketing Digital.

Le profil de rentabilité du Groupe dépendra en partie de l'ampleur de la montée en puissance des nouvelles solutions mises en oeuvre courant 2016 et à venir en 2017 ; à titre illustratif et non exhaustif, SoLocal Group a lancé en 2016 des solutions innovantes autour des mots-clés sur PagesJaunes, des mots-clés sur les sites partenaires (Google, Bing), des campagnes sur Facebook, etc.

En outre, d'autres hypothèses sont utilisées, et reposent notamment sur la poursuite d'une part de la décroissance de l'activité Imprimés & Vocal à un rythme comparable à celui observé en 2016, et d'autre part de la gestion rigoureuse des dépenses.

Les perspectives financières pour 2017 en résultant sont les suivantes :

- Croissance du chiffre d'affaires Internet entre +3% et +5%
- EBITDA récurrent compris entre 210 et 225M€, en fonction notamment du poids dans l'activité des nouvelles solutions mises en oeuvre, comme évoqué ci-dessus

Les perspectives de chiffre d'affaires Internet et de marge d'EBITDA pour 2017 s'appuient sur des données, hypothèses et estimations considérées comme raisonnables par SoLocal Group. Elles sont susceptibles d'évoluer ou d'être modifiées en raison des incertitudes liées notamment à l'environnement économique.

Rapport des commissaires aux comptes sur des prévisions de résultat

AUDITEX
1/2, place des Saisons
92400 Courbevoie - Paris-La Défense 1
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

BEAS
195, avenue Charles-de-Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex
S.A. au capital de € 960

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

SoLocal Group

Société Anonyme

204, Rond-Point du Pont de Sèvres
92100 Boulogne-Billancourt

Rapport des commissaires aux comptes

sur les prévisions de bénéfice relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2017

Messieurs le Président du Conseil d'administration et le Directeur Général,

En notre qualité de commissaires aux comptes et en application du règlement (CE) n°809/2004, nous avons établi le présent rapport sur les prévisions d'« EBITDA récurrent » de la société SoLocal Group pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, incluses dans la partie 13 de la troisième actualisation du document de référence 2015.

Ces prévisions et les hypothèses significatives qui les sous-tendent ont été établies sous votre responsabilité, en application des dispositions du règlement (CE) n°809/2004 et des recommandations ESMA relatives aux prévisions.

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, d'exprimer une conclusion, dans les termes requis par l'annexe I, point 13.2 du règlement (CE) n°809/2004, sur le caractère adéquat de l'établissement de ces prévisions.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont comporté une appréciation des procédures mises en place par la direction pour l'établissement des prévisions, ainsi que la mise en œuvre de diligences permettant de s'assurer de la conformité des méthodes comptables utilisées avec celles suivies pour l'établissement des informations

financières historiques de la société SoLocal Group. Elles ont également consisté à collecter les informations et les explications que nous avons estimé nécessaires permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les prévisions sont adéquatement établies sur la base des hypothèses qui sont énoncées.

Nous rappelons que, s'agissant de prévisions présentant par nature un caractère incertain, les réalisations différeront parfois de manière significative des prévisions présentées et que nous n'exprimons aucune conclusion sur la possibilité de réalisation de ces prévisions.

A notre avis :

- les prévisions ont été adéquatement établies sur la base indiquée ;
- la base comptable utilisée aux fins de ces prévisions est conforme aux méthodes comptables appliquées par la société SoLocal Group.

Ce rapport est émis aux seules fins :

- du dépôt de la troisième actualisation du document de référence 2015 auprès de l'AMF,
- et de l'admission aux négociations sur un marché réglementé, et/ou d'une offre au public, d'actions ou de titres de créance de valeur nominale unitaire inférieure à 100 000 € de la société SoLocal Group en France et dans les autres pays de l'Union européenne dans lesquels le prospectus visé par l'AMF, serait notifié,

et ne peut pas être utilisé dans un autre contexte.

Paris-La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 8 février 2017

Les Commissaires aux Comptes

AUDITEX
Membre du réseau Ernst & Young
Global Limited

BEAS

Vincent de La Bachelerie

Joël Assayah

14 ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

Composition actuelle du Conseil d'administration

A la suite de l'adoption du Plan Amendé, le dispositif de gouvernance a été révisé comme suit :

- le 5 janvier 2017 le Conseil d'Administration de la Société a pris acte de la démission de Monsieur Rémy Sautter de ses fonctions d'administrateur et a coopté, en remplacement de ce dernier, John Slater en qualité d'administrateur ; et
- Matthew Glowasky a été nommé en qualité de censeur représentant les trois créanciers parties à l'accord conclu le 3 novembre 2016 avec la Société sur le Plan Amendé.

John Slater est associé depuis janvier 2009 chez Paulson & Co. Inc., où il est en charge des investissements dans le domaine des médias, des télécommunications et des nouvelles technologies. Auparavant, il était vice-président de Lehman Brothers et Barclays Capital, où il a travaillé de 2004 à 2008 sur les stratégies de global trading, en particulier sur les investissements dans les médias et autres secteurs. Avant cela, M. Slater était directeur finances et stratégie chez NextSet Software Inc., fournisseur de logiciels de systèmes de négociation financière. Il a commencé sa carrière en tant que consultant associé chez Burlington Consultants, cabinet de conseil en stratégie basé à Londres et à Seattle. Par ailleurs, M. Slater est membre du Conseil d'administration de Dex Media Inc depuis 2013. Il a également été membre du Conseil d'administration de SuperMedia Inc entre 2010 et 2013. M. Slater est diplômé d'un MA/BA de l'Université de Cambridge (Royaume-Uni) et d'un MBA de l'INSEAD (France). Il est également titulaire d'un CFA Charterholder et diplômé en comptabilité et en finances (ACCA).

Matthew Glowasky, né le 18 février 1981 à Philadelphie (Etats-Unis), est diplômé d'un Bachelor of Arts (B.A.) en Français et en Affaires Internationales et d'un Bachelor of Science (B.S.) en Economie de la Wharton School, Université de Pennsylvanie. En 2003, Matthew Glowasky débute sa carrière en banque d'investissement chez Citigroup. En 2005, il rejoint Quadrangle Capital Partners en tant qu'Associate. En 2007, Matthew Glowasky rejoint Monarch Alternative Capital LP à New York en tant que Principal, puis intègre l'équipe de Londres de Monarch Alternative Capital (Europe) Ltd en 2013 et devient Managing Principal. Matthew Glowasky est membre du conseil d'administration de plusieurs sociétés de gestion de résidences médicalisées et non-médicalisées pour personnes âgées au Royaume-Uni.

En outre, dans les trois mois de la réalisation de la restructuration financière, l'Assemblée Générale Ordinaire se réunira notamment pour statuer sur les modifications éventuelles à apporter à la composition du Conseil d'Administration à la suite de la restructuration financière ; à cette occasion, le Conseil d'Administration proposera la nomination d'administrateurs de telle manière que la représentation au sein du Conseil d'Administration des trois créanciers parties à l'accord avec la Société, soit proportionnelle à leur participation au capital post restructuration financière avec un minimum de 2 membres.

Les trois créanciers parties à l'accord avec la Société, agissent de concert vis-à-vis de la Société. A cet effet, l'AMF leur a octroyé le 13 décembre 2016 une dérogation à l'obligation de déposer un projet d'offre publique sur les actions de la Société, dans l'hypothèse où ils viendraient à franchir ensemble le seuil de 30% du capital ou des droits de vote de la Société.

18 PRINCIPAUX ACTIONNAIRES

La section 18.1 du document de référence est modifiée comme suit :

18.1 Répartition du capital de la Société

Au 31 décembre 2016, et sur la base des informations portées à la connaissance de la Société, la répartition de l'actionariat de la Société ressortait comme suit :

	31/12/2016				10/11/2016				08/08/2016				31/12/2015				31/12/2014			
	Nombre de titres	En % du capital	Droits de vote	En % des droits de votes	Nombre de titres	En % du capital	Droits de vote	En % des droits de votes	Nombre de titres	En % du capital	Droits de vote	En % des droits de votes	Nombre de titres	En % du capital	Droits de vote	En % des droits de votes	Nombre de titres	En % du capital	Droits de vote	En % des droits de votes
Edmond de Rothschild AM	2 373 274	6,1%	2 373 274	6,1%	2 347 974	6,0%	2 347 974	6,0%	2 347 974	6,0%	2 347 974	6,0%	2 350 354	6,0%	2 350 354	6,1%	58 399 288	5,0%	58 399 288	5,0%
Benjamin Jayet et société BJ Invest ⁽¹⁾	2 319 278	6,0%	2 319 278	5,9%	1 188 826	3,1%	1 188 826	3,1%	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
DNCA	1 960 333	5,0%	1 960 333	5,0%	1 960 333	5,0%	1 960 333	5,0%	1 960 333	5,0%	1 960 333	5,0%	1 960 333	5,0%	1 960 333	5,1%	-	-	-	-
Public	31 907 815	82,1%	32 139 897	82,4%	33 105 532	85,2%	33 152 757	85,3%	34 282 304	88,2%	34 298 679	88,3%	34 253 125	88,1%	34 259 374	88,3%	949 564 833	81,7%	950 208 281	81,9%
Salariés de SoLocal Group ⁽²⁾	229 977	0,6%	229 977	0,6%	220 328	0,6%	220 328	0,6%	221 668	0,6%	221 668	0,6%	225 964	0,6%	225 964	0,6%	2 510 672	0,2%	2 510 672	0,2%
Capital auto détenu ⁽³⁾	85 887	0,2%	0	0,0%	53 571	0,1%	0	0,0%	64 285	0,2%	0	0,0%	86 788	0,2%	0	0,0%	2 165 208	0,2%	0	0,0%
Amber Capital	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	76 636 383	6,6%	76 636 383	6,6%
Paulson	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	68 000 000	5,9%	68 000 000	5,9%
Médiannuaire Holding	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	4 450 786	0,4%	4 450 786	0,4%
Total ⁽⁴⁾	38 876 564	100%	39 022 758	100%	38 876 564	100%	38 870 218	100%	38 876 564	100%	38 828 654	100%	38 876 564	100,0%	38 796 025	100,0%	1 161 727 170	100,0%	1 160 203 410	100,0%

Nombre de titres en date de dénouement respectivement le 31/12/2016, 10/11/2016, 08/08/2016, 31/12/2015 et 31/12/2014

- (1) Pour plus d'informations sur la détention par Benjamin Jayet et la société BJ Invest, se reporter à la déclaration de franchissement de seuil en date du 23 décembre 2016 mentionnée ci-dessous.
- (2) Dans le cadre du Plan d'Épargne Groupe (PEG) de SoLocal Group.
- (3) 85 887 actions d'autocontrôle sont détenues dans le cadre d'un contrat de liquidité mis en œuvre le 2 décembre 2012.
- (4) L'augmentation de capital finalisée le 6 juin 2014 a entraîné la création de 880 742 416 actions nouvelles et l'opération de regroupement d'actions finalisée le 26 octobre 2015 porte le nombre d'actions de la Société à 38 876 564.

A date, la Société a pris acte des évolutions actionnariales suivantes depuis le 1^{er} décembre 2016 :

Franchissements de seuils

- Le 2 décembre 2016, l'association RegroupementPPLocal a déclaré avoir franchi à la hausse le 13 décembre 2016 le seuil de 1% et de 2% du capital et des droits de vote de la Société ;
- Le 5 décembre 2016, la société Boussard & Gavaudan Partners Limited, agissant au nom et pour le compte de BG Master Fund ICAV, Boussard & Gavaudan SICAV et Amundi Absolute Return BG Enhanced Master Fund a déclaré à la Société que les fonds qu'elle représente ont franchi en date du 1er décembre 2016 l'équivalent de 3,26% du capital de la Société en détenant à cette date 1 268 706 actions ;
- Le 6 décembre 2016, l'association RegroupementPPLocal a déclaré avoir franchi à la hausse le 13 décembre 2016 le seuil de 3% du capital et des droits de vote de la Société ;
- Le 8 décembre 2016, Gilles Brenier a déclaré avoir franchi le seuil de 1% du capital social et des droits de vote de la Société et détenir directement 470 000 actions et droits de vote de la Société ;
- Le 9 décembre 2016, la société Boussard & Gavaudan Partners Limited, agissant au nom et pour le compte de BG Master Fund ICAV, Boussard & Gavaudan SICAV et Amundi Absolute Return BG Enhanced Master Fund a déclaré à la Société que les fonds qu'elle représente ont franchi en date du 8 décembre 2016 l'équivalent de 2,24% du capital de la Société en détenant à cette date 871 071 actions ;
- Le 9 décembre 2016, la société BJ Invest, agissant de concert avec M. Benjamin Jayet, Pentagram Media et M. Philippe Besnard, a déclaré avoir franchi, le 5 décembre 2016, à la baisse le seuil statutaire de 7% du capital de la Société. Après franchissement de ce seuil, BJ Invest, M. Benjamin Jayet, Pentagram Media et M. Philippe Besnard détiennent de concert 2 356 222 actions soit 6,06% du capital et 6,03% des droits de vote ;
- Le 13 décembre 2016, l'association RegroupementPPLocal a déclaré avoir franchi à la hausse le 13 décembre 2016 le seuil de 4% du capital de la Société ;
- Le 13 décembre 2016, M. Philippe Besnard, agissant de concert avec M. Benjamin Jayet, Pentagram Media et la société BJ Invest, a déclaré avoir franchi, le 8 décembre 2016, à la baisse le seuil statutaire de 6% du capital de la Société. Après franchissement de ce seuil, BJ Invest, M. Benjamin Jayet, Pentagram Media et M. Philippe Besnard détiennent de concert 2 314 608 actions soit 5,95% du capital et 5,92% des droits de vote ;
- Le 14 décembre 2016, M. Benjamin Jayet, agissant de concert avec un groupe de personnes physiques et morales, en application d'une convention d'action de concert conclue le 13 décembre 2016, a déclaré avoir franchi en hausse, le 13 décembre 2016, les seuils de 10 % du capital et des droits de vote de la Société et détenir 3 910 573 actions (dont 692 126 actions détenues au titre de l'article L. 233-7 du code de commerce du fait de la conclusion d'accords de cession temporaire d'actions entre la société BJ Invest d'une part, et des tiers d'autre part, au profit de la société BJ Invest) représentant 3 910 573 droits de vote, soit 10,06 % du capital et 10,007 % des droits de vote de la Société ;
- Le 14 décembre 2016, la société JMPI Limited déclare ne plus être actionnaire de SoLocal Group
- Le 15 décembre 2016, l'Association pour la Représentation des Actionnaires Révoltés a déclaré avoir franchi en hausse, en vertu de procurations obtenues, les seuils de 2% et 1% du capital de la Société en détenant à cette date 1 139 399 actions représentant 2,93% du capital de la Société ;
- Le 15 décembre 2016, l'Association pour la Représentation des Actionnaires Révoltés a déclaré avoir franchi en baisse, par suite de l'expiration de procurations reçues d'actionnaires de la Société après l'assemblée générale des actionnaires qui s'est tenue le 15 décembre 2016, les seuils de 2% et 1% du capital de la Société ;
- Le 19 décembre 2016, l'association RegroupementPPLocal a déclaré avoir franchi en baisse, par suite de l'expiration de procurations reçues d'actionnaires de la Société après l'assemblée générale des actionnaires qui s'est tenue le 15 décembre 2016, les seuils de 4%, 3%, 2% et 1% du capital et des droits

de vote de la Société et ne détenir plus aucune action de la Société ;

- Le 23 décembre 2016, M. Benjamin Jayet, agissant de concert avec les personnes mentionnées ci-dessus, a déclaré avoir franchi en baisse, le 16 décembre 2016, les seuils de 10% du capital et des droits de vote de la Société et détenir, directement et indirectement par l'intermédiaire de la société BJ Invest qu'il contrôle, 2 319 278 actions de la Société (dont 1 130 452 actions détenues au titre de l'article L. 233-7 du Code de commerce du fait de la conclusion d'accords de cession temporaire d'actions entre la société BJ Invest d'une part, et des tiers d'autre part, au profit de la société BJ Invest) représentant 3 910 573 droits de vote, soit 5,97% du capital et 5,94% des droits de vote de la Société, répartis comme suit : 1,06 % du capital et 1,05 % des droits de vote pour Benjamin Jayet et 4,91 % du capital et 4,88 % des droits de vote pour la société BJ Invest. Ce franchissement de seuil résulte de la caducité de la convention d'action de concert conclue le 13 décembre 2016 mentionnée ci-dessus, suite à l'assemblée générale des actionnaires de la société SOLOCAL GROUP qui s'est tenue le 15 décembre 2016 ;
- Le 27 décembre 2016, Crédit Suisse Securities a déclaré à la Société détenir 315 853 actions de la Société, représentant 0,81% du capital de la Société ;
- Le 10 janvier 2017, Crédit Suisse Securities a déclaré à la Société détenir 478 685 actions de la Société, représentant 1,23% du capital de la Société ;
- Le 23 janvier 2017, Crédit Suisse Securities a déclaré à la Société détenir 900 983 actions de la Société, représentant 2,32% du capital de la Société ; et
- Le 25 janvier 2017, Crédit Suisse Securities a déclaré à la Société détenir 1 633 297 actions de la Société, représentant 4,20% du capital de la Société.

La participation des actionnaires les plus importants serait, à ce jour et à la connaissance de la Société, la suivante : Edmond de Rothschild Asset Management (6,1%), DNCA Investments (5%) et le concert formé par Benjamin Jayet et la société BJ Invest (5,97% du capital et 5,94% des droits de vote).

Un droit de vote double par rapport à celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité de capital social qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative, depuis deux ans au moins, au nom du même actionnaire (article L. 225-123 du Code de commerce et article 10 des statuts de la Société).

L'assemblée générale des actionnaires de la Société, qui s'est réunie le 15 décembre 2016 sur première convocation, s'est prononcée dans sa première résolution, sur la réduction du capital de la Société par réduction du nominal à dix (10) centimes d'euro par action. En conséquence, le capital social a été porté de 233 259 384 euros à 3 887 656,40 euros, divisé en 38 876 564 actions d'une valeur nominale unitaire de dix (10) centimes d'euro.

20 INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR

20.1 Comptes consolidés condensés au 31 décembre 2016

2.1 - Etat du résultat consolidé

<i>(Montants en milliers d'euros, excepté les données relatives aux actions)</i>	Notes	Période close le 31 Décembre 2016	Période close le 31 Décembre 2015
Chiffre d'affaires		812 277	877 959
Charges externes nettes		(214 817)	(217 051)
Frais de personnel	6	(368 455)	(400 051)
EBITDA récurrent		229 005	260 858
<i>en % du chiffre d'affaires</i>		<i>28,2%</i>	<i>29,7%</i>
Eléments non récurrents	7	(5 130)	(49 730)
EBITDA		223 875	211 128
Dépréciations et amortissements		(60 643)	(68 325)
Résultat d'exploitation		163 232	142 803
Produits financiers		1 425	1 923
Charges financières		(75 247)	(85 535)
Charges financières nettes	8	(73 847)	(83 612)
Quote-part de résultat des entreprises associées		-	107
Impôt sur les sociétés	9	(40 428)	(32 649)
Résultat de la période		48 956	26 649
Résultat de la période attribuable aux :			
- Actionnaires de SoLocal Group		48 945	26 639
- Participation ne donnant pas le contrôle		11	10
Résultat de la période par action attribuable aux actionnaires de SoLocal Group (en euros)			
Résultat de la période par action de l'ensemble consolidé calculé sur la base d'un nombre d'actions moyen pondéré			
- de base		1,26	0,69
- dilué		1,21	0,65
Résultat de la période par action de l'ensemble consolidé calculé sur la base d'un nombre d'actions existantes (au 31 décembre)			
- de base		1,26	0,69
- dilué		1,21	0,66

2.2 - Etat du résultat global

(Montants en milliers d'euros)

	Période close le 31 Décembre 2016	Période close le 31 Décembre 2015
Report résultat de la période	48 956	26 649
Partie efficace des produits ou pertes sur instruments de couverture :		
- Montant brut	-	8 601
- Impôt différé	-	(1 401)
- Montant net d'impôt	-	7 200
Réserves écarts actuariels IFC :		
- Montant brut	(2 489)	9 289
- Impôt différé	(36)	(3 193)
- Montant net d'impôt	(2 525)	6 096
Ecarts de conversion des activités à l'étranger	(324)	6
Total autres éléments du résultat global net d'impôt	(2 849)	13 301
Résultat global total net d'impôt	46 108	39 950
Résultat global total attribuable aux :		
- Actionnaires de SoLocal Group	46 097	39 940
- Participation ne donnant pas le contrôle	11	10

2.3 - Etat de situation financière

<i>(Montants en milliers d'euros)</i>	Notes	Période close le 31 Décembre 2016	Période close le 31 décembre 2015
Actif			
Ecarts d'acquisition nets	11	95 507	95 107
Autres immobilisations incorporelles nettes	12	128 074	123 384
Immobilisations corporelles nettes	13	33 420	28 381
Actifs disponibles à la vente	14	188	179
Autres actifs financiers non courants	15	6 263	4 097
Impôts différés actifs	9	182	-
Total des actifs non courants		263 633	251 148
Stocks nets	16	700	653
Créances clients nettes	17	320 900	352 623
Coût d'acquisition de contrats	18	35 025	37 714
Autres actifs courants	19	30 528	24 096
Créances d'impôt sur les sociétés	9	361	16 815
Charges constatées d'avance		5 715	9 374
Autres actifs financiers courants		21 408	12 866
Trésorerie et équivalents de trésorerie	25	91 069	53 695
Total des actifs courants		505 706	507 836
Total actif		769 339	758 983
Passif			
Capital social		233 259	233 259
Prime d'émission		364 544	364 544
Réserves		(1 916 393)	(1 938 165)
Résultat de la période attribuable aux actionnaires de SoLocal Group		48 945	26 639
Autres éléments du résultat global		(11 606)	(9 081)
Actions propres		(4 987)	(5 209)
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de SoLocal Group	21	(1 286 238)	(1 328 014)
Participation ne donnant pas le contrôle		104	79
Total capitaux propres		(1 286 134)	(1 327 935)
Dettes financières et dérivés non courants	25	1 341	1 118 265
Avantages du personnel - non courants	23	88 064	84 986
Provisions - non courantes	23	21 077	33 654
Autres passifs non courants		37	2
Impôts différés passifs	9	16 506	7 248
Total des passifs non courants		127 025	1 244 155
Découverts bancaires et autres emprunts courants	25	1 154 359	21 907
Intérêts courus non échus	25	32 137	4 061
Provisions - courantes	23	30 473	32 968
Dettes fournisseurs	22	98 889	95 391
Avantages du personnel - courants	23	116 491	120 904
Autres passifs courants	23	83 662	84 163
Dettes d'impôt sur les sociétés	9	4 088	59
Produits constatés d'avance	26	408 349	483 309
Total des passifs courants		1 928 448	842 764
Total passif		769 339	758 983

2.4 - Etat de variation des capitaux propres consolidés

(Montants en milliers d'euros)

	Nombre de titres en circulation	Capital social	Prime d'émission	Actions propres	Résultat et réserves	Opérations de couverture et écarts actuariels	Réserve de conversion	Capitaux propres part du Groupe	Participation ne donnant pas le contrôle	Total capitaux propres
Solde au 1 janvier 2015	1 159 469 983	232 345	362 899	(7 151)	(1 934 200)	(22 377)	12	(1 368 472)	69	(1 368 403)
Résultat global total de la période					26 639			26 639	10	26 649
Autres éléments du résultat global, net de taxe					-	13 296	6	13 301		13 301
Résultat global total de la période, net de taxe					26 639	13 296	6	39 940	10	39 950
Impact regroupement d'actions du 26 octobre 2015	(1 120 820 984)							-		-
Augmentation de capital dans le cadre de l'ORS	152 326	914	1 645		(92)			2 467		2 467
Rémunération en actions					(3 891)			(3 891)	-	(3 891)
Actions de l'entreprise consolidante, nettes de l'effet d'impôt	(11 550)			1 942				1 942		1 942
Solde au 31 décembre 2015	38 789 776	233 259	364 544	(5 209)	(1 911 544)	(9 081)	17	(1 328 014)	79	(1 327 935)
Résultat global total de la période					48 945			48 945	11	48 956
Autres éléments du résultat global, net de taxe					-	(2 525)	(324)	(2 849)	1	(2 848)
Résultat global total de la période, net de taxe					48 945	(2 525)	(324)	46 096	12	46 108
Rémunération en actions					(4 542)			(4 542)	-	(4 542)
Actions de l'entreprise consolidante, nettes de l'effet d'impôt	4 066			222				222		222
Souscription des minoritaires au capital d'Effilab Dubaï									13	13
Solde au 31 Décembre 2016	38 793 842	233 259	364 544	(4 987)	(1 867 141)	(11 606)	(306)	(1 286 238)	104	(1 286 134)

2.5 - Etat des flux de trésorerie

<i>(Montants en milliers d'euros)</i>	Notes	Période close le 31 Décembre 2016	Période close le 31 Décembre 2015
Résultat attribuable aux actionnaires de SoLocal Group		48 945	26 639
Amortissements et pertes de valeur sur immobilisations et écarts d'acquisition	11 & 13	60 449	54 848
Variation des provisions	20	(14 771)	27 360
Rémunération en actions		(4 542)	2 865
Moins-values (plus-values) sur cessions d'actifs		194	13 735
Produits et charges d'intérêts	8	73 822	72 505
Instruments de couverture	8	-	11 107
Ecart de change non réalisé		25	-
Charge d'impôt de l'exercice	8	40 428	32 649
Quote-part de résultat des entreprises associées		-	(107)
Participation ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires)		11	10
Diminution (augmentation) des stocks		(47)	600
Diminution (augmentation) des créances clients		29 539	83 795
Diminution (augmentation) des autres créances		77	12 288
Augmentation (diminution) des dettes fournisseurs		(6 426)	(2 386)
Augmentation (diminution) des autres dettes		(79 425)	(102 057)
Variation du besoin en fonds de roulement		(56 282)	(7 760)
Dividendes et produits d'intérêts encaissés		1 452	635
Intérêts décaissés et effet taux des dérivés nets		(37 449)	(80 075)
Impôt sur les sociétés décaissé		(12 578)	(20 024)
Flux nets de trésorerie générés par l'activité		99 704	134 386
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	12 & 13	(69 055)	(76 075)
Acquisitions / cessions de titres de participation, nettes de la trésorerie acquise / cédée et autres variations d'actif / passif		5 216	(13 942)
Flux nets de trésorerie affectés aux opérations d'investissement		(63 839)	(90 017)
Augmentation (diminution) des emprunts	25	1 726	(33 777)
Augmentation de capital nette de frais	21	0	2 411
Autres flux liés aux opérations de financement dont actions propres		170	(3 248)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement		1 895	(34 614)
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie		(78)	(3)
Variation nette de trésorerie et équivalents de trésorerie		37 683	9 752
Trésorerie nette et équivalents de trésorerie à l'ouverture		53 330	43 578
Trésorerie nette et équivalents de trésorerie à la clôture	25	91 013	53 330

2.6 – Notes aux comptes consolidés

Note 1 – Description de l'activité

Les principales activités du Groupe sont décrites en note 4.

L'exercice comptable des sociétés du Groupe SoLocal s'étend du 1^{er} janvier au 31 décembre. La devise de présentation des comptes consolidés et de leur annexe est l'euro.

SoLocal Group est une société anonyme cotée sur Euronext Paris (LOCAL).

Ces informations ont été arrêtées par le Conseil d'administration de SoLocal Group du 2 février 2017.

Note 2 - Contexte de la publication et base de préparation des comptes consolidés 2016

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur l'application des normes comptables internationales, le Groupe a établi les comptes consolidés au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 en conformité avec le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne, applicable à cette date.

Les états de synthèse portent sur les comptes établis selon les normes IFRS au 31 décembre 2016 et au 31 décembre 2015.

Les principes comptables retenus sont cohérents avec ceux utilisés dans la préparation des comptes consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, à l'exception de nouvelles normes, amendements et interprétations d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2016, sans impact significatif :

- IFRS 11 Accounting for Acquisitions of Interests in Joint Operations
- IAS 16 et IAS 38 Clarification of Acceptable Methods of Depreciation and Amortisation
- IAS 27 Equity Method in Separate Financial Statements
- Improvements to IFRS 2012-2014 Cycle
- IAS 1 Disclosure Initiative
- IFRS 10, IFRS12 and IAS 28 Investment Entities: Applying the Consolidation Exception

Aucune de ces nouvelles normes et interprétations n'a eu d'effet significatif sur les comptes consolidés au 31 décembre 2016.

Ces principes ne diffèrent par ailleurs pas des normes IFRS telles que publiées par l'IASB, dans la mesure où serait sans incidence significative, l'application des amendements et interprétations, dont la mise en œuvre est obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016 dans le référentiel tel que publié par l'IASB, mais ne l'est pas encore dans le référentiel tel qu'endossé par l'Union européenne.

En outre, le Groupe n'applique pas les textes suivants, qui n'ont pas été adoptés par l'Union Européenne au 31 décembre 2016 :

- IFRS 14 Regulatory Deferral Accounts

Enfin, le Groupe n'a pas anticipé de normes et interprétations adoptées par l'Union européenne et dont l'application obligatoire est postérieure au 1^{er} janvier 2017 :

- IFRS 15 Revenue from Contracts with Customers (applicable au 1er janvier 2018)
- IFRS 9 Financial Instruments (applicable au 1^{er} janvier 2018)
- IFRS 9 Hedge Accounting and amendments to IFRS 9, IFRS 7 and IAS 39 (date d'application non fixée)
- IFRS 16 Leases (applicable au 1er janvier 2019)
- IAS 12 Recognition of deferred tax asset for unrealised losses (applicable au 1er janvier 2017)
- IAS 7 Disclosure initiative (applicable au 1er janvier 2017)
- Clarifications to IFRS 15 (applicable au 1er janvier 2018)
- IFRS 2 Classification and measurement of share-based payment transactions (applicable au 1er janvier 2018)
- IFRS 4 Applying IFRS 9 financial instruments with IFRS 4 insurance contracts (applicable au 1er janvier 2018)
- Improvements to IFRSs 2014-2016 Cycle (applicable au 1^{er} janvier 2017 ou 1^{er} janvier 2018 selon les normes)
- IAS 40 : Transfers of investment Property (applicable au 1er janvier 2018)

En ce qui concerne la mise en œuvre d'IFRS 15 « Produits issus des contrats conclus avec des clients », des premiers travaux ont été entrepris visant à cartographier les différents produits du Groupe et à en définir les obligations de performance. A ce stade, aucune étude d'impact n'est suffisamment aboutie.

Le Groupe a initié le projet d'application de la norme IFRS 16 relative aux contrats de location, applicable à partir du 1er janvier 2019, sous réserve d'adoption par l'Union européenne. A titre préliminaire, l'impact sur le bilan consolidé lié à la première application de cette nouvelle peut être apprécié à travers le montant des engagements de locations simples au 31 décembre 2016, soit 141 millions d'euros (cf. note 30).

Concernant les autres textes, le Groupe est en cours d'analyse sur les conséquences pratiques et des effets de leur application dans ses comptes futurs. A ce stade de l'analyse, les impacts attendus sur les comptes consolidés ne sont pas significatifs.

L'ensemble des normes et interprétations adoptées par l'Union européenne au 31 décembre 2016 sont disponibles sur le site de la Commission européenne à l'adresse suivante : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm

Pour préparer les états financiers, la Direction du Groupe doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif, les passifs éventuels à la date d'établissement des états financiers et les montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice. La Direction évalue ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif. Sont notamment concernés les écarts d'acquisition, les coûts d'acquisition de contrats, la rémunération en actions, les coûts de restructuration et l'évaluation des passifs liés aux retraites. Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction de conditions de

réalisation différentes. Enfin, en l'absence de normes ou interprétations applicables à une transaction spécifique, la Direction du Groupe fait usage de jugement pour définir et appliquer les méthodes comptables qui permettront d'obtenir des informations pertinentes et fiables, de sorte que les états financiers :

- présentent une image fidèle de la situation financière, de la performance financière et des flux de trésorerie du Groupe,
- traduisent la réalité économique des transactions,
- soient neutres,
- soient prudents,
- et soient complets dans tous leurs aspects significatifs.

Saisonnalité

Même si les activités du Groupe ne sont pas soumises à des effets de saisonnalité à proprement parler, il convient de noter que, par souci d'optimisation des coûts, les dates de parution des annuaires imprimés (déterminant la reconnaissance des produits et des coûts afférents) peuvent varier d'un trimestre à l'autre, chaque annuaire imprimé ne paraissant qu'une seule fois par an.

Note sur la continuité d'exploitation

La société a conduit, sous l'égide d'un mandataire ad hoc puis d'un conciliateur, un processus de négociation avec ses créanciers visant à une restructuration de sa dette financière. Celle-ci se compose d'un crédit syndiqué comprenant notamment une tranche (Tranche C1) envers Pages Jaunes Finance & CO SCA (entité sans lien capitalistique avec SoLocal Group mais faisant partie du périmètre de consolidation), cette entité ayant elle-même émis un emprunt obligataire pour financer cette Tranche C1.

Un accord visant la restructuration financière de SoLocal Group a été trouvé fin 2016. Le 22 décembre 2016, le Tribunal de Commerce de Nanterre a arrêté la modification du plan de sauvegarde financière accélérée de SoLocal Group, permettant la mise en œuvre du plan de restructuration financière approuvé par le comité des établissements de crédit et assimilés ("comité des créanciers") le 30 novembre 2016, et par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires le 15 décembre 2016.

Il est précisé qu'en application du plan de restructuration financière, le paiement en cash des intérêts échus ou à échoir jusqu'au 31 décembre 2016 et non payés au titre de la dette de SoLocal Group a été décalé à la plus proche des deux dates entre (i) le 15 mars 2017 et (ii) la date de règlement-livraison des opérations sur le capital prévues par le plan de restructuration financière. Par ailleurs, il a été convenu que les prêts consentis à SoLocal ne porteraient plus intérêts après le 31 décembre 2016.

Compte-tenu de ce qui précède, les comptes de SoLocal Group au 31 décembre 2016 ont été établis en application du principe de continuité d'exploitation, en partant de l'hypothèse que le plan de restructuration financière susvisé serait mis en œuvre dans le calendrier prévu, et en tout état de cause le 15 mars 2017 au plus tard.

Dans l'hypothèse où ce plan ne serait pas mis en œuvre dans le calendrier prévu, SoLocal Group pourrait se trouver en état de cessation de paiement. De leur côté, les créanciers pourraient se prévaloir, à très court terme, de divers défauts intervenus ou à intervenir, pour rendre leur dette immédiatement exigible et exercer les sûretés qu'ils détiennent sur les titres de la filiale PagesJaunes SA. En effet, les crédits souscrits par SoLocal Group comprennent chacun des clauses permettant l'accélération des remboursements notamment en cas (i) de nomination d'un mandataire ad hoc ou d'un conciliateur, (ii) de bris de covenants financiers et (iii) de non-paiement des intérêts.

SoLocal Group pourrait alors ne plus être en mesure de réaliser ses actifs et de s'acquitter de ses dettes dans le cadre normal de son activité. L'application des règles et principes comptables dans un contexte normal de poursuite des activités concernant notamment l'évaluation des actifs et des passifs pourrait s'avérer inappropriée.

En outre, si d'autres principes comptables que le principe de la continuité d'exploitation devaient être appliqués, SoLocal Group ne sait pas à ce stade en mesurer les impacts éventuels.

Note 3 - Principes comptables et changements d'estimation

Cette note décrit les principes comptables appliqués pour l'arrêté du 31 décembre 2016 conformément aux dispositions des normes comptables internationales telles qu'adoptées par l'Union européenne au 31 décembre 2016.

Sauf indication contraire, ces méthodes ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés.

3.1 - Positions comptables retenues par le Groupe, en application des paragraphes 10 à 12 d'IAS 8

Les positions comptables retenues par le Groupe ne font pas l'objet de dispositions particulières selon les normes comptables internationales telles qu'adoptées par l'Union européenne ou leur interprétation.

3.2 - Consolidation

Les filiales sur lesquelles le Groupe exerce, directement ou indirectement, un contrôle sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les participations non contrôlées par le Groupe mais sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable (pourcentage de contrôle généralement compris entre 10% et 50%) sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence.

L'existence et l'effet des droits de vote potentiels exerçables ou convertibles à la date de clôture sont pris en considération lors de la détermination du contrôle ou de l'influence notable exercé sur l'entité.

Conformément à IFRS 5, les actifs et les passifs des entités contrôlées considérées comme détenues en vue de la vente sont présentés sur des lignes distinctes du bilan. Par ailleurs, le résultat des activités non poursuivies doit être présenté sur une ligne séparée du compte de résultat. IFRS 5 définit une activité non poursuivie comme une composante d'une entité dont les flux de trésorerie sont indépendants du reste de l'entité, qui a été cédée ou est détenue en vue de sa vente qui représente une ligne d'activité ou une région géographique principale et distincte.

Les opérations et les soldes intra-groupe significatifs sont éliminés.

3.3 - Opérations en devises

La comptabilisation et l'évaluation des opérations en devises sont définies par la norme IAS 21 «Effets des variations des cours des monnaies étrangères». En application de cette norme, les opérations libellées en monnaies étrangères sont converties par la filiale dans sa monnaie de fonctionnement au cours du jour de la transaction. Les éléments monétaires du bilan sont réévalués au cours de clôture de chaque arrêté comptable. Les écarts de réévaluation correspondants sont enregistrés au compte de résultat :

- en résultat d'exploitation pour les transactions commerciales ;
- en produits financiers ou en charges financières pour les transactions financières.

3.4 - Présentation des états financiers

Comme le permet la norme IAS 1 « Présentation des états financiers », le Groupe présente le compte de résultat par nature.

Le résultat d'exploitation correspond au résultat net avant prise en compte :

- des produits financiers ;
- des charges financières ;
- des impôts courants et différés.

L'EBITDA correspond au résultat d'exploitation avant prise en compte des dépréciations et amortissements. L'EBITDA récurrent correspond à l'EBITDA avant prise en compte des éléments exceptionnels tels que les frais de restructuration.

Le rapport d'activité présente les activités poursuivies du groupe. L'information sectorielle (note 4), présente le détail du chiffre d'affaires et de l'EBITDA récurrent des « Activités poursuivies » et des « Activités désengagées ».

3.5 - Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires issu des activités du Groupe est reconnu et présenté de la manière suivante, en application des principes établis par IAS 18 « Produits des activités ordinaires » :

- Les produits issus de la vente d'insertions publicitaires dans les annuaires imprimés sont pris en compte dans le résultat lors de la parution de chaque annuaire imprimé. En conséquence, les ventes d'insertions facturées au titre des annuaires à paraître sont présentées au bilan sous la rubrique « Produits constatés d'avance ».
- Les produits issus de la vente d'insertions publicitaires dans les annuaires en ligne (produits digitaux) et sur les services de renseignements téléphoniques sont étalés sur la durée d'affichage, qui est généralement de 12 mois. Il en est de même pour les sites Internet.
- Les produits issus du trafic relatif aux services de renseignements téléphoniques (118 008 en France) sont comptabilisés pour leur montant brut lorsque la prestation est rendue.
- Les produits issus des activités de régie publicitaire sont reconnus sur la période de diffusion des campagnes de publicité. Lorsque les entités du Groupe opèrent uniquement en tant qu'agents, le chiffre d'affaires est constitué des seules commissions.
- Les coûts variables de la force de vente liés à la commercialisation de produits publicitaires dans les annuaires imprimés et sur les supports digitaux constituent des coûts incrémentaux et directs d'obtention de commandes clients. Ils sont activés au bilan sur le poste « Coût d'acquisition de contrats » et sont comptabilisés en charges sur la durée de vie des commandes clients, c'est-à-dire en fonction de la parution des annonces et de la reconnaissance du chiffre d'affaires.

Par ailleurs, conformément à SIC 31 « Opérations de troc portant sur des services de publicité », les produits des activités ordinaires n'incluent pas de prestations provenant de l'échange de biens ou de services pour des prestations semblables, même lorsque celles-ci sont rendues sur des périodes différentes.

3.6 - Frais de publicité et assimilés

Les frais de publicité, promotion, parrainage, communication et de développement des marques sont intégralement comptabilisés dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

3.7 - Résultat par action

Le Groupe présente un résultat par action de base et un résultat par action dilué. Le nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat dilué tient compte de la conversion en actions ordinaires des instruments dilutifs en circulation à la clôture de la période (options non encore exercées, actions gratuites, ...). Lorsque le résultat de base par action est négatif, le résultat dilué par action est identique à ce résultat de base. Afin d'assurer la comparabilité des résultats par action présentés, les nombres moyens pondérés d'actions en circulation de l'exercice et également des exercices antérieurs sont ajustés en cas d'augmentation de capital effectuée à un cours inférieur au cours de marché. Le cas échéant, les actions d'auto-détention portées en diminution des capitaux propres consolidés ne sont pas prises en compte dans le calcul des résultats par action.

3.8 - Ecart d'acquisition

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le prix d'acquisition des titres des sociétés consolidées et la part du groupe dans la valeur de leurs actifs nets à la date des prises de participation.

Conformément à IFRS 3 « Regroupements d'entreprises », les écarts d'acquisition ne sont pas amortis. Ils font l'objet d'un test de perte de valeur dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an. IAS 36, « Dépréciation d'actifs », prescrit que ces tests sont réalisés au niveau de chaque Unité Génératrice de Trésorerie (« UGT ») à laquelle l'écart d'acquisition a été affecté et que dans certains cas, pour tester les écarts d'acquisition, ces UGT peuvent être regroupées au niveau auquel est apprécié le retour sur investissement des acquisitions (une UGT est le plus petit ensemble homogène d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupes d'actifs). Le niveau d'analyse auquel le Groupe apprécie la valeur actuelle des écarts d'acquisition correspond au niveau de chacune des lignes produits (search local + transactionnel, sites et programmatiques).

Les secteurs, déterminés en conformité avec IFRS 8 – « Secteurs opérationnels », sont les suivants : Internet, Imprimés et Vocal. Au 31 décembre 2016, l'intégralité des écarts d'acquisition non amortis se trouve allouée sur le secteur Internet.

La nécessité de constater une perte de valeur est appréciée par comparaison entre la valeur comptable consolidée des actifs et passifs de chaque UGT et leur valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur nette des coûts de sortie et la valeur d'utilité.

La juste valeur nette des coûts de sortie est déterminée comme la meilleure estimation de la valeur de vente nette des coûts de sortie lors d'une transaction réalisée dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes. Cette estimation est déterminée sur la base des informations de marché disponibles en considérant les situations particulières.

La valeur d'utilité retenue par le Groupe correspond aux flux de trésorerie actualisés des UGT incluant les écarts d'acquisition. Ils sont déterminés dans le cadre des hypothèses économiques, réglementaires, et des conditions d'exploitation prévisionnelles retenues par la direction du Groupe de la façon suivante :

- les flux de trésorerie sont ceux des plans établis sur 5 ans,
- au-delà de cet horizon, les flux sont extrapolés par application d'un taux de croissance perpétuelle reflétant le taux attendu de croissance à long terme du marché et spécifique à chaque activité,
- l'actualisation des flux est effectuée en utilisant des taux appropriés à la nature des activités et des pays.

La dépréciation des écarts d'acquisition est inscrite en résultat d'exploitation.

Dans le cas où une cession a été décidée, la valeur recouvrable est déterminée par référence à la juste valeur nette des coûts de sortie.

3.9 - Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles comprennent principalement les marques, les licences et brevets, les frais de recherche et développement ainsi que les logiciels. Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de production.

Lorsque ces actifs sont acquis au travers d'un regroupement d'entreprises, leur coût est le plus souvent déterminé lors de l'affectation du coût d'acquisition de l'entreprise acquise par référence à leur valeur de marché ou à défaut en utilisant les méthodes généralement admises en la matière, telles que celles fondées sur les revenus ou les coûts.

Les marques développées en interne ne sont pas comptabilisées au bilan.

Marques

Les marques ayant une durée de vie indéterminée ne sont pas amorties ; elles font l'objet de tests de dépréciation (voir note 3.11).

Licences et brevets

Les licences et brevets sont amortis sur le mode linéaire sur des périodes qui correspondent à la durée d'utilisation prévue sans excéder vingt ans.

Frais de recherche et développement

Selon la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », les frais de développement doivent être immobilisés dès que sont démontrés :

- la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente ;
- l'intention et la capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme ;
- sa capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;
- qu'il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront à l'entreprise ;

- et que le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

Les frais de recherche et les frais de développement ne répondant pas aux critères ci-dessus sont enregistrés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Les frais de développement significatifs capitalisés sont amortis selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité, laquelle n'excède généralement pas 3 ans.

Logiciels

Les logiciels sont amortis sur le mode linéaire sur leur durée d'utilité, laquelle n'excède pas cinq ans.

3.10 - Immobilisations corporelles

Valeur brute

La valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût d'acquisition ou de production. Ce coût comprend les frais directement attribuables au transfert de l'actif jusqu'à son lieu d'exploitation et à sa mise en état pour permettre son exploitation de la manière prévue par la direction.

Le coût d'une immobilisation corporelle comprend l'estimation des coûts relatifs au démantèlement et à l'enlèvement de l'immobilisation et à la remise en état du site sur lequel elle est située, obligation que le Groupe encourt soit du fait de l'acquisition de l'immobilisation corporelle, soit du fait de son utilisation pendant une durée spécifique à des fins autres que la production de stocks au cours de la période.

Contrats de location financement

Les contrats de location transférant aux entités du Groupe les risques et avantages liés à la propriété (contrats de location financement) sont comptabilisés dans les immobilisations avec inscription en contrepartie d'une dette financière. Les situations suivantes constituent des indications de conditions transférant aux entités du Groupe les risques et avantages liés à la propriété :

- le contrat prévoit le transfert obligatoire de la propriété à la fin de la période de location,
- le contrat contient une option d'achat et les conditions de l'option sont telles que le transfert de propriété paraît hautement probable à la date de conclusion du bail,
- la durée du contrat couvre la majeure partie de la vie économique estimée du bien loué,
- la valeur actualisée de la somme des redevances minimales prévues au contrat est proche de la juste valeur du bien.

Parallèlement, les biens dont les risques et avantages liés à la propriété sont transférés par les entités du Groupe à des tiers par un contrat de location sont considérés comme ayant fait l'objet d'une cession.

Les frais de réparation et de maintenance sont enregistrés en charges dès qu'ils sont encourus, sauf dans le cas où ils contribuent à augmenter la productivité ou la durée de vie de l'immobilisation.

Les contrats de location financement ne sont pas significatifs pour les périodes présentées.

Amortissement

L'amortissement des immobilisations est calculé en fonction des rythmes de consommation des avantages économiques attendus par élément d'actif sur la base du coût d'acquisition, sous déduction le cas échéant d'une valeur résiduelle. A ce titre, le mode linéaire est en général retenu sur les durées suivantes : 25 à 30 ans pour les constructions, 5 à 10 ans pour les agencements, entre 1 et 5 ans pour les autres immobilisations.

Ces durées d'amortissement sont revues annuellement et sont modifiées si les attentes diffèrent des

estimations précédentes ; ces changements d'estimation comptable sont comptabilisés de façon prospective.

3.11 - Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé

Selon la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », la valeur d'utilité des immobilisations corporelles et incorporelles est testée dès l'apparition d'indices de pertes de valeur, passés en revue à chaque clôture.

Les actifs immobilisés, incorporels et corporels, font l'objet d'une dépréciation lorsque, du fait d'événements ou de circonstances intervenus au cours de la période (obsolescence, dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions, chute des revenus et autres indicateurs externes...), leur valeur recouvrable apparaît durablement inférieure à leur valeur nette comptable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée de la juste valeur nette des coûts de sortie et de la valeur d'utilité.

Les tests de dépréciation sont réalisés par actif ou par groupe d'actifs en comparant leur valeur recouvrable et leur valeur nette comptable. Lorsqu'une dépréciation apparaît nécessaire, le montant comptabilisé est égal à l'écart entre la valeur nette comptable et la valeur recouvrable.

La valeur recouvrable des actifs est le plus souvent déterminée sur la base de la valeur d'utilité. Celle-ci correspond à la valeur des avantages économiques futurs attendus de leur utilisation et de leur sortie. Elle est appréciée notamment par référence à des flux de trésorerie futurs actualisés déterminés dans le cadre des hypothèses économiques et des conditions d'exploitation prévisionnelles retenues par la direction du Groupe.

3.12 - Actifs et passifs financiers

Les actifs financiers comprennent les actifs disponibles à la vente, les actifs détenus jusqu'à leur échéance, les prêts et les créances et la trésorerie et équivalents de trésorerie.

Les passifs financiers comprennent les emprunts, les autres financements et découverts bancaires et les dettes d'exploitation.

L'évaluation et la comptabilisation des actifs et passifs financiers sont définies par la norme IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation ».

3.12.1 - Evaluation et comptabilisation des actifs financiers

Actifs détenus jusqu'à leur échéance

Ces titres sont exclusivement des titres à revenus fixes ou déterminables et à échéances fixées, autres que les prêts et créances, et que le Groupe a l'intention et la capacité de conserver jusqu'à l'échéance. Après leur comptabilisation initiale à leur juste valeur, ils sont évalués et comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif (« TIE »).

Les actifs détenus jusqu'à leur échéance font l'objet d'un suivi d'indication objective de dépréciation. Un actif financier est déprécié si sa valeur comptable est supérieure à sa valeur recouvrable estimée lors des tests de dépréciation. La perte de valeur est enregistrée en compte de résultat.

Actifs disponibles à la vente

Les actifs disponibles à la vente comprennent principalement les titres de participation non consolidés et des valeurs mobilières ne répondant pas à la définition des autres catégories d'actifs financiers. Ils sont évalués à leur juste valeur et les variations de valeur sont enregistrées dans les capitaux propres.

La juste valeur correspond au prix de marché pour les titres cotés ou à une estimation de la valeur d'utilité pour les titres non cotés, déterminée en fonction des critères financiers les plus appropriés à la situation particulière de chaque titre.

Lorsqu'il existe une indication objective de la dépréciation de ces titres, la perte cumulée qui a été comptabilisée en capitaux propres est constatée en résultat.

Prêts et créances

Cette catégorie inclut les créances rattachées à des participations, les autres prêts et créances et les créances commerciales. Ces instruments sont initialement comptabilisés à la juste valeur puis au coût amorti calculé à l'aide du TIE. Les créances à court terme sans taux d'intérêt déclaré sont évaluées au montant de la facture d'origine à moins que l'application d'un taux d'intérêt implicite n'ait un effet significatif. Pour les prêts et créances à taux variable, une réestimation périodique des flux de trésorerie, afin de traduire l'évolution des taux d'intérêt du marché, modifie le taux d'intérêt effectif et par conséquent la valorisation du prêt ou de la créance.

Les prêts et créances font l'objet d'un suivi d'indication objective de dépréciation. Un actif financier est déprécié si sa valeur comptable est supérieure à sa valeur recouvrable estimée lors des tests de dépréciation. La perte de valeur est enregistrée en compte de résultat.

Actifs à la juste valeur par le compte de résultat

Les actifs considérés comme détenus à des fins de transaction comprennent les actifs que la société a l'intention de revendre dans un terme proche afin de réaliser une plus value, qui appartiennent à un portefeuille d'instruments financiers gérés ensemble et pour lequel il existe une pratique de cession à court terme. Les actifs de transaction peuvent aussi comprendre des actifs volontairement classés dans cette catégorie, indépendamment des critères énumérés ci-dessus (option « Fair Value »).

Ces actifs sont classés au bilan en actifs financiers à court terme.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les équivalents de trésorerie sont détenus dans le but de faire face aux engagements de trésorerie à court terme plutôt que pour un placement ou d'autres finalités. Ils sont facilement convertibles, en un montant de trésorerie connu et soumis à un risque négligeable de changement de valeur. La trésorerie et équivalents de trésorerie sont constitués par les liquidités immédiatement disponibles et par les placements à court terme dont l'échéance est généralement inférieure ou égale à trois mois à la date d'acquisition. Elles sont évaluées au coût historique qui est proche de leur valeur de réalisation.

3.12.2 - Evaluation et comptabilisation des passifs financiers

Passifs financiers

A l'exception des passifs de transaction qui sont évalués à la juste valeur, les emprunts et autres passifs financiers sont évalués initialement à la juste valeur puis au coût amorti, calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif (« TIE »).

Les frais de transaction qui sont directement attribuables à l'acquisition ou à l'émission d'un passif financier viennent en diminution de ce passif financier. En effet, les passifs sont initialement évalués au coût, qui est la juste valeur de la contrepartie donnée ou reçue pour ce passif financier. Ces frais sont ensuite amortis actuariellement sur la durée de vie du passif, selon la méthode du TIE.

Le TIE est le taux qui actualise le flux attendu des sorties de trésorerie futures jusqu'à l'échéance ou jusqu'à la date la plus proche de refixation du prix au taux de marché, à la valeur nette comptable actuelle du passif financier.

3.13 - Stocks

Les stocks sont valorisés au plus bas de leur coût d'entrée ou de leur valeur nette probable de réalisation. Le coût d'entrée correspond au coût d'acquisition ou au coût de production qui est déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré.

3.14 - Impôts différés

Conformément à la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat », des impôts différés sont constatés sur toutes les différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs bases fiscales, ainsi que sur les déficits fiscaux, selon la méthode du report variable. Les actifs d'impôts différés ne sont comptabilisés que lorsque leur recouvrement est probable sur un horizon de 3 à 5 ans.

La norme IAS 12 requiert notamment de comptabiliser des impôts différés passifs relatifs à l'ensemble des immobilisations incorporelles reconnues lors de regroupement d'entreprises (marques, bases d'annonceurs, ...).

S'agissant des participations dans les filiales, coentreprises et entreprises associées, un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toute différence temporaire imposable entre la valeur comptable des titres et leur base fiscale sauf si :

1. le groupe contrôle la date à laquelle cette différence temporaire (par exemple : distribution de dividendes) se renversera et
2. il est probable que cette différence ne se renversera pas dans un avenir prévisible.

En pratique, cela signifie que, pour les sociétés intégrées globalement, un passif d'impôt différé est reconnu à due concurrence des impôts de distribution sur les dividendes dont le versement est planifié par le Groupe.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire permettant d'effectuer la compensation sur l'impôt exigible futur. Les éventuelles compensations sont traitées par groupe fiscal dépendant d'une seule autorité fiscale.

Les impôts différés relatifs à des éléments comptabilisés directement en capitaux propres sont également comptabilisés en capitaux propres.

Conformément à la norme IAS 12, les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés

3.15 - Provisions

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », des provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation du Groupe à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé dont le règlement devrait se traduire pour l'entreprise par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques.

Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire ou contractuel. Elle peut également découler de pratiques du Groupe ou d'engagements publics ayant créé une attente légitime des tiers concernés sur le fait que le Groupe assumera certaines responsabilités.

L'estimation du montant figurant en provisions correspond à la sortie de ressources qu'il est probable que le Groupe doive supporter pour éteindre son obligation. Si aucune évaluation fiable de ce montant ne peut être réalisée, aucune provision n'est comptabilisée ; une information en annexe est alors fournie.

Les passifs éventuels, correspondent à des obligations potentielles résultant d'événements passés dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance d'événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entreprise ou des obligations probables pour lesquelles la sortie de ressources ne l'est pas. Ils font l'objet d'une information en annexe.

Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution, avant la date de clôture.

Les provisions sont actualisées lorsque l'effet de l'actualisation est significatif.

3.16 - Engagements de retraites et avantages similaires

3.16.1 - Avantages postérieurs à l'emploi

Indemnités de départ à la retraite et engagements similaires

En France, la législation prévoit que des indemnités sont versées aux salariés au moment de leur départ en retraite en fonction de leur ancienneté et de leur salaire à l'âge de la retraite.

Conformément à la norme IAS 19 révisée, les régimes à prestations définies font l'objet d'une évaluation actuarielle suivant la méthode des unités de crédits projetées. Selon cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations, et chacune de ces unités est évaluée séparément pour valoriser l'obligation finale, et ce en utilisant des hypothèses démographiques (turnover du personnel, mortalité, âge de départ à la retraite...) et financières (augmentation future de salaire par catégorie).

Cette obligation finale est ensuite actualisée avec un taux déterminé par référence au rendement des obligations privées à long terme de première catégorie (ou des obligations d'Etat s'il n'existe pas de marché actif).

Les écarts actuariels relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi, sont comptabilisés pour leur intégralité en autres éléments du résultat global.

Autres régimes de retraite

Ces avantages sont offerts au travers de régimes à cotisations définies pour lesquelles le Groupe n'a pas d'autre obligation que le paiement de cotisations ; la charge qui correspond aux cotisations versées est prise en compte en résultat sur l'exercice.

3.16.2 - Autres avantages à long terme

Les autres avantages à long terme pouvant être accordés par le Groupe consistent principalement en médailles du travail évaluées également sur la base d'hypothèses actuarielles.

3.16.3 - Indemnités de rupture de contrat de travail

Le cas échéant, les indemnités de rupture de contrat de travail font l'objet d'une évaluation actuarielle et sont provisionnées à hauteur de l'engagement en résultant.

Pour tous ces engagements induisant le versement d'indemnités de rupture de contrat de travail, l'incidence des variations d'hypothèses est prise en compte en résultat de l'exercice au cours duquel

les modifications interviennent.

3.17 - Rémunération en actions

Conformément à la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions », les options d'achat et de souscription d'actions et les attributions gratuites d'actions accordées aux salariés du groupe sont évaluées à leur date d'octroi.

La valeur des options d'achat et de souscription d'actions est notamment fonction du prix d'exercice et de la durée de vie de l'option, du prix actuel des actions sous-jacentes, de la volatilité attendue du prix de l'action, des dividendes attendus sur les actions et du taux d'intérêt sans risque pour la durée de vie de l'option. Cette valeur est enregistrée en charges de personnel (rubrique « Rémunération en actions ») linéairement entre la date d'octroi et la date d'exercice – période d'acquisition des droits – avec une contrepartie directe en capitaux propres pour les plans dénoués en actions et en dette vis-à-vis du personnel pour les plans dénoués en trésorerie. Le Groupe a opté pour l'application rétrospective des dispositions de la norme IFRS 2 pour les plans dénoués en actions et en trésorerie. Les nouveaux plans émis sont valorisés conformément à la norme IFRS 2 en utilisant un modèle de loi binomiale.

La juste valeur d'une action attribuée gratuitement correspond au prix de marché de l'action à la date d'attribution ajusté de la perte de dividendes attendus pendant la période d'acquisition. Cette charge est constatée de manière linéaire sur la période d'acquisition et, le cas échéant, ajustée de l'évolution de la probabilité d'atteinte des conditions de performance.

3.18 - Actions propres

Conformément à IAS 32, les achats d'actions propres sont enregistrés en diminution des capitaux propres sur la base de leur coût d'acquisition. Lors de la cession d'actions propres, les gains et pertes sont inscrits dans les réserves consolidées pour leurs montants nets d'impôt.

Note 4 - Information sectorielle

En tant que leader européen de la communication digitale locale, SoLocal Group remplit une mission d'intérêt général et à fort potentiel qui consiste à « révéler les savoir-faire locaux, partout et stimuler l'activité locale des entreprises ».

SoLocal Group a généré un chiffre d'affaires de 812,3 millions d'euros en 2016, ses activités Internet et Imprimés & Vocal représentant respectivement 80% et 20%. L'activité Internet est portée par les deux principales activités digitales que sont Search Local et Marketing Digital.

Internet

En 2016, SoLocal Group a enregistré un chiffre d'affaires Internet de 648,7 millions d'euros, représentant 80 % du chiffre d'affaires du Groupe.

Les activités Internet de SoLocal Group s'articulent autour de deux lignes produits :

o En premier lieu, nous offrons des services et des solutions digitales aux entreprises pour accroître leur visibilité et développer leurs contacts au niveau local : cette activité de Search Local enregistre en 2016 un chiffre d'affaires de 490,6 millions d'euros grâce à une audience pérenne et très qualitative générée à travers nos propres marques (PagesJaunes, Mappy, Ooreka) et nos partenariats privilégiés (Google, Bing (Microsoft), Yahoo!, Apple et Facebook).

o En second lieu, nous créons et mettons à disposition des internautes le meilleur contenu local et personnalisé sur les professionnels : cette activité de Marketing Digital représente en 2016 un chiffre d'affaires de 158,1 millions d'euros. Ces technologies, très différenciantes, ont été créées au cours des cinq dernières années et connaissent une croissance rapide (+10% en 2016 par rapport à 2015). Elles comprennent les sites & contenus, le programmation local et les services transactionnels. Nous avons fortement innové sur ces gammes de produits depuis 2015, avec une montée en gamme de notre offre de sites Internet et de product & store locator, le lancement réussi de l'offre de ciblage ADhesive, qui tire parti de nos données sur les intentions d'achat local des internautes, le lancement de l'offre Booster Contact (campagnes de mots clés) et plus récemment le lancement de l'offre Tract Digital, en partenariat avec Facebook. En outre, nos services transactionnels ont été rebaptisés PagesJaunes Resto et PagesJaunes Doc, mettant à profit et renforçant la puissance du trafic généré sur PagesJaunes.

Imprimés & Vocal

Les activités Imprimés & Vocal ont généré 163,5 millions d'euros en 2016. Ce segment comprend les activités du Groupe relatives à la publication, à la distribution et à la vente d'espaces publicitaires dans les annuaires imprimés (PagesJaunes, PagesBlanches), ainsi que d'autres activités du Groupe appelées « Vocal », y compris des services de renseignements téléphoniques et d'annuaire inversé.

4.1 - Par secteur d'activité

Le tableau ci-après présente la répartition des principaux agrégats en fonction des secteurs d'activité pour les périodes closes aux 31 décembre 2016 et 2015 :

<i>(Montants en milliers d'euros)</i>	Période close le 31 Décembre 2016			Période close le 31 Décembre 2015		
	Consolidé	Activités désengagées	Activités poursuivies	Consolidé	Activités désengagées	Activités poursuivies
Chiffre d'affaires	812 277	-	812 277	877 959	5 317	872 642
- Internet	648 729	-	648 729	645 504	5 317	640 187
- Imprimés & Vocal	163 548	-	163 548	232 455	-	232 455
EBITDA récurrent ¹	229 005	-	229 005	260 858	(9 467)	270 325
- Internet	185 624	-	185 624	189 573	(9 467)	199 040
- Imprimés & Vocal	43 381	-	43 381	71 285	-	71 285

¹ L'EBITDA récurrent a été ajusté à la marge en ce qui concerne la ventilation des EBITDA Internet et Imprimés & Vocal sur 2015 par rapport à la publication des informations financières consolidées au 31 Décembre 2015 pour avoir des indicateurs établis sur des méthodes comparables

4.2 - Par zone géographique

<i>(Montants en milliers d'euros)</i>	Période close le 31 décembre 2016	Période close le 31 décembre 2015
Chiffre d'affaires contributif	812 277	877 959
- France	788 689	856 578
- Autres	23 588	21 381
Actifs	769 339	758 983
- France	631 994	657 152
- Autres	17 875	14 180
- Non affecté	119 471	87 652

Note 5 - Variation du périmètre de consolidation

Les principales opérations intervenues au cours des exercices 2016 et 2015 sont les suivantes :

2016

Le 1^{er} janvier 2016, fusion par absorption de la société Horyzon Média World Wide par QDQ Média. Création de la société Effilab Dubaï détenue à 51% par Effilab.

Le 7 mars 2016, création de la société Effilab Australia détenue à 51% par Effilab.

2015

Le 15 juin 2015, Euro Directory a cédé les 10,1% du capital d'Editus Luxembourg. A l'issue de cette opération, SoLocal Group ne détient plus de participation au sein d'Editus.

Le 16 octobre 2015, 100% des titres Horyzon Media ont été cédés.

Le 31 décembre 2015, 100% des titres Sotravo ont été cédés.

Le 23 décembre 2015, SoLocal Group a acquis 100% des actions et droits de vote de la société Effilab, agence de marketing digital spécialisée dans la création, la gestion et l'optimisation de campagnes publicitaires (yc « Adwords ») sur les moteurs de recherche et le positionnement sur les réseaux sociaux.

Note 6 - Charges de personnel

(en milliers d'euros, sauf les effectifs)	Période close le 31 décembre 2016	Période close le 31 décembre 2015
Effectif moyen (équivalent temps plein)	4 386	4 666
Salaires et charges	(364 262)	(387 513)
dont : - Traitements et salaires	(242 630)	(256 619)
- Charges sociales	(108 412)	(119 523)
- CICE	3 037	3 457
- Taxes sur les salaires, intérim et autres	(16 257)	(14 829)
Rémunération en actions (1)	2 304	(3 074)
dont : - Stocks options et actions gratuites	4 542	(2 865)
- Charges sociales attributions de stock options et d'actions gratuites	(2 238)	(209)
Participation des salariés (2)	(6 497)	(9 463)
Total charges de personnel	(368 455)	(400 051)

(1) cf. note 24

(2) y c. forfait social

Note 7 - Eléments non récurrents

Cette rubrique inclut notamment, les pertes de valeur sur écarts d'acquisition et sur immobilisations, les variations de juste valeur des compléments de prix accordés dans le cadre d'acquisitions de titres, les frais d'acquisition des titres de participation ainsi que les coûts de restructurations.

En 2016, cette rubrique totalise 5,1 millions d'euros couvrant une provision relative à un litige fournisseur, les dépenses exceptionnelles de personnel engagés pour sécuriser la continuité de

l'activité et des coûts de départs.

En 2015, cette rubrique incluait les coûts relatifs au plan de départ volontaire, une provision relative au contentieux du PSE (Plan de Sauvegarde de l'Emploi – cf. note sur les litiges) ainsi que la reprise de provision liée aux engagements de départs à la retraite et des avantages à long terme (médaille du travail). L'ensemble de ces coûts représentait un total de 49,4 millions d'euros.

Note 8 – Charges financières nettes

Les charges financières nettes se décomposent de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	Période close le 31 Décembre 2016	Période close le 31 Décembre 2015
Intérêts et assimilés sur actifs financiers	1 231	533
Résultat de cession d'actifs financiers	69	48
Variation de la juste valeur des instruments de couverture	-	1 342
Dividendes reçus	125	-
Produits financiers	1 425	1 923
Intérêts sur dettes financières	(64 120)	(64 583)
Produits / (charges) sur instruments de couverture	-	(11 107)
Amortissement des frais d'émission d'emprunts	(7 840)	(7 368)
Variation de la juste valeur des actifs et passifs financiers	25	2 742
Autres frais & honoraires financiers ⁽¹⁾	(1 405)	(3 385)
Coût de désactualisation ⁽²⁾	(1 907)	(1 834)
Charges financières	(75 247)	(85 535)
Gain (perte) de change	(25)	-
Charges financières nettes	(73 847)	(83 612)

(1) Essentiellement composé de frais courants liés à la gestion de la dette.

(2) Le coût de désactualisation correspond à l'accroissement, au cours de l'exercice, de la valeur actuelle des engagements de retraite (cf. note 23).

Note 9 - Impôt sur les sociétés

9.1 - Preuve d'impôt groupe

L'impôt sur les sociétés de l'année résulte de l'application du taux effectif de fin d'exercice au résultat avant impôts.

Le rapprochement entre l'impôt théorique calculé sur la base du taux légal d'imposition en France et l'impôt effectif est le suivant :

(en milliers d'euros)	Période close le 31 Décembre 2016	Période close le 31 Décembre 2015
Résultat net des activités avant impôt	89 384	59 298
Quote-part de résultat des entreprises associées	-	107
Résultat net des activités hors Q-P des entreprises associées avant impôt	89 384	59 190
Taux légal d'imposition en France	34,43%	34,43%
Impôt théorique	(30 778)	(20 381)
Pertes des sociétés non intégrées fiscalement, nettes de l'impact des activités désengagées	(541)	(138)
Rémunération en actions	1 440	1 621
Filiales étrangères	1 110	593
Pertes de valeur des écarts d'acq. et var. complt prix	(602)	-
Amortissements non déductibles	-	(172)
Cotisation à la Valeur Ajoutée des Entreprises (après IS)	(6 047)	(6 845)
Plafonnement de déductibilité des intérêts financiers	(5 445)	(6 479)
Régularisation IS sur exercices antérieurs	886	7
Taxe additionnelle de 10,7%	2 079	(1 980)
Autres produits non taxables et charges non déductibles (dont CIR, CICE et différentiel de taux sur les impôts différés à compter de 2019)	(2 531)	1 126
Impôt effectif	(40 428)	(32 649)
<i>dont impôt courant</i>	<i>(31 557)</i>	<i>(24 579)</i>
<i>dont impôt différé</i>	<i>(8 871)</i>	<i>(8 070)</i>
Taux d'imposition effectif	45,2%	55,2%

9.2 - Impôt au bilan

La position bilancielle nette est détaillée comme suit :

(en milliers d'euros)	Période close le 31 Décembre 2016	Période close le 31 Décembre 2015
Indemnités de départ en retraite	22 753	24 793
Participation des salariés	1 726	2 204
Provisions non déductibles	1 278	2 344
Reports déficitaires	171	-
Autres différences (dont CIR)	904	1 285
Sous-total impôts différés actifs	26 832	30 626
Frais d'émission d'emprunts	(10 592)	(7 186)
Amortissements à caractère fiscal	(32 564)	(30 688)
Sous-total impôts différés passifs	(43 156)	(37 874)
Total impôts différés actifs / (passifs), nets	(16 324)	(7 248)
<i>Impôts différés à l'actif</i>	182	-
<i>Impôts différés au passif</i>	(16 506)	(7 248)

Aucun impôt différé actif relatif aux déficits reportables de QDQ Media et ses filiales n'a été comptabilisé au bilan, ce sous groupe ayant enregistré un résultat net déficitaire en 2016. Le montant de l'impôt différé non reconnu est estimé à 65,1 millions d'euros au 31 décembre 2016. Concernant les autres différences, elles incluent un produit constaté d'avance de 0,4 million d'euros relatif au CIR 2014. A compter de 2015, il n'y a plus d'étalement du CIR.

L'impôt différé passif au bilan passe de 7,2 millions d'euros au 31 décembre 2015 à 16,5 millions d'euros au 31 décembre 2016.

Au bilan du 31 décembre 2016, l'impôt sur les sociétés représente une créance de 0,4 million d'euros et une dette d'un montant de 4,1 millions d'euros. Au 31 décembre 2015, l'impôt sur les sociétés représentait une créance de 16,8 millions d'euros et une dette d'un montant de 0,1 million d'euros.

L'impôt décaissé au cours de l'exercice 2016 est de 12,6 millions d'euros contre 20,0 millions d'euros en 2015.

(en milliers d'euros)	Période close le 31 Décembre 2016	Période close le 31 Décembre 2015
Solde en début d'exercice	(7 248)	6 928
Variations enregistrées en capitaux propres	9	(6 106)
Variations enregistrées en résultat	(8 871)	(8 070)
Autres variations	(214)	-
Solde en fin d'exercice	(16 324)	(7 248)

Note 10 - Résultat par action

En 2016, le résultat net s'élève à 49,0 millions d'euros. Le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation est de 38,8 millions, déduction faite des actions propres. Le résultat net par action de l'ensemble consolidé s'élève donc à 1,26 euro en considérant l'effet potentiellement dilutif lié à l'existence, en moyenne sur l'exercice 2016, de 1,6 million d'options de souscription d'actions et d'actions gratuites (cf. note 24).

En 2015, le résultat net s'élève à 26,6 millions d'euros. Suite au regroupement d'actions du 26 octobre 2015 (cf. note 22), le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation est de 38,7 millions, déduction faite des actions propres. Le résultat net par action de l'ensemble consolidé s'élève donc à 0,69 euro en considérant l'effet potentiellement dilutif lié à l'existence, en moyenne sur l'exercice 2015, de 2,0 millions d'options de souscription d'actions et d'actions gratuites (cf. note 24).

Note 11 - Ecart d'acquisition des sociétés intégrées

Depuis 2015, le niveau d'analyse auquel le Groupe apprécie la valeur actuelle des écarts d'acquisition correspond au niveau de chacune des lignes produits.

Ventilation de la valeur nette des écarts d'acquisition par secteur d'activité :

(en milliers d'euros)	Période close le 31 Décembre 2016			Période close le 31 Décembre 2015			Variation Valeur nette
	Valeur brute	Pertes de valeur cumulées	Valeur nette	Valeur brute	Pertes de valeur cumulées	Valeur nette	
Search local et Transactionnel	54 201	(1 400)	52 801	54 201	(1 400)	52 801	-
Sites	26 891	-	26 891	26 891	-	26 891	-
Programmatique	15 815	-	15 815	15 415	-	15 415	400
Internet	96 907	(1 400)	95 507	96 507	(1 400)	95 107	400
Autres (QDQ & 123people)	75 282	(75 282)	-	75 282	(75 282)	-	-
TOTAL	172 189	(76 682)	95 507	171 789	(76 682)	95 107	400

L'évolution de la valeur nette des écarts d'acquisition s'analyse de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	2016	2015
Solde en début d'exercice	95 107	82 467
Acquisitions / cessions	-	12 640
Variation de juste valeur	400	-
Pertes de valeur	-	-
Solde en fin d'exercice	95 507	95 107

La valeur des écarts d'acquisition a fait l'objet d'un examen dans le cadre de l'arrêté des comptes consolidés, selon la méthode décrite en note 3.8 – Principes comptables, sur la base de plans d'affaires, d'un taux de croissance perpétuelle de 1,5% pour l'UGT « Search Local et transactionnel » et de 3,0% pour les UGT « Sites » et Programmatique » et d'un taux d'actualisation après impôt de 9,0% pour l'UGT « Search Local et transactionnel » et de 15,0% pour les UGT « Sites » et « Programmatique ». Ces taux sont basés sur des études sectorielles publiées.

Les hypothèses retenues pour la détermination des valeurs recouvrables sont de nature similaire d'une UGT à l'autre ; il s'agit :

- du chiffre d'affaires qui reflète le nombre de clients, l'ARPA, le taux de pénétration des offres,

- des coûts avec les niveaux de coûts commerciaux nécessaires pour faire face au rythme de conquête et de renouvellement des clients, au positionnement de la concurrence, les possibilités d'adaptation des coûts à l'évolution du chiffre d'affaires ou des effets de l'attrition naturelle des effectifs,
- du niveau des dépenses d'investissements qui peut être affecté par l'évolution constante des nouvelles technologies.

Les valeurs assignées à chacun de ces paramètres sont le reflet de l'expérience passée, affectée des évolutions anticipées sur la période du plan. Ces paramètres constituent les principaux facteurs de sensibilité.

En termes de sensibilité, une augmentation de 1% du taux d'actualisation sur l'ensemble des UGT, une baisse de 1% taux de croissance perpétuelle ou encore une diminution de 1% du taux de marge de la dernière année des plans d'affaires ne conduirait pas à la constatation d'une dépréciation.

Note 12 - Autres immobilisations incorporelles

(en milliers d'euros)	31 décembre 2016			31 décembre 2015		
	Valeur brute	Amortissements cumulés & Pertes de valeurs	Valeur nette	Valeur brute	Amortissements cumulés & Pertes de valeurs	Valeur nette
Logiciels et Applications support	369 321	(244 432)	124 889	316 445	(196 173)	120 272
Autres immobilisations incorporelles	10 336	(7 151)	3 185	10 200	(7 088)	3 111
Total	379 657	(251 583)	128 074	326 644	(203 261)	123 384

Aucune autre perte de valeur significative n'a été constatée aux 31 décembre 2016 et 2015.

L'évolution de la valeur nette des autres immobilisations incorporelles s'analyse de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	31 décembre 2016	31 décembre 2015
Solde en début d'exercice	123 384	107 265
Acquisitions	1 293	2 127
Immobilisations générées en interne (1)	54 308	60 450
Effet des variations de périmètre	-	(340)
Ecart de conversion	(263)	19
Reclassements	-	-
Cessions et amortissements accélérés	(372)	(1 838)
Dotations aux amortissements	(50 276)	(44 300)
Solde en fin d'exercice	128 074	123 384

(1) concerne l'ensemble des frais de développement activés

Note 13 - Immobilisations corporelles

(en milliers d'euros)	31 décembre 2016			31 décembre 2015		
	Valeur brute	Amortissements cumulés	Valeur nette	Valeur brute	Amortissements cumulés	Valeur nette
Informatique et terminaux	67 181	(58 478)	8 704	62 018	(55 347)	6 671
Autres	56 692	(31 976)	24 716	64 966	(43 256)	21 710
Total	123 874	(90 454)	33 420	126 984	(98 603)	28 381

Aucune perte de valeur significative n'a été constatée aux 31 décembre 2016 et 2015.

L'évolution de la valeur nette des immobilisations corporelles s'analyse de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	31 décembre 2016	31 décembre 2015
Solde en début d'exercice	28 381	25 269
Acquisitions d'immobilisations corporelles	13 509	13 832
Effet des variations de périmètre	-	(138)
Ecart de conversion	(24)	4
Cessions et mises au rebut	(21)	(37)
Dotations aux amortissements	(8 424)	(10 548)
Solde en fin d'exercice	33 420	28 381

Note 14 - Autres actifs disponibles à la vente

Cette rubrique inclut les titres de participation classés en actifs disponibles à la vente au sens de la norme IAS 39.

Note 15 - Autres actifs financiers non courants

Les autres actifs financiers comprennent essentiellement la partie long terme des dépôts de garantie.

Note 16 - Stocks nets

Les stocks sont principalement composés d'en cours de production de service relatifs à la fabrication des annonces (produits imprimés et en ligne) et des sites internet.

Ces stocks sont, le cas échéant, dépréciés lorsque les perspectives commerciales peuvent entraîner un risque d'écoulement pour une valeur inférieure à la valeur au bilan.

Aucune mise au rebut significative n'a été comptabilisée au cours des exercices 2016 et 2015.

Note 17 - Créances clients

La décomposition en valeur brute et dépréciations des comptes clients est la suivante :

en milliers d'euros	31 décembre 2016	31 décembre 2015
Créances clients brutes	344 486	374 002
Provisions pour dépréciation	(20 667)	(20 361)
Créances nettes avant dépréciation statistique	323 819	353 641
Prov. pour dépréciation statistique (1)	(2 919)	(1 018)
Créances clients nettes	320 900	352 623

(1) cf. note 21 – Variations des provisions pour dépréciation des actifs

Au 31 décembre, les créances clients ont les échéances suivantes :

en milliers d'euros	Total (1)	Non échues (1)	Echues et non dépréciées (1)					
			< 30 jours	entre 31 et 60 jours	entre 61 et 90 jours	entre 91 et 180 jours	entre 181 et 360 jours	> à 360 jours
2016	323 819	292 936	14 486	6 182	3 961	2 507	2 270	1 477
2015	353 641	327 930	8 664	6 056	4 512	3 247	2 963	269

(1) Hors provisions pour dépréciation statistiques d'un montant total de 2 919K€ au 31 décembre 2016 et 1 018K€ au 31 décembre 2015

Le portefeuille des créances clients du Groupe ne présente pas de risque de concentration important (environ 500 000 annonceurs dont 480 000 sur PagesJaunes en France). En France, les 20 premiers annonceurs de PagesJaunes représentent 1,6% de ce chiffre d'affaires (1,5% en 2015) et les annonceurs des 10 premières rubriques professionnelles représentent 13,9% du chiffre d'affaires de PagesJaunes (14,2% en 2015). Les provisions pour risques clients demeurent à un niveau très faible, avec un taux de dotations nettes par rapport au chiffre d'affaires de 0,4% en 2016 contre 0,1% en 2015.

Note 18 – Coût d’acquisition de contrats

Les coûts d'acquisition de contrats représentent les coûts variables de la force de vente liés à la commercialisation de produits publicitaires dans les annuaires imprimés et sur les supports digitaux. Ces coûts incrémentaux et directs d’obtention de commandes clients sont activés au bilan sur ce poste et sont comptabilisés en charges sur la durée de vie des commandes clients, c'est-à-dire en fonction de la parution des annonces et de la reconnaissance du chiffre d’affaires.

Note 19 - Autres actifs courants

Les autres actifs courants se décomposent comme suit :

en milliers d’euros	31 décembre 2016	31 décembre 2015
TVA à recevoir	20 114	17 161
Divers Etat à recevoir	206	92
Avances, acomptes & avoirs fournisseurs	3 491	3 310
Autres actifs courants (1)	6 717	3 533
Total	30 528	24 096

Note 20 - Variations des provisions pour dépréciation des actifs

(en milliers d’euros)	Solde en début de période	Dotations	Reprises provisions non utilisées	Reprise provisions utilisées	Autres mouvements (1)	Solde en fin de période
2015						
Créances clients	22 846	9 806	(740)	(8 840)	(1 693)	21 379
Autres actifs	-	-	-	-	-	-
2016						
Créances clients	21 379	8 783	(831)	(5 745)	-	23 586
Autres actifs	-	-	-	-	-	-

(1) En 2015, cession de Horyzon Media et Sotravo et acquisition Effilab

Application d'un taux de provision en fonction de l’ancienneté des créances basé sur un historique observé des recouvrements.

Note 21 - Capitaux propres

21.1 - Capital social

Le capital social de SoLocal Group est composé de 38 876 564 actions de 6,00 euros de valeur nominale chacune, soit un montant total de 233 259 384 euros (actions auto détenues non déduites).

21.2 - Autres réserves et autres éléments du résultat global

Les autres réserves consolidées et autres éléments du résultat global sont négatifs à hauteur de 1 927,7 millions d'euros au 31 décembre 2016 (1 947,3 millions d'euros au 31 décembre 2015) et se composent essentiellement de :

- de la part des distributions excédant le résultat de l'exercice, relative essentiellement à la distribution exceptionnelle opérée en novembre 2006 d'un montant de 2 519,7 millions d'euros ;
- des écarts actuariels sur indemnités de fin de carrière (IAS 19) d'un montant négatif de 11,6 millions d'euros ;
- de la contrepartie de la charge de rémunération en actions pour la part dénouée en instruments de capitaux propres d'un montant de 57,0 millions d'euros (61,5 millions d'euros au 31 décembre 2015), cf. note 24.

21.3 - Actions propres

Au travers du contrat de liquidité, la Société détenait 82 722 de ses propres actions au 31 décembre 2016 contre 82 850 au 31 décembre 2015, comptabilisées en diminution des capitaux propres.

21.4 - Dividendes

SoLocal Group n'a pas procédé à de distribution de dividende en 2016 ni en 2015.

Note 22 - Dettes fournisseurs

Les dettes fournisseurs ne portent pas intérêt et sont en principe payables entre 30 jours et 60 jours.

Note 23 - Avantages du personnel, provisions et autres passifs

Ils se décomposent de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	31 décembre 2016	31 décembre 2015
Avantages postérieurs à l'emploi	78 205	75 562
Autres avantages à long terme	9 859	9 425
Avantages du personnel - non courants ⁽¹⁾	88 064	84 986
Autres provisions pour risques	8 807	27 703
Provisions pour litiges sociaux - fiscaux	12 270	5 951
Provisions - non courantes	21 077	33 654

(1) Cf. détails note suivante. Les avantages du personnel non courants concernent les entités françaises.

(en milliers d'euros)	31 décembre 2016	31 décembre 2015
Personnel (1)	70 163	68 146
Organismes sociaux	46 328	52 759
Total avantages du personnel - courants	116 491	120 904
TVA à payer	70 308	72 666
Divers Etat à payer	6 509	5 770
Autres passifs courants	6 844	5 728
Autres passifs courants	83 662	84 163

(1) Principalement constitué de la participation des salariés et de provisions de charges de personnel.

L'évolution des provisions est la suivante :

(en milliers d'euros)	Solde en début d'exercice	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice (provision non utilisée)	Reprise de l'exercice (provision utilisée)	Variations de périmètre, reclassements et autres	Solde en fin d'exercice
Provisions pour litiges sociaux et fiscaux	56 401	6 297	(2 000)	(174)	-	60 524
Autres provisions pour risques	10 221	2 911	(189)	(22 526)	609	(8 974)
Total provisions	66 622	9 208	(2 189)	(22 700)	609	51 550
- dont non courant	33 654	9 179	(2 189)	(19 765)	198	21 077
- dont courant	32 968	29		(2 935)	411	30 473

Les provisions constituées couvrent principalement des litiges sociaux et fiscaux.

Pagesjaunes SA a fait l'objet d'un redressement fiscal, notifié en 2014 et en 2015, au titre d'une partie du crédit d'impôt recherche 2010, 2011, 2012 et 2013. Les rectifications, qui ont fait l'objet d'une contestation, reposent notamment sur une divergence d'interprétation de la doctrine fiscale

entre PagesJaunes SA et l'administration.

Engagements de retraite et autres avantages du personnel

(en milliers d'euros)	Avantages postérieurs à l'emploi	Autres avantages à long terme	Total 31 décembre 2016	Avantages postérieurs à l'emploi	Autres avantages à long terme	Total 31 décembre 2015
Variation de la valeur des engagements						
Valeur totale des engagements en début de période	75 961	9 725	85 685	80 483	9 957	90 440
Coût des services rendus	4 795	660	5 454	4 685	662	5 347
Coût de l'actualisation (charge d'intérêts)	1 696	210	1 906	1 637	198	1 835
Cotisations versées par les employés	-	-	-	-	-	-
Modification du régime	-	-	-	-	-	-
Réductions / liquidations	(5 820)	(332)	(6 152)	(1 208)	(72)	(1 280)
(Gains) / pertes actuariels	2 472	155	2 627	(9 290)	(792)	(10 081)
Prestations payées	(495)	(259)	(754)	(346)	(228)	(574)
Acquisitions	-	-	-	-	-	-
Cessions / transferts d'activité	-	-	-	-	-	-
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-
Autres	(1)	-	(1)	-	-	-
Valeur totale des engagements en fin de période (A)	78 607	10 159	88 766	75 962	9 725	85 686
<i>Engagements de fin de période afférent à des régimes intégralement ou partiellement financés</i>	-	-	-	-	-	-
<i>Engagements de fin de période afférent à des régimes non financés</i>	78 607	10 159	88 766	75 962	9 725	85 686
Variation des actifs de couverture						
Juste valeur des actifs de couverture en début de période	-	-	-	-	-	-
Produits financiers sur les actifs de couverture	-	-	-	-	-	-
Gains / (pertes) sur actifs de couverture	-	-	-	-	-	-
Cotisations versées par l'Employeur	-	-	-	-	-	-
Cotisations versées par les employés	-	-	-	-	-	-
Réductions / liquidations	-	-	-	-	-	-
Prestations payées par les fonds	-	-	-	-	-	-
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-
Ecart sur le rendement	-	-	-	-	-	-
Juste valeur des actifs de couverture en fin de période (B)	-	-	-	-	-	-
Couverture financière						
Situation du régime (A) - (B)	78 607	10 159	88 766	75 962	9 725	85 686
Gains / (pertes) actuariels non reconnus	-	-	-	-	-	-
Coût des services passés non reconnu	-	-	-	-	-	-
Ajustement lié au plafonnement de l'actif	-	-	-	-	-	-
Provision / (actif) en fin de période	78 607	10 159	88 766	75 962	9 725	85 686
<i>dont provision / (actif) court terme</i>	<i>402</i>	<i>300</i>	<i>702</i>	<i>400</i>	<i>300</i>	<i>700</i>
<i>dont provision / (actif) long terme</i>	<i>78 205</i>	<i>9 859</i>	<i>88 064</i>	<i>75 562</i>	<i>9 425</i>	<i>84 986</i>
Charge de l'exercice						
Coût des services rendus	4 795	660	5 454	4 685	662	5 347
Coût de l'actualisation	1 696	210	1 906	1 637	198	1 835
Rendement attendu des actifs du régime	-	-	-	-	-	-
Amortissement des (gains) / pertes actuariels	-	155	155	-	(792)	(792)
Amortissement du coût des services passés	-	-	-	-	-	-
Effet de réductions / liquidations	(5 820)	(332)	(6 152)	(1 208)	(72)	(1 280)
Cessions / transferts d'activité	-	-	-	-	-	-
Ajustement lié au plafonnement de l'actif	-	-	-	-	-	-
Total charge de retraite	671	693	1 364	5 114	(4)	5 110
Evolution de la provision / (actif)						
Provision / (actif) en début de période	75 961	9 725	85 685	80 483	9 957	90 440
Charge de retraite	671	693	1 364	5 114	(4)	5 110
Charge de retraite des activités cédées	-	-	-	-	-	-
Cotisations versées par l'employeur	(495)	(259)	(754)	(346)	(228)	(574)
Prestations directement payées par l'employeur	-	-	-	-	-	-
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-
Gains / (pertes) actuariels	2 472	-	2 472	(9 290)	-	(9 290)
Ecart sur le rendement	(1)	-	(1)	(0)	-	(0)
Provision / (actif) en fin de période	78 607	10 159	88 766	75 962	9 725	85 686
Hypothèses						
Taux d'actualisation (%)	1,50%	1,50%	1,50%	2,25%	2,25%	2,25%
Taux d'inflation attendu sur le long terme (%)	2,0%	-	2,00%	2,0%	-	2,0%
Taux de progression des salaires attendu sur le long terme (%)	en fonction des catégories de salariés et de leur âge			en fonction des catégories de salariés et de leur âge		
Rendement attendu sur les actifs du régime (%)	1,50%	-	-	2,25%	-	-
Durée résiduelle probable d'activité	11,3	11,3	11,3	12,2	12,2	12,2
Montant comptabilisé en charge au titre de la période	671	693	1 364	5 114	(4)	5 110

En 2016, la charge constatée au titre des plans de retraite à cotisations définies s'élève à 44,6 millions d'euros.

Le taux d'actualisation retenu dans l'évaluation des engagements au 31 décembre 2016 est de 1,50%, contre 2,25% au 31 décembre 2015.

La norme IAS 19 fixe le taux d'actualisation comme étant égal au taux des obligations émises par

les entreprises de première catégorie à une échéance égale à la maturité de l'engagement ; si le marché de ces obligations n'est pas liquide, le taux est égal au taux des obligations d'Etat (OAT) correspondantes.

A la date d'évaluation, dans la zone Euro, les taux des obligations privées de première catégorie (AA) se situent entre 1,57% et 1,66% pour une maturité de 15 ans et plus selon le référentiel Bloomberg.

Le taux d'actualisation effectivement retenu dans la présente évaluation est ainsi conforme à la norme IAS 19.

Sensibilité du taux d'actualisation sur les avantages postérieurs à l'emploi (IFC) :

Une hausse de 0,50% du taux d'actualisation entraîne une baisse de l'engagement de l'ordre de 6,2% soit environ 4,7 millions d'euros, tandis qu'une baisse de 0,50% du taux d'actualisation entraîne une hausse de l'engagement de l'ordre 6,7% soit environ 5,2 millions d'euros.

Sensibilité du taux d'actualisation sur les autres avantages à long terme (médailles du travail) :

Une hausse de 0,50% du taux d'actualisation entraîne une baisse de l'engagement de l'ordre de 4,2% (moins d'un million d'euros), tandis qu'une baisse de 0,50% du taux d'actualisation entraîne une hausse de l'engagement de l'ordre de 4,6% (moins d'un million d'euros).

Pour l'ensemble des avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme, une hausse ou une baisse de 0,50% du taux d'actualisation, génère un impact résultat proche de zéro.

La valeur actualisée de l'obligation au titre de ces engagements et les ajustements du régime liés à l'expérience pour l'année en cours et pour les quatre années précédentes se présentent comme suit :

(en milliers d'euros)	2016	2015	2014	2013	2012
Valeur totale des engagements en fin de période	88 766	85 686	90 439	86 209	85 510
Juste valeur des actifs de couverture en fin de période	-	-	-	(30)	(29)
Situation du régime	88 766	85 686	90 439	86 179	85 481
(Gains) / pertes actuariels liés à l'expérience - passifs	(2 877)	107	(366)	(2 931)	(2 292)
(Gains) / pertes actuariels liés à l'expérience - actifs du régime	-	-	-	-	-

Note 24 - Stock options et actions gratuites

24.1 - Description des plans

24.1.1 - Stock options

Aucun plan de stock options n'a été consenti en 2016 et 2015 par SoLocal Group ou l'une de ses filiales.

24.1.2 - Actions gratuites

Le Conseil d'administration a été autorisé par l'assemblée générale extraordinaire du 29 avril 2014 à mettre en œuvre au profit de certains dirigeants et salariés du Groupe un plan d'attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre de la Société, au sens des articles L. 225-197-1 et suivants du Code de commerce, afin notamment de les associer au développement de la Société. Cette autorisation a été consentie pour une durée de 38 mois et le nombre total d'actions attribuées gratuitement au titre de cette résolution ne pourra représenter plus de 5% du capital de la Société postérieurement au règlement-livraison des augmentations de capital prévues lors de cette même assemblée générale.

Le 19 juin 2014, le Conseil d'administration a arrêté les conditions d'un plan d'attribution gratuites d'actions pour 45 221 000 actions. Ces actions seront définitivement acquises à l'issue de périodes d'acquisition se terminant les 19 juin 2016, 19 juin 2017 et 19 juin 2018, sous réserve que le bénéficiaire soit toujours salarié ou dirigeant du Groupe et que des conditions de performance soient satisfaites.

Le 9 février 2015, le Conseil d'administration a arrêté les conditions d'un plan d'attribution gratuites d'actions pour 2 305 000 actions. Ces actions seront définitivement acquises à l'issue de périodes d'acquisition se terminant les 9 février 2017, 9 février 2018 et 9 février 2019, sous réserve que le bénéficiaire soit toujours salarié ou dirigeant du Groupe et que des conditions de performance soient satisfaites.

L'ensemble de ces attributions a été fait avant le regroupement d'actions d'octobre 2015 qui a conduit à la multiplication du nominal par 30.

La date d'attribution retenue pour l'évaluation de la charge correspond à la date de tenue du Conseil d'administration ayant attribué les options, le délai d'information des attributaires ayant été considéré comme raisonnable.

24.2 - Evolution des plans de stock options et actions gratuites sur l'exercice

	Solde au 31 décembre 2015	Attribuées	Exercées	Annulées/ caduques	Solde au 31 décembre 2016	Prix d'exercice
Plans de souscription d'actions	236 789	-	-	(17 219)	219 570	
juillet 2010	50 179	-	-	(6 322)	43 857	€127,20
décembre 2010	5 736	-	-	-	5 736	€105,09
juillet 2009	45 086	-	-	(4 589)	40 497	€99,39
décembre 2009	2 700	-	-	-	2 700	€115,86
décembre 2007	133 088	-	-	(6 308)	126 780	€214,20
Plans d'attribution gratuite d'actions	1 475 238	-	-	(102 045)	1 373 193	Date d'acquisition définitive
février 2015	16 665	-	-	-	16 665	09/02/2017
février 2015	16 665	-	-	-	16 665	09/02/2018
février 2015	36 665	-	-	-	36 665	09/02/2019
juin 2014	314 980	-	-	(18 610)	296 370	19/06/2016
juin 2014	314 980	-	-	(18 610)	296 370	19/06/2017
juin 2014	755 070	-	-	(44 612)	710 458	19/06/2018
décembre 2013	20 212	-	-	(20 212)	-	31/12/2015

Au 31 décembre 2016, les options de tous les plans de souscription d'actions sont exerçables.

24.3 - Description des modèles d'évaluation

Il n'y a eu aucune nouvelle attribution en 2016, ni d'action de performance, ni de stock option.

24.4 - Charge relative aux plans de stock options et aux attributions gratuites d'actions

L'impact des plans d'options de souscription d'actions et des attributions gratuites d'actions sur le compte de résultat de l'exercice 2016 représente un produit net de 2,3 millions d'euros, compte-tenu de l'évolution du taux de probabilité d'atteinte des critères de performance, contre une charge de 3,1 millions d'euros en 2015. Ces montants incluent les charges sociales relatives à la cotisation patronale assise sur la juste valeur des instruments attribués soit 30%.

Ces plans sont prévus d'être dénoués en instruments de capitaux propres.

Note 25 - Trésorerie et équivalents de trésorerie, endettement financier net

L'endettement financier net correspond au total de l'endettement financier brut, diminué ou augmenté de la juste valeur des instruments dérivés actifs et passifs de couverture, et diminué de la trésorerie et équivalents de trésorerie.

<i>(en milliers d'euros)</i>	Période close le 31 Décembre 2016	Période close le 31 Décembre 2015
Intérêts courus non échus	27	122
Equivalents de trésorerie	10 172	36 602
Trésorerie	80 870	16 971
Trésorerie brute	91 069	53 695
Découverts bancaires	(56)	(365)
Trésorerie nette	91 013	53 330
Emprunt bancaire	783 638	800 483
Emprunt obligataire	337 846	350 000
Ligne de crédit revolving tirée	38 395	-
Frais d'émission d'emprunts	(10 545)	(18 385)
Dettes de crédit-bail	277	708
Compléments de prix sur acquisition de titres	1 988	2 759
Intérêts courus non échus	32 137	4 061
Autres dettes financières	4 045	4 242
Endettement financier brut	1 187 781	1 143 868
<i>dont courant</i>	<i>1 186 440</i>	<i>25 603</i>
<i>dont non courant</i>	<i>1 341</i>	<i>1 118 265</i>
Endettement net	1 096 768	1 090 538
Endettement net du groupe consolidé hors frais d'émission d'emprunts	1 107 313	1 108 923

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Au 31 décembre 2016, le montant des équivalents de trésorerie s'élèvent à 10,2 millions d'euros et sont principalement constitués d'OPCVM, de comptes à terme rémunérés non bloqués.

Ils sont évalués et sur la base de leur juste valeur.

Emprunt bancaire (contrat de crédit syndiqué)

Le contrat de crédit syndiqué a été amendé en septembre 2014 et contient les *covenants* financiers suivants :

- le ratio de dette nette consolidée sur EBITDA consolidé (le « **Ratio de Levier** ») doit être inférieur ou égal à 4,00 à chaque date de fin de trimestre civil sur la durée restante du contrat (EBITDA et dette nette consolidés tels que définis dans le contrat passé avec les

établissements financiers, à noter que la définition de l'EBITDA pour le calcul des covenants est différente de celle de l'EBITDA reporté dans les présents comptes) ;

- le ratio EBITDA consolidé par la charge nette consolidée d'intérêts doit être supérieur ou égal à 3,00 à chaque date de fin de trimestre civil sur la durée restante du contrat (EBITDA et charge nette consolidés tels que définis dans le contrat passé avec les établissements financiers) ;
- si le Ratio de Levier est supérieur à 3,50, un montant maximal d'investissements de 70 millions d'euros au cours de l'exercice annuel suivant.

Le contrat de crédit syndiqué de la Société comporte en outre des clauses de remboursement anticipé obligatoire au bénéfice des Tranches A7 et B3 dont notamment :

- une clause de remboursement anticipé obligatoire applicable en cas de changement de contrôle de la Société résultant de l'acquisition des actions de la Société (i.e. le fait pour une ou plusieurs personnes agissant de concert de prendre le contrôle (au sens de l'article 233-3 du Code de commerce) de la société en conséquence de l'acquisition des actions de la Société); et
- une clause de remboursement anticipé partiel pour chaque année civile à hauteur d'un pourcentage des flux de trésorerie consolidés du Groupe diminués du service de la dette, ce pourcentage variant en fonction du niveau du Ratio de Levier (67% si le Ratio est supérieur à 3,00, 50% s'il est compris entre 2,50 et 3,00 et 25% s'il est inférieur à 2,50).

Le contrat de crédit syndiqué de la Société comprend également certains engagements (sous réserve de certaines exceptions) de faire ou de ne pas faire applicables à la Société et/ou à ses filiales et au bénéfice des Tranches A7 et B3, dont notamment les engagements suivants :

- obligation de maintenir certaines autorisations ;
- restrictions relatives à l'octroi de sûretés ;
- restrictions relatives à la réalisation de fusions, scissions ou autre restructurations ;
- engagement de ne pas changer la nature générale des activités de la Société et du Groupe par rapport à leur activité à la date de conclusion du contrat de crédit syndiqué ;
- restrictions relatives à l'endettement financier pouvant être encouru par les filiales de la Société ; et
- interdiction pour la Société de réaliser des distributions de dividendes, amortissements et réductions de son capital et autres distributions en numéraire relatives à son capital tant que le Ratio de Levier est supérieur à 3,00.

Le contrat de crédit syndiqué de la Société comprend enfin des clauses de défaut usuelles au bénéfice des Tranches A7 et B3 (notamment en cas de défaut de paiement, de non-respect des covenants financiers ou des engagements de la Société (dont les engagements visés ci-dessus), de défaut croisé (notamment un défaut au titre de l'Emprunt Obligatoire) et d'ouverture d'une procédure de prévention ou de traitement des difficultés des entreprises) permettant aux prêteurs de déclarer la déchéance du terme des crédits qu'ils ont consenti à la Société et d'annuler leurs engagements au titre du contrat de crédit syndiqué de la Société.

Ces engagements et cas de défaut, ainsi que la clause de remboursement anticipé obligatoire du contrat de crédit syndiqué de la Société en cas de changement de contrôle ne sont pas applicables à la Tranche C1.

Au 31 décembre 2016, la dette bancaire (hors Tranche C1) se décompose de la manière suivante :

- Tranche A7 : au nominal de 783,6 millions d'euros : maturité mars 2018 avec une faculté d'extension à mars 2020 (sous condition de refinancement de l'emprunt obligataire de 350 millions d'euros avant mars 2018), remboursable *in fine* sous réserve des remboursements partiels décrits ci-dessus ; et
- Ligne de crédit revolving B3 : au nominal de 38,4 millions d'euros et intégralement tirée au 31 décembre 2016, amortissable de 2,7 millions d'euros à chaque trimestre et une maturité finale mars 2018 avec une faculté d'extension à mars 2020.

Les intérêts de la Tranche A7 et la ligne de crédit revolving B3 sont calculés de la manière suivante :

- Taux : Marge plus taux EURIBOR ou LIBOR 1,2,3 ou 6 mois à l'option de la société (les « Périodes d'intérêts »), payables à terme échu de chaque période d'intérêt :
- Intérêt de retard : 1% de majoration du taux d'intérêt applicable si la Société ne procède pas au paiement de tout montant exigible au titre du crédit syndiqué (à l'exclusion de la Tranche C1), à sa date d'exigibilité,
- Marge : Pourcentage par année en fonction du niveau du Ratio de Levier à la fin de la période de référence (*Accounting Period*) la plus récente, tel qu'indiqué dans le tableau ci-dessous :

Ratio de Levier

Supérieur ou égal à 3,0 :1

Inférieur à 3,0 :1 mais supérieur ou égal à 2,5 :1

Inférieur à 2,5 :1

Marge

4,00%

3,25%

2,50%

Emprunt obligataire et la Tranche C1

Par ailleurs, SoLocal Group dispose, au travers de l'entité PagesJaunes Finance & Co SCA, entité non affiliée et consolidée, d'un emprunt obligataire d'un montant de 350 millions d'euros dont les produits ont été utilisés par cette dernière pour financer la mise à disposition de la Société d'une Tranche C1 au titre du contrat de crédit syndiqué de la Société. Cet emprunt est à taux fixe 8,875% et la Tranche C1 est au taux fixe 8,895%, il est remboursable le 1^{er} juin 2018. Au 31 décembre 2016, le montant en consolidé est de 337,8 millions d'euros suite au rachat partiel d'une partie des obligations par le groupe (d'une valeur de 12,2 millions d'euros).

Les emprunts bancaire et obligataire sont garantis par un nantissement portant sur les titres de l'entité PagesJaunes SA détenus par SoLocal Group.

A la suite du non-respect au 30 juin, du covenant bancaire sur le levier financier du crédit syndiqué, l'ensemble des dettes (tranche A7, ligne RCF B3 et dette obligataire) a été reclassé en dette courante.

Se référer à la note sur la continuité d'exploitation (cf. note 2) qui inclut les derniers développements relatifs à la restructuration financière.

PagesJaunes Finance & Co SA et la Société ont conclu un accord séparé prévoyant notamment certains engagements (sous réserve de certaines exceptions) de faire ou de ne pas faire applicables à la Société et/ou à ses filiales et au bénéfice de la Tranche C1, dont notamment des engagements relatifs aux mêmes sujets que ceux prévus par le contrat de crédit syndiqué de la Société visés ci-dessus et les engagements suivants :

- Restrictions relatives à l'endettement financier pouvant être encouru par la société et ses filiales ; et
- Interdiction de réaliser certains paiements notamment au titre des distributions de dividendes d'acquisitions et de l'octroi de prêts.

En cas de changement de contrôle de la société tel que défini dans la documentation obligataire, la Société devra payer à PagesJaunes Finance & Co SCA (qui est à date le seul prêteur au titre de la Tranche C1) un montant au titre de la Tranche C1 tel qu'il permettra à PagesJaunes Finance & Co SCA de racheter aux obligataires qui le souhaitent leurs obligations au titre de l'emprunt obligataire susvisé.

Selon les termes des Obligations, constitue un cas de Changement de contrôle :

- la cession, en une opération ou une série d'opérations liées, de tout ou substantiellement tous les actifs de la Société,
- l'adoption d'un plan de liquidation de la Société,
- le cas où une ou plusieurs personnes agissant de concert viendraient à détenir des actions représentant plus de 50% des droits de cote de la Société, ou
- le remplacement de la majorité des membres du Conseil d'Administration de la Société par des administrateurs non-cooptés ou non-agrésés par le Conseil d'Administration (apprécié sur une période de 24 mois glissant)

En cas de changement de Contrôle :

- l'émetteur, PagesJaunes Finance & Co SCA, a l'obligation de proposer aux obligataire de racheter leurs Obligations à un prix égal à 101% de leur nominal ; et
- devient exigible la quote-part de la Tranche C1 correspondant à 101% du montant nominal des Obligations dont le rachat est demandé par les obligataires (soit un montant maximum de 101% de 350 million d'euros)

Frais d'émission d'emprunt

Le montant des frais d'émission d'emprunt s'établit à 10,5 millions d'euros au 31 décembre 2016 et sera amorti intégralement à l'extinction de la dette prévue lors de la mise en œuvre effective du projet de restructuration financière, ce qui représentera une charge avant impôts différés de 10,5 millions d'euros, sans impact sur la trésorerie.

Compléments de prix sur acquisition de titres

Dans le cadre des acquisitions réalisées en 2014 et 2015, des compléments de prix pourraient être versés en 2017 et 2018 si certaines conditions de performances opérationnelles venaient à être remplies. Au 31 décembre 2016, ils ont été estimés à 2,0 millions d'euros.

Autres dettes financières

Les autres dettes financières sont constituées principalement d'un compte courant débiteur avec PagesJaunes Outre-mer, filiale non consolidée détenue à 100% par SoLocal Group et du préfinancement du CICE.

Note 26 - Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance passent de 483,3 millions d'euros au 31 décembre 2015 à 408,3 millions d'euros au 31 décembre 2016. Cette baisse est à mettre en relation avec la baisse significative du niveau de l'activité « Imprimés & Vocal », une déformation du mix produits vers des produits à durée de vie plus courte et, dans une moindre mesure, un rythme de prospection qui continue de se modifier légèrement suite à la phase de transformation de l'activité commerciale du Groupe.

Note 27 – Instruments financiers

27.1 - Instruments financiers inscrits au bilan

	Valeur au bilan	Juste valeur par résultat	Dérivés de couverture (Juste valeur par capitaux propres)	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances (coût amorti)	Passifs financiers (coût amorti)	Autres
(en milliers d'euros)							
Actifs disponibles à la vente	188	-	-	188	-	-	-
Autres actifs financiers non courants	6 263	-	-	-	6 263	-	-
Créances clients nettes	320 900	-	-	-	320 900	-	-
Autres actifs financiers courants	21 408	21 408	-	-	-	-	-
Equivalents de trésorerie	10 172	10 172	-	-	-	-	-
Trésorerie	80 897	80 897	-	-	-	-	-
Actifs financiers	439 828	112 477	-	188	327 163	-	-
Dettes financières et dérivés non courants	1 341	1 240	-	-	-	101	-
Découverts bancaires et autres emprunts courants	1 154 359	748	-	-	-	1 153 611	-
Intérêts courus non échus	32 137	-	-	-	-	32 137	-
Dettes fournisseurs	98 889	-	-	-	-	98 889	-
Passifs financiers	1 286 726	1 988	-	-	-	1 284 738	-

Au 31 décembre 2016, la juste valeur des emprunts et revolving représente un montant de 717,2 millions d'euros contre une valeur comptable de 1 159,9 millions d'euros :

(en milliers d'euros)	Valeur comptable	Cotation au 31/12/2016	Valeur de marché
Emprunt bancaire - facilité A7	783 638	61,8%	484 288
Emprunt obligataire PagesJaunes Finance & Co SCA	337 846	62,0%	209 465
Ligne de crédit revolving (RCF3)	38 395	61,0%	23 421
Sous-total emprunts	1 159 879	61,8%	717 174
Autres dettes dont frais d'émission d'emprunts	(6 167)	-	(6 167)
Dettes financières et dérivés courants	1 153 712	61,6%	711 007

Le Groupe a classé les évaluations à la juste valeur selon une hiérarchie des justes valeurs qui reflète l'importance des données utilisées pour réaliser les évaluations. La hiérarchie des justes valeurs est composée des niveaux suivants :

- Niveau 1 : des prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques ;
- Niveau 2 : des données autres que les prix cotés visés au Niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données dérivées de prix) ; et
- Niveau 3 : des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché (données non observables)

Durant l'exercice 2016, il n'y a pas eu de transfert entre les niveaux 1 et 2 de la hiérarchie des justes valeurs, ni de transfert vers ou depuis le niveau 3.

27.2 - Effet en résultat des instruments financiers

(en milliers d'euros)	Effet en résultat	Ventilation par catégorie d'instruments au sens IAS 39					Autres
		Juste valeur par résultat	Dérivés de couverture	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances (coût amorti)	Passifs financiers (coût amorti)	
Produits d'intérêt	1 425	1 425	-	-	-	-	-
Charges d'intérêt	(73 340)	25	-	-	-	(73 365)	-
Gain (perte) de change	(25)	-	-	-	(25)	-	-
Gains nets / (pertes nettes)	(71 940)	1 450	-	-	(25)	(73 365)	-
Coût de désactualisation	(1 907)						
Résultat financier (cf. note 8)	(73 847)						

Note 28 - Objectifs politiques de gestion des risques financiers, gestion du capital

Le Groupe a pour objectif d'optimiser sa structure financière, dont le principal critère d'appréciation est le levier financier (ratio d'endettement net sur l'EBITDA), afin de réduire le coût de son capital tout en conservant une flexibilité financière lui permettant de respecter son plan de développement.

Les deux principaux objectifs de la gestion financière sont les suivants :

- SoLocal Group, et le Groupe SoLocal au niveau consolidé, sont emprunteurs nets, et dans ce cadre, le premier objectif de SoLocal Group est de sécuriser et ainsi de limiter le coût de la dette ;
- En raison d'une part de la génération d'un cash flow important au rythme du cycle de prospection commerciale, et, d'autre part, du paiement des intérêts sur sa dette selon une périodicité différente, le Groupe SoLocal dégage des excédents de trésorerie, et peut se trouver en situation d'excédent de trésorerie de manière temporaire. Ces excédents n'ayant pas vocation à être durables, l'objectif du Groupe est de les placer au meilleur taux d'intérêt dans le cadre d'une prise de risque très limitée.

Le Groupe veille également au respect des engagements inscrits dans ses documentations bancaire et obligataire qui prévoient certaines clauses de défaut et d'exigibilité anticipée. Ces clauses sont

notamment liées au respect de *covenants* opérationnels et financiers tels que le niveau minimum de couverture de la charge nette consolidée d'intérêts par l'EBITDA consolidé et le levier maximum, mesuré par le rapport entre la dette nette consolidée et l'EBITDA consolidé. A noter que l'EBITDA utilisé pour les calculs de ces *covenants* bancaires diffère de celui utilisé dans les présents états financiers.

Le Groupe se fixe pour objectif de réduire son levier financier. Au 31 décembre 2016, ce levier s'établit à un niveau supérieur au maximum de 4,00 fois fixé par la documentation bancaire.

Avec un endettement net qui s'établit à 1 096,8 millions d'euros au 31 décembre 2016 (cf. note 1.3), le *covenant* de levier financier du Groupe ressort à un niveau supérieur à 4,00 fois l'EBITDA consolidé tel que défini dans le contrat conclu avec les établissements financiers. En conséquence, le Groupe ne respecte pas son *covenant* bancaire sur le levier financier au 31 décembre 2016. En revanche, il respecte tous les autres *covenants* bancaires. Ceci confère aux créanciers la faculté de prononcer à tout moment (sous réserve des dispositions impératives du Code de commerce) l'exigibilité immédiate de l'intégralité de la dette financière de SoLocal Group soit 1 172,0 millions d'euros (au 31 décembre 2016, auto-détention non déduite dont détail ci-dessous et hors intérêts courus non échus).

(en milliers d'euros)	Période close le 31 Décembre 2016
Emprunt bancaire	783 638
Emprunt obligataire	350 000
Rachat dette obligataire ⁽¹⁾	(12 154)
Ligne de crédit revolving	38 395
Emprunts & revolving	1 159 879
Dette financière de Solocal Group, auto-détention non déduite	1 172 033
⁽¹⁾ Auto-détention (Cf. note 25)	

Néanmoins, du fait de la ratification par le Tribunal de commerce de Nanterre le 22 décembre 2016 du deuxième projet de modification du plan de sauvegarde financière accélérée mis en œuvre en application du jugement du Tribunal de commerce de Nanterre du 9 mai 2014, les créanciers ont renoncé à ce droit (la « Renonciation à l'Exigibilité Anticipée »).

Un plan de restructuration financière a été finalisé fin 2016 conduisant à une réduction drastique de la dette du Groupe et à la mise en place d'une nouvelle convention de crédit. Ce plan sera mis en œuvre au 1^{er} trimestre 2017. Se référer à la note sur la continuité d'exploitation (cf. note 2) qui inclut les derniers développements relatifs à la restructuration financière.

Compte tenu de sa structure financière, le Groupe est exposé au risque de taux d'intérêt, au risque de liquidité et au risque de crédit.

Risque de taux de change

SoLocal Group estime que le risque de change n'est pas significatif en ce qui concerne son activité, dans la mesure où celle-ci s'exerce essentiellement en zone euro.

Risque de taux d'intérêt

SoLocal Group est exposé au risque de variation des taux d'intérêt dans la mesure où l'intégralité de la dette bancaire est à taux variable. Dans un environnement de taux bas, le Groupe estime qu'il n'est pas dans son intérêt de se couvrir contre ce risque de taux à court terme.

Les principales caractéristiques de la dette bancaire du Groupe figurent en note 25 (Trésorerie et

équivalents de trésorerie, endettement financier net).

A la suite du non-respect au 30 juin, du covenant bancaire sur le levier financier du crédit syndiqué, l'ensemble des dettes (tranche A7, ligne RCF B3 et dette obligataire) a été reclassé en dette courante.

Se référer à la note sur la continuité d'exploitation (cf. note 2) qui inclut les derniers développements relatifs à la restructuration financière.

Dans ce contexte, les tests de sensibilités s'avèrent non pertinents.

Risque de liquidité

Le Groupe SoLocal a mis en place une gestion de trésorerie centralisée avec un système de cash pooling qui inclut l'ensemble de ses filiales françaises, et est organisé autour d'un pivot SoLocal Group. Cette méthode de gestion des liquidités associée à un système de reporting interne permet au Groupe d'anticiper et d'estimer les flux de trésorerie futurs liés aux activités opérationnelles de ses différentes filiales, et ainsi d'optimiser le tirage sur ses lignes de crédit en cas de besoin de trésorerie, et les placements en cas d'excédent de trésorerie. Dans le contexte de la restructuration financière, les contraintes s'appliquant au cash pooling ont été renforcées notamment par le plafonnement de la remontée de trésorerie de l'entité PagesJaunes à SoLocal Group.

Risque de crédit

SoLocal Group généralement est exposé au risque de crédit, essentiellement, dans le cadre de ses placements, et de ses instruments de couvertures de taux. SoLocal Group limite le risque de crédit en sélectionnant des contreparties disposant majoritairement d'une notation long terme supérieure à AA- (Standard & Poor's et/ou Fitch IBCA) et Aa3 (Moody's). Au 31 décembre 2016, l'exposition de SoLocal Group était de 10,2 millions d'euros au titre de ses opérations de placement (cf. note 25 - équivalents de trésorerie).

La procédure de gestion des opérations financières de SoLocal Group dresse en outre une liste limitative de signatures autorisées, en dehors de laquelle l'autorisation du Directeur général est obligatoire. La documentation bancaire limite également la liste des contreparties pour les opérations de couverture de taux.

Risque actions

SoLocal Group estime que le risque actions n'est pas significatif dans la mesure où le montant investi en actions propres notamment via le contrat de liquidité reste limité, et où le placement de ses excédents de trésorerie n'est pas exposé à un risque sur les marchés d'actions.

Note 29 - Informations sur les parties liées

29.1 - Rémunération des membres du Comité de direction et du Conseil d'administration

Le tableau ci-dessous présente la rémunération des personnes qui sont à la clôture de chaque exercice, ou qui ont été, au cours des exercices clos, membres du Conseil d'administration de SoLocal Group, du Comité de Direction de SoLocal Group. Ce périmètre comprend également les administrateurs représentant les salariés siégeant au Conseil d'administration de SoLocal Group.

En milliers d'euros	31 décembre 2016	31 décembre 2015
Avantages à court terme (1)	6 700	5 503
<i>dont charges patronales</i>	1 928	1 561
Avantages postérieurs à l'emploi (2)	49	37
Autres avantages à long terme (3)	1	1
Indemnités de fin de contrat (4)	-	-
Avantages sur capitaux propres (5)	(1 035)	495
Total	5 716	6 036

(1) Salaires, rémunérations, intéressement, primes versées et provisionnées et cotisations sécurité sociale, congés payés, jetons de présence et avantages non monétaires comptabilisés

(2) Pensions, retraites, autres prestations, ...

(3) Congés liés à l'ancienneté, congés sabbatiques, indemnités de longue durée, rémunérations différées, intéressement et primes (si payables 12 mois ou plus après la date de clôture)

(4) Indemnités de départ et clause de non concurrence, charges sociales incluses

(5) « Rémunérations en actions » y compris les charges sociales relatives aux attributions gratuites d'actions et de stock options

En 2016, la charge constatée au titre des plans de retraite à cotisations définies s'élève à 0,4 million d'euros (0,3 million d'euros en 2015).

29.2 - Transactions avec les parties liées

Le Conseil d'administration de SoLocal Group, réuni le 17 mai 2009, a nommé Jean-Pierre Remy Directeur général de la société à compter du 25 mai 2009. Jean-Pierre Remy ne bénéficiant d'aucun contrat de travail, le Conseil d'administration a décidé la mise en place d'une indemnité de départ, en cas de départ de la société contraint et lié à un changement de contrôle ou de stratégie ou de sa

mise en œuvre, dont le montant sera égal à sa rémunération annuelle brute forfaitaire (fixe et variable à objectifs atteints), sous réserve de la réalisation de conditions de performance

Une obligation de non-concurrence sera mise en œuvre en cas de cessation du mandat de Directeur général de Jean-Pierre Remy pour quelque cause et sous quelque forme que ce soit. Cette interdiction de concurrence sera limitée à une période de 24 mois commençant le jour de la cessation effective de ses fonctions, et couvrira l'ensemble du territoire français. L'indemnité correspondante sera égale à 12 mois de rémunération calculée sur la base de la moyenne mensuelle de la rémunération totale brute des 12 derniers mois d'activité précédant la date de cessation des fonctions. La Société aura la faculté de libérer Jean-Pierre Remy de cette clause de non-concurrence (auquel cas elle ne sera pas tenue au versement de l'indemnité correspondante).

Le cumul des deux indemnités de départ et de non-concurrence ne pourra pas excéder deux ans de rémunération, fixe et variable.

M. Christophe Pingard a été nommé Directeur général délégué par le Conseil d'administration du 26 octobre 2011.

Christophe Pingard ne bénéficiant d'aucun contrat de travail, le Conseil d'administration a décidé la mise en place d'une indemnité de départ, en cas de départ de la Société contraint et lié à un changement de contrôle ou de stratégie ou de sa mise en œuvre, sous condition du respect de condition de performance. Le montant de cette indemnité sera égal à 12 mois de rémunération calculée sur la base de la moyenne mensuelle de la rémunération totale brute des 12 derniers mois d'activité précédant la date de cessation des fonctions.

Une obligation de non-concurrence sera mise en œuvre en cas de cessation du mandat de Directeur général délégué de Christophe Pingard pour quelque cause et sous quelque forme que ce soit. Cette interdiction de concurrence sera limitée à une période de 24 mois commençant le jour de la cessation effective de ses fonctions, et couvrira l'ensemble du territoire français. L'indemnité correspondante sera égale, sur la base d'une période de non-concurrence de 24 mois, à 12 mois de rémunération calculée sur la base de la moyenne mensuelle de la rémunération totale brute des 12 derniers mois d'activité précédant la date de cessation des fonctions. La Société pourra lors de la cessation de fonctions renoncer au bénéfice de l'engagement de concurrence (auquel cas elle ne sera pas tenue au versement de l'indemnité correspondante).

Les emprunts bancaire et obligataire sont indirectement garantis par un nantissement portant sur les titres de l'entité PagesJaunes SA détenus par SoLocal Group.

Note 30 - Obligations contractuelles et engagements hors bilan

Les engagements hors bilan donnés significatifs se présentent comme suit :

Obligations contractuelles (en milliers d'euros)	2016				2015
	Total	Paiements dus par période			Total
		A moins d'un an	De un à cinq ans	A plus de cinq ans	
Contrats de location simple	141 179	22 984	59 666	58 529	152 406
Papier, impression, distribution ⁽¹⁾	1 601	1 601	-	-	1 629
Autres prestations	13 051	8 621	4 430	-	6 356
Engagements d'achats de biens et services	14 652	10 222	4 430	-	7 985
Total	155 831	33 206	64 096	58 529	160 391

(1) voir détail tableau ci-dessous

La rubrique « Autres prestations » inclut toutes les commandes fermes passées au 31 décembre 2016 sur des biens et services livrables à partir de 2017.

Contrats de location

PagesJaunes a pris en location des terrains, bâtiments, véhicules et matériels. Ces contrats viendront à terme à des dates diverses au cours des six prochaines années.

La direction estime que ces contrats seront renouvelés ou remplacés à leur terme par d'autres contrats dans le cadre des conditions normales d'exploitation.

La charge de loyer enregistrée au compte de résultat au titre des locations simples s'est élevée à 19,9 millions d'euros en 2016 (18,1 millions d'euros en 2015).

En 2014 et 2015, SoLocal Group a souscrit des contrats de bail commercial en l'état futur d'achèvement signés auprès de deux investisseurs distincts, des locaux situés dans les tours d'un ensemble immobilier en cours de réhabilitation dénommé Citylights, situé à Boulogne Billancourt.

Les baux en l'état futur d'achèvement ont irrévocablement été signés pour une durée ferme de 10 ans, SoLocal Group ayant renoncé à sa faculté de résiliation triennale jusqu'à l'issue de la durée ferme des baux. Les baux ont pris effet le 9 mai 2016, pour une date d'expiration de chacun des baux fixée au 8 mai 2026.

Les locaux pris à bail représentent une surface de 35.702 m² pour un engagement au titre de ces contrats sur la période restant à courir à partir du 1^{er} janvier 2017 de 117,8 millions d'euros (hors charges et indexation des loyers).

Des dépôts de garanties pour un montant de 4,1 millions ont été versés consécutivement à l'emménagement dans les locaux de Boulogne-Billancourt.

Au 31 décembre 2016, l'engagement pour le Groupe, au titre de l'ensemble des contrats de location, est de 141,2 millions d'euros dont 23,0 millions d'euros à moins d'un an.

Engagements d'achats de biens et services

Réalisation des annuaires

Dans le cadre de son activité de fabrication et diffusion d'annuaires imprimés, les entités du Groupe sont amenées à conclure avec leurs fournisseurs de papier, leurs imprimeurs et leurs distributeurs, des contrats qui peuvent être annuels ou pluriannuels.

Un contrat a été conclu avec un imprimeur exclusif couvrant les éditions des années 2014 à 2016. Ce contrat ne prévoit aucun engagement de volume.

Un contrat de douze mois à effet au 1^{er} février 2016 a été conclu avec un papetier, fixant les conditions tarifaires d'approvisionnement par l'imprimeur du papier annuaire, sans engagement de volume.

L'imprimeur assure son approvisionnement et ses achats de papier suivant ces conditions.

Seules les commandes fermes passées au 31 décembre 2016, tant auprès des fournisseurs de papier que des imprimeurs et des distributeurs, sont ainsi constatés en engagements hors bilan à cette date, pour un montant total de 1,6 million d'euros, détaillé dans le tableau ci-après :

Obligations contractuelles (en milliers d'euros)	2016				2015
	Total	Paiements dus par période			Total
		A moins d'un an	De un à cinq ans	A plus de cinq ans	
Papier	665	665	-	-	1 286
Impression	463	463	-	-	343
Distribution	473	473	-	-	0
Total	1 601	1 601	-	-	1 629

Autres engagements donnés

Les emprunts bancaire et obligataire sont indirectement garantis par un nantissement portant sur les titres de l'entité PagesJaunes SA détenus par SoLocal Group.

Autres engagements reçus

SoLocal Group dispose d'une ligne de crédit revolving de 38,4 millions d'euros destinée à couvrir les besoins de trésorerie (besoins en fonds de roulement, investissements ou refinancement) du Groupe émanant de ses activités opérationnelles. Cette ligne est intégralement tirée au 31 décembre 2016.

Les autres engagements hors bilan reçus significatifs se présentent comme suit :

Obligations contractuelles (en milliers d'euros)	Total	2016			2015
		Paiements dus par période			Total
		A moins d'un an	De un à cinq ans	A plus de cinq ans	
Contrats de location simple – bailleur	-	-	-	-	23
Autres prestations	6 020	6 020	-	-	2 433
Total	6 020	6 020	0	-	2 456

Entités ad hoc

En 2011, SoLocal Group a émis, au travers de l'entité PagesJaunes Finance & Co SCA dédiée à cette opération, un emprunt obligataire d'un montant de 350 millions d'euros (cf. note 25). Cette entité ad hoc sans lien capitalistique est consolidée par intégration globale.

Le groupe n'a pas procédé au cours des périodes présentées à des montages déconsolidants.

Il n'a pas d'obligations contractuelles vis-à-vis d'entités ad hoc.

Note 31 - Litiges

Dans le cours normal de leur activité, les entités du Groupe peuvent être impliquées dans un certain nombre de procédures judiciaires, arbitrales et administratives. Les charges qui peuvent résulter de ces procédures ne sont provisionnées que lorsqu'elles sont probables et que leur montant peut être soit quantifié, soit estimé dans une fourchette raisonnable. Le montant des provisions retenu est fondé sur l'appréciation du risque au cas par cas et dépend en majeure partie de facteurs autres que le stade d'avancement des procédures, étant précisé que la survenance d'événements en cours de procédure peut toutefois entraîner une réappréciation de ce risque.

À l'exception des procédures décrites ci-après, les entités du Groupe ne sont parties à aucun procès ou procédure d'arbitrage quelconque dont la Direction estime que le résultat pourrait raisonnablement avoir une incidence négative significative sur ses résultats, son activité ou sa situation financière consolidée.

Durant l'année 2013, PagesJaunes a dû procéder à une nouvelle réorganisation afin de garantir sa pérennité face à un environnement professionnel en permanente évolution et de fortes menaces concurrentielles. Un projet d'évolution du modèle et de l'organisation de PagesJaunes a été présenté

aux Instances Représentatives du Personnel de l'entreprise à partir de septembre 2013. Parallèlement, la Direction a négocié avec les organisations syndicales représentatives, un accord majoritaire portant sur des mesures sociales d'accompagnement. Cet accord a été signé le 20 novembre 2013. Au terme de ces travaux avec les représentants du personnel, ce plan prévoyait une réorganisation assortie de modifications des contrats de travail de l'ensemble de la force de vente, un projet sans licenciements secs dont le solde net global est, en revanche, créateur de 48 emplois supplémentaires au sein de l'entreprise. Cet accord a fait l'objet d'une décision de validation par la DIRECCTE le 2 janvier 2014.

311 salariés ont refusé la modification de leur contrat de travail liée à la réorganisation mise en œuvre fin 2013, 280 d'entre eux ont été licenciés. Un salarié de l'entreprise a contesté la décision de validation de l'accord collectif comportant les mesures du plan de sauvegarde de l'emploi devant les juridictions administratives. La Cour Administrative d'Appel de Versailles a, dans un arrêt du 22 octobre 2014 notifié le 5 novembre suivant, annulé la décision de validation rendue par le DIRECCTE. Le 22 juillet 2015, le Conseil d'Etat a rejeté le recours de la société PagesJaunes et du Ministre du Travail, sur le même argument de pure forme. Dans ce cadre, un ensemble de procédures est actuellement en cours tant devant les tribunaux administratifs que judiciaires. A ce jour, 4 procédures administratives sont toujours en cours (3 à l'initiative de salariés devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise en annulation des décisions d'autorisations de licenciement, et un recours à l'initiative de PagesJaunes devant ce même tribunal contre une décision de refus d'autorisation sur recours hiérarchique introduit par une autre salariée).

Par ailleurs, plus de 200 procédures judiciaires ont été introduites devant les juridictions prud'homales par des salariés se prévalant des conséquences de l'annulation de la décision administrative de validation de l'accord collectif relatif au Plan de sauvegarde pour l'emploi par la Cour d'Appel de Versailles qui leur permet de revendiquer des demandes indemnitaires.

A la date du présent document, 103 décisions ont été rendues au fond. Dans leur grande majorité, ces décisions rejettent les demandes tendant à la nullité du licenciement et aux conséquences indemnitaires qui en découlent, constatent que le licenciement repose sur une cause réelle et sérieuse et rejettent les demandes tendant à la remise en cause du motif économique, mais prononcent des condamnations de paiement sur le fondement de l'article L1235-16 du code du travail à un niveau proche du plancher indemnitaire prévu par ce texte, soit entre six et sept mois de salaire. Plus précisément 21 décisions prononcent une condamnation à hauteur de six mois et 67 décisions prononcent une condamnation à hauteur de sept mois et 2 décisions prononcent des condamnations à hauteur de 9 et 10 mois de salaire, également sur le fondement de L1235-16 du code du travail.

En outre, certaines décisions font droit à des demandes annexes : certaines relatives à des situations particulières, d'autres portent sur le versement d'un complément au montant de l'indemnité conventionnelle de licenciement versée lors du solde de tout compte.

Quelques jugements prennent des positions différentes : un jugement a prononcé la nullité du licenciement et ordonné des condamnations indemnitaires plus lourdes, 2 jugements ont prononcé la résiliation judiciaire des contrats de travail des salariées (il s'agit de cas particuliers qui avaient engagé une action judiciaire avant leur licenciement) et 6 jugements ont débouté totalement le salarié licencié de l'intégralité de ses demandes relatives à l'indemnisation de son licenciement ou déclarent irrecevables ses demandes.

Les décisions relatives aux autres demandes introduites devant les tribunaux seront plaidées durant l'année 2017.

Enfin, un certain nombre de dossiers sont également en appel soit à l'initiative de PagesJaunes soit à l'initiative des salariés, dossiers pour lesquels aucun calendrier de procédure n'est encore fixé.

La société a reconnu dans les comptes consolidés de l'exercice 2015 l'impact exceptionnel lié aux décisions de justice qui ont annulé la validation par la DIRECCTE du Plan de Sauvegarde de l'Emploi. Cette provision complémentaire est de 35 millions d'euros et comptabilisée dans les comptes consolidés au 31 décembre 2015. Elle correspond à une hypothèse prudente dans un contexte

d'incertitude juridique élevée, renforcé récemment par des décisions de conseils de prudhommes contradictoires. De nombreux recours ont été engagés par SoLocal Group pour contester ces décisions. Au 31 décembre 2016, la provision restant dans les comptes était de 27,8 millions d'euros.

La société a poursuivi le déploiement de sa réorganisation et a donc relancé une procédure de PSE pour les salariés qui n'avaient pas pu être licenciés du fait de cette invalidation. Parmi les salariés concernés par ce plan, 4 salariés encore en poste, ont formé devant le Tribunal administratif de Cergy Pontoise une requête en annulation de la décision d'homologation de la DIRECCTE (en l'absence d'accord, un document unilatéral a été établi par la société et homologué par la DIRECCTE le 22 avril 2016). Ces 4 salariés ont par ailleurs formulé des demandes indemnitaires dans le cadre d'une action en résiliation judiciaire de leurs contrats de travail introduite devant les conseils de prudhommes de Boulogne Billancourt et de Nantes. Les procédures initiées devant le Tribunal administratif de Cergy Pontoise et les conseils de prudhommes de Boulogne Billancourt et de Nantes ont pris fin et les salariés se sont désistés.

Onze agences de publicité ont saisi l'Autorité de la concurrence pour abus de position dominante (notamment pour avoir supprimé sur les supports Internet et 118 008 la remise professionnelle de 5 % qu'elle accorde aux annonceurs passant par l'intermédiaire des agences de publicité), en sollicitant le prononcé de mesures conservatoires sur le fondement de l'article L. 464-1 du Code de commerce. L'Autorité de la concurrence a, dans une décision du 22 novembre 2012, accepté les engagements proposés par PagesJaunes, mettant ainsi fin à ce contentieux. Ces engagements ont pris fin le 31 mars 2016.

PagesJaunes a été assigné par un ancien distributeur pour rupture brutale de relations commerciales le 7 juillet 2016 devant le Tribunal de Commerce de Paris. La société PagesJaunes, qui conteste formellement l'intégralité des demandes présentées, a enregistré dans ses comptes 2016 une provision selon les exigences et les critères habituellement retenus et a classé cette dernière en élément non récurrent. La prochaine audience, fixée le 17 mars 2017, est une audience de procédure pour dépôt des conclusions en réponse de la société PagesJaunes.

PagesJaunes a fait l'objet au cours de l'année 2010 d'un contrôle Urssaf portant sur les exercices 2007, 2008 et 2009. La société a été notifiée d'un redressement d'un montant de 2,2 millions d'euros. Ce risque a été provisionné en totalité au 31 décembre 2010. Le redressement de PagesJaunes a été confirmé par la commission de recours amiable de l'Urssaf, puis par le tribunal des affaires sociales de Bobigny par décision du 6 mars 2014 dans le cadre de recours introduits par PagesJaunes. PagesJaunes a interjeté appel de cette décision auprès de la cour d'appel de Paris pour un solde de 1,4 million d'euros.

PagesJaunes a fait l'objet au cours de l'année 2016 d'un contrôle Urssaf portant sur les exercices 2013, 2014 et 2015. La société a été notifiée d'un redressement d'un montant de 3 millions d'euros. Contestant pour partie ce redressement, le risque a été provisionné au 31 décembre 2016.

PagesJaunes a fait l'objet d'un contrôle fiscal portant sur les exercices 2010 à 2013 et a reçu des propositions de redressement portant sur le crédit impôt recherche. La société a considéré les chefs de redressement comme infondés et les a contestés auprès de l'administration fiscale. Un recours hiérarchique a eu lieu le 19 juillet 2016 et une interlocution départementale le 28 novembre 2016. L'interlocuteur départemental a abandonné une partie des redressements. La société va engager un contentieux pour contester le redressement restant. Dans ce contexte, elle a constitué une provision pour couvrir les risques.

Le 23 décembre 2016, Monsieur Benjamin Jayet a assigné la Société en référé devant le Président du Tribunal de commerce de Nanterre en sollicitant la suspension de la mise en œuvre des résolutions numéro 1 à 7 soumises au vote de l'assemblée générale de la Société du 15 décembre 2016 (relative à la restructuration financière). Par ordonnance du Président du Tribunal de commerce de Nanterre du 13 janvier 2017, Monsieur Benjamin Jayet a été débouté de sa demande. Ce dernier a interjeté appel de la décision le 18 janvier 2017.

Le 3 janvier 2017, Monsieur Benjamin Jayet a régularisé une déclaration de tierce-opposition auprès du Tribunal de commerce de Nanterre contre le jugement du 22 décembre 2016 ayant arrêté la modification du Plan de Sauvegarde Financière Accéléré de la Société. Par jugement en date du 31 janvier 2017, le Tribunal de commerce de Nanterre a prononcé l'irrecevabilité de la tierce-opposition formée par Monsieur Benjamin Jayet et l'a débouté de l'intégralité de ses demandes.

Le 17 janvier 2017, Monsieur Benjamin Jayet a assigné la Société devant le Tribunal de commerce de Nanterre aux fins d'obtenir une décision au fond sur la validité des décisions prises lors de l'assemblée générale du 15 décembre 2016.

Par ailleurs, la Société, comme les autres sociétés du secteur, est fréquemment assignée en justice dans le cadre de procédures engagées sur le fondement d'erreurs dans la publication des annuaires et des autres supports. De manière générale, le risque financier représenté par chacune de ces procédures est relativement limité. Cependant, la multiplication du nombre de celles-ci peut constituer un risque significatif pour la Société. Au 31 décembre 2016, le nombre de ces procédures s'élevait à neuf, pour un montant total de demandes d'environ 0,5 million d'euros. Dans le cadre de ces procédures, les entités du Groupe essaient de négocier un dédommagement amiable, qui permet de réduire significativement le coût total et final de ces procédures. Il ne peut cependant être donné de garantie sur le fait que ces procédures n'aient pas d'impact défavorable sur la situation financière du Groupe.

Note 32 - Informations sur les activités poursuivies et désengagées, au 31 décembre 2016

(Montants en milliers d'euros)

Période close le 31 décembre 2016

Période close le 31 décembre 2015

	Consolidé	Activités désengagées	Activités poursuivies		Consolidé	Activités désengagées	Activités poursuivies	
			Récurrent	Non récur.			Récurrent	Non récur.
Chiffre d'affaires	812 277	-	812 277	-	877 959	5 317	872 642	-
Charges externes nettes	(214 817)	-	(214 817)	-	(217 051)	(8 818)	(208 232)	-
Frais de personnel	(368 455)	-	(368 455)	-	(400 051)	(5 966)	(394 085)	-
EBITDA récurrent	229 005	-	229 005	-	260 858	(9 467)	270 325	-
Éléments non récurrents	(5 130)	-	-	(5 130)	(49 730)	(630)	-	(49 100)
EBITDA	223 875	-	229 005	(5 130)	211 128	(10 097)	270 325	(49 100)
Dépréciations et amortissement	(60 643)	-	(60 643)	-	(68 325)	(16 166)	(52 159)	-
Résultat d'exploitation	163 232	-	168 362	(5 130)	142 803	(26 263)	218 166	(49 100)
Produits financiers	1 425	-	1 425	-	1 923	-	1 923	-
Charges financières	(75 247)	-	(75 247)	-	(85 535)	(2)	(85 533)	-
Gain (perte) de change	(25)	-	(25)	-	-	-	-	-
Charges financières nettes	(73 847)	-	(73 847)	-	(83 612)	(2)	(83 610)	-
Quote-part de résultat des entreprises associées	-	-	-	-	107	-	107	-
Résultat avant impôt	89 384	-	94 514	(5 130)	59 298	(26 265)	134 663	(49 100)
Impôt sur les sociétés	(40 428)	-	(42 195)	1 766	(32 649)	10 386	(62 103)	19 068
Résultat de la période	48 956	-	52 320	(3 364)	26 649	(15 879)	72 560	(30 032)

Tableau des flux de trésorerie consolidés

(Montants en milliers d'euros)

	Période close le 31 décembre 2016			Période close le 31 décembre 2015		
	Consolidé	Activités désengagées	Activités poursuivies	Consolidé	Activités désengagées	Activités poursuivies
EBITDA récurrent	229 005	-	229 005	260 858	(9 467)	270 325
Eléments non monétaires inclus dans l'EBITDA (dont part non cash rém. en actions)	8 150	-	8 150	9 703	(48)	9 751
Variation du besoin en fonds de roulement	(56 282)	-	(56 282)	(7 760)	2 787	(10 547)
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(69 055)	-	(69 055)	(76 075)	(543)	(75 532)
Cash flow opérationnel récurrent	111 818	-	111 818	186 726	(7 271)	193 997
Résultat financier (dé)encaissé	(35 997)	-	(35 997)	(79 440)	(1)	(79 439)
Eléments non récurrents décaissés	(32 581)	-	(32 581)	(28 955)	(1 084)	(27 871)
Impôt sur les sociétés décaissé	(12 578)	-	(12 578)	(20 024)	(104)	(19 920)
Cash flow net	30 662	-	30 662	58 306	(8 460)	66 766
Augmentation (diminution) des emprunts	1 726			(33 777)		
Augmentation de capital nette de frais	0			2 411		
Autres	5 295			(17 188)		
Variation nette de trésorerie	37 683			9 752		
Trésorerie nette et équivalents de trésorerie à l'ouverture	53 330			43 578		
Trésorerie nette et équivalents de trésorerie à la clôture	91 013			53 330		

Note 33 - Honoraires des commissaires aux comptes

(en milliers d'euros)	Beas / Deloitte et Associés				Auditex / Ernst & Young			
	Montant		En % des honoraires		Montant		En % des honoraires	
	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	339	386	55%	83%	308	393	41%	79%
- Dont Solocal Group	125	133	20%	29%	125	133	17%	27%
- Dont filiales intégrées globalement	214	253	35%	55%	184	259	24%	52%
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux comptes	281	77	45%	17%	445	104	59%	21%
- Dont Solocal Group	272	77	44%	17%	440	96	58%	19%
- Dont filiales intégrées globalement	9	-	1%	0%	5	8	1%	2%
Sous-total	619	463	100%	100%	753	497	100%	100%
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
Juridique, fiscal, social	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-	-	-
Sous-total	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	619	463	100%	100%	753	497	100%	100%

Note 34 - Périmètre de consolidation

Entités	Pays	Au 31 décembre 2016		Au 31 décembre 2015	
		Intérêt	Droits de vote	Intérêt	Droits de vote
Sociétés consolidées par intégration globale (contrôle exclusif)					
SoLocal Group (consolidante)	France	100%	100%	100%	100%
PagesJaunes	France	100%	100%	100%	100%
QDQ Media	Espagne	100%	100%	100%	100%
Optimizaclick	Espagne	100%	100%	100%	100%
Trazada	Espagne	100%	100%	100%	100%
Euro Directory	Luxembourg	100%	100%	100%	100%
SOMS	France	100%	100%	100%	100%
Mappy	France	100%	100%	100%	100%
Retail Explorer	France	100%	100%	100%	100%
Leadformance	France	100%	100%	100%	100%
Net Vendeur	France	100%	100%	100%	100%
Digital To Store	Royaume Uni	100%	100%	100%	100%
Horyzon Worldwide (1)	Espagne	-	-	100%	100%
Yelster Digital	Autriche	100%	100%	100%	100%
ClicRDV	France	100%	100%	100%	100%
Fine Media	France	100%	100%	100%	100%
PagesJaunes Resto	France	100%	100%	100%	100%
Orbit Interactive	Maroc	100%	100%	100%	100%
PagesJaunes Finance & Co	Luxembourg	-	-	- (*)	- (*)
Effilab	France	100%	100%	100%	100%
Effilab Australia (3)	Australie	51%	51%	-	-
Effilab Dubaï (2)	Emirats Arabes Unis	51%	51%	-	-

(1) Fusion avec QDQ Media rétroactive au 1^{er} janvier 2016

(2) Créée le 1^{er} janvier 2016

(3) Créée le 7 mars 2016

(*) Erreur matérielle dans les comptes consolidés au 31 décembre 2015, consolidation sur la base du contrôle exclusif comme indiqué dans la « Note 26 - Trésorerie et équivalents de trésorerie, endettement financier net » et la note « Note 31 - Obligations contractuelles et engagements hors bilan » dans les comptes consolidés 2015.

Note 35 - Evénements postérieurs à la clôture

Néant

20.2 Rapport de gestion consolidé

1.1. Présentation générale

En tant que leader européen de la communication digitale locale, SoLocal Group remplit une mission d'intérêt général et à fort potentiel qui consiste à « révéler les savoir-faire locaux, partout et stimuler l'activité locale des entreprises ».

SoLocal Group a généré un chiffre d'affaires de 812,3 millions d'euros en 2016, ses activités Internet et Imprimés & Vocal représentant respectivement 80% et 20%. L'activité Internet est portée par les deux principales activités digitales que sont Search Local et Marketing Digital.

Internet

En 2016, SoLocal Group a enregistré un chiffre d'affaires Internet de 648,7 millions d'euros, représentant 80 % du chiffre d'affaires du Groupe.

Les activités Internet de SoLocal Group s'articulent autour de deux lignes produits :

o En premier lieu, nous offrons des services et des solutions digitales aux entreprises pour accroître leur visibilité et développer leurs contacts au niveau local : cette activité de Search Local enregistre en 2016 un chiffre d'affaires de 490,6 millions d'euros grâce à une audience pérenne et très qualitative générée à travers nos propres marques (PagesJaunes, Mappy, Ooreka) et nos partenariats privilégiés (Google, Bing (Microsoft), Yahoo!, Apple et Facebook).

o En second lieu, nous créons et mettons à disposition des internautes le meilleur contenu local et personnalisé sur les professionnels : cette activité de Marketing Digital représente en 2016 un chiffre d'affaires de 158,1 millions d'euros. Ces technologies, très différenciantes, ont été créées au cours des cinq dernières années et connaissent une croissance rapide (+10% en 2016 par rapport à 2015). Elles comprennent les sites & contenus, le programmation local et les services transactionnels. Nous avons fortement innové sur ces gammes de produits depuis 2015, avec une montée en gamme de notre offre de sites Internet et de product & store locator, le lancement réussi de l'offre de ciblage ADhesive, qui tire parti de nos données sur les intentions d'achat local des internautes, le lancement de l'offre Booster Contact (campagnes de mots clés) et plus récemment le lancement de l'offre Tract Digital, en partenariat avec Facebook. En outre, nos services transactionnels ont été rebaptisés PagesJaunes Resto et PagesJaunes Doc, mettant à profit et renforçant la puissance du trafic généré sur PagesJaunes.

Imprimés & Vocal

Les activités Imprimés & Vocal ont généré 163,5 millions d'euros en 2016. Ce segment comprend les activités du Groupe relatives à la publication, à la distribution et à la vente d'espaces publicitaires dans les annuaires imprimés (PagesJaunes, PagesBlanches), ainsi que d'autres activités du Groupe appelées « Vocal », y compris des services de renseignements téléphoniques et d'annuaire inversé.

1.2. Commentaires sur les résultats annuels 2016

Au cours de l'exercice 2015, le Groupe s'est désengagé de quatre activités non rentables et non en croissance (« activités désengagées »). Les comptes publiés par le Groupe au 31 décembre 2016 se décomposent comme suit :

Consolidé, Activités poursuivies, Activités désengagées.

En millions d'euros	Période close le 31 décembre 2016				Période close le 31 décembre 2015			
	Consolidé	Activités désengagées	Activités poursuivies		Consolidé	Activités désengagées	Activités poursuivies	
			Récurrent	Non récur.			Récurrent	Non récur.
Chiffre d'affaires	812,3	-	812,3	-	878,0	5,3	872,6	-
EBITDA récurrent	229,0	-	229,0	-	260,9	(9,5)	270,3	-
EBITDA	223,9	-	229,0	(5,1)	211,1	(10,1)	270,3	(49,1)
Résultat d'exploitation	163,2	-	168,4	(5,1)	142,8	(26,3)	218,2	(49,1)
Résultat avant impôt	89,4	-	94,5	(5,1)	59,3	(26,3)	134,7	(49,1)
Résultat de la période	49,0	-	52,3	(3,4)	26,6	(15,9)	72,6	(30,0)

Dans la présentation de ses résultats depuis le 3ème trimestre 2015, et dans le présent rapport d'activité, SoLocal Group isole la dynamique des activités poursuivies de celle des activités dont il s'est désengagé. Les indicateurs de performance financière sont commentés sur le périmètre des activités poursuivies.

Au 31 décembre 2016, le résultat net des activités désengagées est nul contre -15,9 millions d'euros au 31 décembre 2015.

Compte de résultat consolidé des activités poursuivies au 31 décembre 2016 et au 31 décembre 2015

SoLocal Group	Activités poursuivies						
	Période close le 31 décembre 2016			Période close le 31 décembre 2015			variation récurrent 2016/2015
	Total	Récurrent	Non récurrent	Total	Récurrent	Non récurrent	
En millions d'euros							
Chiffre d'affaires	812,3	812,3	-	872,6	872,6	-	-6,9%
Charges externes nettes	(214,8)	(214,8)	-	(208,2)	(208,2)	-	3,2%
Frais de personnel	(368,5)	(368,5)	-	(394,1)	(394,1)	-	-6,5%
EBITDA récurrent	229,0	229,0	-	270,3	270,3	-	-15,3%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>28,2%</i>	<i>28,2%</i>	-	<i>31,0%</i>	<i>31,0%</i>	-	
Eléments non récurrents	(5,1)	-	(5,1)	(49,1)	-	(49,1)	-
EBITDA	223,9	229,0	(5,1)	221,2	270,3	(49,1)	-15,3%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>27,6%</i>	<i>28,2%</i>	-	<i>25,3%</i>	<i>31,0%</i>	-	
Dépréciations et amortissements	(60,6)	(60,6)	-	(52,2)	(52,2)	-	16,1%
Résultat d'exploitation	163,2	168,4	(5,1)	169,1	218,2	(49,1)	-22,8%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>20,1%</i>	<i>20,7%</i>	-	<i>19,4%</i>	<i>25,0%</i>	-	
Produits financiers	1,4	1,4	-	1,9	1,9	-	-26,3%
Charges financières	(75,2)	(75,2)	-	(85,5)	(85,5)	-	-12,0%
Charges financières nettes	(73,8)	(73,8)	-	(83,6)	(83,6)	-	-11,7%
Quote-part de résultat des entreprises associées	-	-	-	0,1	0,1	-	-100,0%
Résultat avant impôt	89,4	94,5	(5,1)	85,6	134,7	(49,1)	-29,8%
Impôt sur les sociétés	(40,4)	(42,2)	1,8	(43,0)	(62,1)	19,1	-32,0%
Résultat de la période	49,0	52,3	(3,4)	42,5	72,6	(30,0)	-28,0%

Détail du chiffre d'affaires et de l'EBITDA récurrent des activités poursuivies, au 31 décembre 2016 et au 31 décembre 2015

SoLocal Group	Activités poursuivies		
	Période close le 31 décembre 2016	Période close le 31 décembre 2015	Variation 2016/2015
En millions d'euros			
Internet	648,7	640,2	1,3%
Imprimés & Vocal	163,5	232,5	-29,7%
Chiffre d'affaires	812,3	872,6	-6,9%
<i>Chiffre d'affaires Internet en % du chiffre</i>	<i>79,9%</i>	<i>73,4%</i>	
Internet	185,6	199,0	-6,7%
Imprimés & Vocal	43,4	71,3	-39,1%
EBITDA récurrent ¹	229,0	270,3	-15,3%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>			
<i>Internet</i>	<i>28,6%</i>	<i>31,1%</i>	
<i>Imprimés & Vocal</i>	<i>26,5%</i>	<i>30,7%</i>	

¹ L'EBITDA récurrent a été ajusté à la marge en ce qui concerne la ventilation des EBITDA Internet et Imprimés & Vocal sur 2015 par rapport à la publication des informations financières consolidées au 31 décembre 2015 pour avoir des indicateurs établis sur des méthodes comparables

1.2.1. Analyse du chiffre d'affaires et de l'EBITDA récurrent des activités poursuivies

Le chiffre d'affaires atteint 812,3 millions d'euros en 2016, en baisse de -6,9% par rapport à 2015 :

- Le chiffre d'affaires Internet progresse de +1,3%, tiré principalement par l'accélération de l'activité Marketing digital (+9,9%) grâce au programme local et aux sites Internet et contenus, et par la croissance de l'ARPA du Search Local, atténuée partiellement par de moindres investissements en conquête client.
- Le chiffre d'affaires Imprimés & Vocal recule de -29,7% sur la période et ne représente désormais plus que 20% du chiffre d'affaires total du Groupe.

L'EBITDA récurrent s'établit à 229,0 millions d'euros en 2016, en baisse de -15,3% par rapport à 2015, principalement du fait de la baisse de -39,1% de l'EBITDA Imprimés & Vocal atténuée par l'EBITDA Internet.

Le taux de marge EBITDA/CA atteint 28,2% en 2016, une baisse limitée de 2,8 points par rapport à 2015, grâce à une baisse des charges de -3,2% dans un contexte de contraintes financières et d'une gestion rigoureuse des coûts.

1.2.2. Analyse du résultat d'exploitation des activités poursuivies

Le tableau suivant présente le résultat d'exploitation récurrent des activités poursuivies du Groupe au 31 décembre 2016 et au 31 décembre 2015 :

SoLocal Group	Activités poursuivies						
	Période close le 31 décembre 2016			Période close le 31 décembre 2015			variation récurrent 2016/2015
	Total	Récurrent	Non récurrent	Total	Récurrent	Non récurrent	
En millions d'euros							
EBITDA récurrent	229,0	229,0	-	270,3	270,3	-	-15,3%
Eléments non récurrents	(5,1)	-	(5,1)	(49,1)	-	(49,1)	-
EBITDA	223,9	229,0	(5,1)	221,2	270,3	(49,1)	-15,3%
Dépréciations et amortissements	(60,6)	(60,6)	-	(52,2)	(52,2)	-	16,1%
Résultat d'exploitation	163,2	168,4	(5,1)	169,1	218,2	(49,1)	-22,8%
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>20,1%</i>	<i>20,7%</i>	<i>-0,6%</i>	<i>19,4%</i>	<i>25,0%</i>	<i>-5,6%</i>	

Les dépréciations et amortissements du Groupe s'élèvent à -60,6 millions d'euros en 2016 contre -52,2 millions d'euros en 2015, soit une augmentation de +8,4 millions d'euros (+16,1%) qui s'explique principalement par une augmentation des dotations aux amortissements en ligne avec le programme d'investissement Digital 2015.

Le résultat d'exploitation récurrent du Groupe est en baisse de -22,8% par rapport à 2015 à 168,4 millions d'euros. Cette baisse résulte principalement (-41,3 millions d'euros) de la baisse de l'EBITDA récurrent et de l'augmentation des dotations aux amortissements (8,4 millions d'euros).

1.2.3. Analyse du résultat de la période des activités poursuivies

Le tableau suivant présente le résultat de la période des activités poursuivies du Groupe au 31 décembre 2016 et au 31 décembre 2015 :

SoLocal Group En millions d'euros	Activités poursuivies						variation récurrent 2016/2015
	Période close le 31 décembre 2016			Période close le 31 décembre 2015			
	Total	Récurrent	Non récurrent	Total	Récurrent	Non récurrent	
Résultat d'exploitation	163,2	168,4	(5,1)	169,1	218,2	(49,1)	-22,8%
Produits financiers	1,4	1,4	-	1,9	1,9	-	-26,3%
Charges financières	(75,2)	(75,2)	-	(85,5)	(85,5)	-	-12,0%
Charges financières nettes	(73,8)	(73,8)	-	(83,6)	(83,6)	-	-11,7%
Quote-part de résultat des entreprises associées	-	-	-	0,1	0,1	-	-100,0%
Résultat courant avant impôt	89,4	94,5	(5,1)	85,6	134,7	(49,1)	-29,8%
Impôt sur les sociétés	(40,4)	(42,2)	1,8	(43,0)	(62,1)	19,1	-32,0%
Résultat de la période	49,0	52,3	(3,4)	42,5	72,6	(30,0)	-28,0%

1.2.3.1. Charges financières nettes

Les charges financières nettes du Groupe représentent -73,8 millions d'euros au 31 décembre 2016 en diminution de -11,7% principalement en raison de l'arrivée à maturité en septembre 2015 des instruments de couverture. Le taux d'intérêt moyen de la dette est passé de 6,37% au 31 décembre 2015 à 5,44% au 31 décembre 2016, soit une diminution de 93 points.

Les charges financières nettes comprennent également l'amortissement des frais d'émission d'emprunts pour un montant de 7,8 millions d'euros au 31 décembre 2016 contre 7,4 millions d'euros au 31 décembre 2015.

1.2.3.2. Résultat récurrent de la période

La charge d'impôt sur les sociétés s'établit à -42,2 millions d'euros en 2016, en repli de -32,0% par rapport à 2015. Cette diminution est à mettre en perspective de la baisse du résultat courant avant impôt récurrent dans des proportions similaires.

Le résultat récurrent des activités poursuivies s'élève à +52,3 millions d'euros en 2016, soit une baisse de -28,0% par rapport à 2015.

1.2.3.3. Résultat de la période

Le résultat net des activités désengagées est nul au 31 décembre 2016, le désengagement des activités Internet non en croissance et non rentables ayant été totalement achevé en 2015.

Le résultat net du Groupe atteint +49,0 millions d'euros en 2016, soit une hausse de +15,3% par rapport à 2015.

1.2.3.4. Présentation du résultat et des flux de trésorerie consolidés avec le détail des « Activités poursuivies » et des « Activités désengagées »

1.2.3.4.1. Etat du résultat

(Montants en milliers d'euros)

	Période close le 31 décembre 2016				Période close le 31 décembre 2015			
	Consolidé	Activités désengagées	Activités poursuivies		Consolidé	Activités désengagées	Activités poursuivies	
			Récurrent	Non récur.			Récurrent	Non récur.
Chiffre d'affaires	812 277	-	812 277	-	877 959	5 317	872 642	-
Charges externes nettes	(214 817)	-	(214 817)	-	(217 051)	(8 818)	(208 232)	-
Frais de personnel	(368 455)	-	(368 455)	-	(400 051)	(5 966)	(394 085)	-
EBITDA récurrent	229 005	-	229 005	-	260 858	(9 467)	270 325	-
Eléments non récurrents	(5 130)	-	-	(5 130)	(49 730)	(630)	-	(49 100)
EBITDA	223 875	-	229 005	(5 130)	211 128	(10 097)	270 325	(49 100)
Dépréciations et amortissement	(60 643)	-	(60 643)	-	(68 325)	(16 166)	(52 159)	-
Résultat d'exploitation	163 232	-	168 362	(5 130)	142 803	(26 263)	218 166	(49 100)
Produits financiers	1 425	-	1 425	-	1 923	-	1 923	-
Charges financières	(75 247)	-	(75 247)	-	(85 535)	(2)	(85 533)	-
Gain (perte) de change	(25)	-	(25)	-	-	-	-	-
Charges financières nettes	(73 847)	-	(73 847)	-	(83 612)	(2)	(83 610)	-
Quote-part de résultat des entreprises associées	-	-	-	-	107	-	107	-
Résultat avant impôt	89 384	-	94 514	(5 130)	59 298	(26 265)	134 663	(49 100)
Impôt sur les sociétés	(40 428)	-	(42 195)	1 766	(32 649)	10 386	(62 103)	19 068
Résultat de la période	48 956	-	52 320	(3 364)	26 649	(15 879)	72 560	(30 032)

1.2.3.4.2.

Etat des flux de trésorerie

En millions d'euros	Période close le 31 décembre 2016	Période close le 31 décembre 2015	Variation
EBITDA récurrent	229,0	270,3	-15,3%
Eléments non monétaires inclus dans l'EBITDA	8,2	9,8	-16,3%
Variation du besoin en fonds de roulement	(56,3)	(10,5)	-436,2%
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(69,1)	(75,5)	8,5%
Résultat financier (dé)encaissé	(36,0)	(79,4)	54,7%
Eléments non récurrents	(32,6)	(27,9)	-16,8%
Impôt sur les sociétés décaissé	(12,6)	(19,9)	36,7%
Cash flow net des activités poursuivies	30,7	66,8	-54,0%
Cash flow net des activités désengagées	-	(8,5)	
Cash flow net	30,7	58,3	-47,3%
Augmentation (diminution) des emprunts	1,7	(33,8)	105,0%
Augmentation de capital nette de frais	0,0	2,4	
Autres	5,3	(17,2)	130,8%
Variation nette de trésorerie	37,7	9,8	284,7%
Trésorerie nette et équivalents de trésorerie à l'ouverture	53,3	43,6	22,2%
Trésorerie nette et équivalents de trésorerie à la clôture	91,0	53,3	70,7%

1.2.3.5. Chiffre d'affaires et principaux indicateurs par verticale

SoLocal Group	Périodes closes le 31 décembre		
	2016	2015	Variation 2016 / 2015
Chiffre d'affaires Internet	648,7	640,2	1,3%
Chiffre d'affaires Search local	490,6	496,3	-1,1%
<i>Nombre de visites (en millions)</i>	2432	2238	8,7%
<i>ARPA (en €)</i>	992	940	5,6%
<i>Nombre de clients (en millier)</i>	494	528	-6,3%
Chiffre d'affaires Marketing digital	158,1	143,9	9,9%
<i>Taux de pénétration (en nombre de clients)</i>	24%	22%	1,6 pt
Chiffre d'affaires Imprimés & Vocal	163,5	232,5	-29,6%
Chiffre d'affaires	812,3	872,6	-6,9%

La contribution par verticale des activités françaises du Groupe se décompose comme suit :

Habitat	Périodes closes le 31 décembre		
	2016	2015	Variation 2016 / 2015
Chiffre d'affaires Internet	188,6	182,7	3,2%
Chiffre d'affaires Search local	148,4	147,8	0,4%
<i>ARPA (en €)</i>	1363	1272	7,2%
<i>Nombre de clients (en millier)</i>	109	116	-6,4%
Chiffre d'affaires Marketing digital	40,2	34,9	15,3%
<i>Taux de pénétration (en nombre de clients)</i>	26%	24%	1,5 pt
Chiffre d'affaires Imprimés & Vocal	59,1	80,6	-26,7%
Chiffre d'affaires	247,6	263,3	-6,0%

Commerce	Périodes closes le 31 décembre		
	2016	2015	Variation 2016 / 2015
Chiffre d'affaires Internet	125,6	130,4	-3,7%
Chiffre d'affaires Search local	96,8	101,6	-4,7%
<i>ARPA (en €)</i>	728	696	4,6%
<i>Nombre de clients (en millier)</i>	133	146	-8,9%
Chiffre d'affaires Marketing digital	28,8	28,8	0,2%
<i>Taux de pénétration (en nombre de clients)</i>	17%	16%	0,5 pt
Chiffre d'affaires Imprimés & Vocal	23,5	35,9	-34,5%
Chiffre d'affaires	149,2	166,3	-10,3%

	Périodes closes le 31 décembre		
	2016	2015	Variation 2016 / 2015
Santé & Public			
Chiffre d'affaires Internet	75,9	71,4	6,4%
Chiffre d'affaires Search local	64,2	61,3	4,7%
<i>ARPA (en €)</i>	769	741	3,8%
<i>Nombre de clients (en millier)</i>	83	83	0,9%
Chiffre d'affaires Marketing digital	11,7	10,1	16,3%
<i>Taux de pénétration (en nombre de clients)</i>	16%	11%	5,1 pts
Chiffre d'affaires Imprimés & Vocal	26,7	34,9	-23,6%
Chiffre d'affaires	102,6	106,3	-3,5%

	Périodes closes le 31 décembre		
	2016	2015	Variation 2016 / 2015
Services			
Chiffre d'affaires Internet	123,8	124,1	-0,2%
Chiffre d'affaires Search local	93,0	94,4	-1,5%
<i>ARPA (en €)</i>	1304	1231	5,9%
<i>Nombre de clients (en millier)</i>	71	77	-7,0%
Chiffre d'affaires Marketing digital	30,8	29,7	3,9%
<i>Taux de pénétration (en nombre de clients)</i>	25%	24%	1,2 pt
Chiffre d'affaires Imprimés & Vocal	34,0	50,4	-32,6%
Chiffre d'affaires	157,8	174,5	-9,6%

	Périodes closes le 31 décembre		
	2016	2015	Variation 2016 / 2015
BtoB			
Chiffre d'affaires Internet	111,7	110,3	1,2%
Chiffre d'affaires Search local	88,3	91,2	-3,1%
<i>ARPA (en €)</i>	1131	1053	7,4%
<i>Nombre de clients (en millier)</i>	78	87	-9,8%
Chiffre d'affaires Marketing digital	23,3	19,2	21,7%
<i>Taux de pénétration (en nombre de clients)</i>	20%	18%	1,5 pt
Chiffre d'affaires Imprimés & Vocal	20,3	30,6	-33,7%
Chiffre d'affaires	131,9	140,9	-6,4%

1.3. Liquidités, ressources en capital et dépenses d'investissement consolidées

Le tableau suivant présente les flux de trésorerie des **activités poursuivies** du Groupe au 31 décembre 2016 et au 31 décembre 2015 :

SoLocal Group	Activités poursuivies		
	Période close le 31 décembre 2016	Période close le 31 décembre 2015	Variation 2016/2015
En millions d'euros			
Flux nets de trésorerie générés par l'activité	99,7	141,9	(42,1)
Flux nets de trésorerie affectés aux opérations d'investissement	(63,8)	(83,0)	19,2
Flux nets de trésorerie affectés aux opérations de financement	1,9	(34,6)	36,5
Incidence des variations des taux de change sur les disponibilités	(0,1)	(0,0)	(0,1)
Variation nette de trésorerie et équivalents de trésorerie	37,7	24,2	13,5

Les flux nets de trésorerie générés par l'activité s'élèvent à 99,7 millions d'euros en 2016 contre 141,9 millions d'euros en 2015, soit une baisse de 42,1 millions d'euros avec principalement :

- un EBITDA récurrent des activités poursuivies de 229,0 millions d'euros en 2016, en baisse de 41,3 millions d'euros par rapport en 2015,
- une baisse de 4,7 millions d'euros de décaissements d'éléments exceptionnels (dont frais de restructuration),
- une hausse du besoin en fonds de roulement de 56,3 millions d'euros en 2016 contre une hausse de 10,5 millions d'euros en 2015, soit une variation défavorable de 45,8 millions d'euros entre les deux périodes engendrée particulièrement au deuxième semestre par les pressions exercées par les clients et fournisseurs compte tenu de l'incertitude relative à la restructuration financière du Groupe
- un décaissement net de 36,0 millions d'euros au titre des intérêts financiers en 2016 contre 79,4 millions d'euros en 2015, soit une variation favorable de 43,4 millions d'euros entre les deux périodes en partie liée à un décalage du paiement des intérêts au 1^{er} trimestre 2017 (env. 28 millions d'euros) et l'arrivée à maturité fin 2015 des instruments de couverture (11 millions d'euros),
- un décaissement de 12,6 millions d'euros au titre de l'impôt sur les sociétés en 2016 contre 19,9 millions d'euros en 2015.

Les flux nets de trésorerie affectés aux opérations d'investissement représentent un décaissement de 63,8 millions d'euros en 2016, en baisse par rapport au décaissement de 83,0 millions d'euros constaté en 2015, avec principalement :

- 69,1 millions d'euros au titre des acquisitions d'immobilisations corporelles et

incorporelles en 2016 contre 76,1 millions d'euros en 2015,

- 4,1 millions d'euros versés en 2016 au titre du dépôt de garantie des locaux CityLights à Boulogne, compensé par 1,6 million d'euros liés au remboursement du dépôt de garantie de Sèvres,
- 0,9 million d'euros de décaissement pour compléments de prix en 2016, contre un décaissement de 13,3 millions d'euros incluant une acquisition des compléments de prix nets de la trésorerie acquise en 2015,
- 9,0 millions d'euros au titre de la restitution en 2016 du cash collatéral versés en 2014 en garantie de deux contrats de bail commercial en l'état futur d'achèvement.

Les flux nets de trésorerie affectés aux opérations de financement s'élèvent à 1,9 millions d'euros en 2016 contre un décaissement de 34,6 millions d'euros en 2015 soit une baisse de 36,5 millions d'euros avec principalement :

- le tirage de la ligne de crédit revolving pour un montant net 38,4 millions d'euros au 31 décembre 2016 contre un remboursement de cette même ligne pour 20,0 millions d'euros au 31 décembre 2015,
- le remboursement contractuel de l' « Excess cash-flow » de la tranche A7 de l'emprunt bancaire pour un montant de 15,2 millions d'euros,
- le remboursement d'un autre emprunt pour un montant de 1,7 million d'euros,
- le traitement en minoration de la dette (et non plus en équivalent de trésorerie) du rachat d'une partie de l'emprunt obligataire pour un montant de 12,2 millions d'euros opéré en 2015,
- le décaissement de frais de refinancement de 7,0 millions d'euros en 2016.

Le tableau suivant présente **l'évolution de la trésorerie du Groupe consolidé** pour les exercices clos au 31 décembre 2016 et au 31 décembre 2015 :

SoLocal Group (Consolidé)	Période close le 31 décembre	Exercice clos le 31 décembre
En millions d'euros	2016	2015
Intérêts courus non échus	0,0	0,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie	91,0	53,6
Trésorerie brute	91,1	53,7
Découverts bancaires	(0,1)	(0,4)
Trésorerie nette	91,0	53,3
Emprunts bancaires	783,6	800,5
Emprunt obligataire	337,8	350,0
Ligne de crédit revolving	38,4	-
Frais d'émission d'emprunts	(10,5)	(18,4)
Dettes de crédit-bail	0,3	0,7
Compléments de prix	2,0	2,8
Intérêts courus non échus	32,1	4,1
Autres dettes financières	4,0	4,2
Endettement financier brut	1 187,8	1 143,9
<i>dont courant</i>	<i>1 186,4</i>	<i>25,6</i>
<i>dont non courant</i>	<i>1,3</i>	<i>1 118,3</i>
Endettement net	1 096,8	1 090,5
Endettement net du groupe consolidé hors frais d'émission d'emprunts	1 107,3	1 108,9

L'endettement net du Groupe est en hausse de 6,3 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2015. Elle s'élève à 1 096,8 millions d'euros au 31 décembre 2016 contre 1 090,5 millions d'euros au 31 décembre 2015.

Au 31 décembre 2016, elle est principalement composée :

- d'un emprunt bancaire tranche A7, d'un montant total de 783,6 millions d'euros,
- d'une ligne de crédit revolving intégralement tirée au 31 décembre 2016 pour 38,4 millions d'euros,
- d'un emprunt obligataire, d'un montant total de 337,8 millions d'euros, à taux fixe 8,875%.

Hors frais d'émission d'emprunts, soit 10,5 millions d'euros au 31 décembre 2016, l'endettement net du groupe consolidé s'élève à 1 107,3 millions d'euros au 31 décembre 2016.

1.4. Engagements hors-bilan, litiges et parties liées

Se référer aux notes 29 à 31 des comptes consolidés.

1.5. Risques et incertitudes relatifs à l'année 2017

Le Groupe a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats (ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs) :

- Risques liés à la mise en œuvre de la stratégie du Groupe : la mise en œuvre de la stratégie du Groupe, telle que communiquée notamment dans le cadre du plan « Conquérir 2018 », présente un certain nombre de risques qui pourraient considérablement réduire le Cash Flow Net Annuel Moyen avant service de la dette. En effet, compte tenu de son profil digital dans un environnement concurrentiel en constante évolution, SoLocal Group a besoin d'une structure financière lui donnant l'agilité nécessaire pour faire face aux risques de marché et aux risques métiers tels que la pression concurrentielle, notamment dans ses verticales telles que le Commerce et les Services, l'accélération du déclin ou la hausse des coûts de production de l'activité Imprimés & Vocal, la pression croissante sur les prix accentuée dans le domaine du Marketing Digital (notamment une convergence de ces prix vers les prix américains), une évolution non anticipée du modèle économique de Search Local en cas de pénétration accrue des produits tarifés à la performance, ou encore une dégradation majeure du besoin en fonds de roulement.

Chacun de ces risques pourrait avoir une incidence négative sur le cash flow net du Groupe avant service de la dette cumulé à l'horizon du plan, d'un montant correspondant de six mois à douze mois de cash flow net moyen, ce qui pourrait avoir un impact négatif significatif sur les activités, la situation financière ou les résultats du Groupe, ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs.

Avec un endettement net qui s'établit à 1 096,8 millions d'euros au 31 décembre 2016 (cf. note 1.3), le covenant de levier financier du Groupe ressort à un niveau supérieur à 4,00 fois l'EBITDA consolidé tel que défini dans le contrat conclu avec les établissements financiers. En conséquence, le Groupe ne respecte pas son covenant bancaire sur le levier financier au 31 décembre 2016. En revanche, il respecte tous les autres covenants bancaires. Ceci confère aux créanciers la faculté de prononcer à tout moment (sous réserve des dispositions impératives du Code de commerce) l'exigibilité immédiate de l'intégralité de la dette financière de SoLocal Group soit 1 172,0 millions d'euros (au 31 décembre 2016, auto-détention non déduite dont détail ci-dessous et hors intérêts courus non échus).

(en milliers d'euros)	Période close le 31 Décembre 2016
Emprunt bancaire	783 638
Emprunt obligataire	350 000
Rachat dette obligataire ⁽¹⁾	(12 154)
Ligne de crédit revolving	38 395
Emprunts & revolving	1 159 879
Dette financière de Solocal Group, auto-détention non déduite	1 172 033

⁽¹⁾ Auto-détention (Cf. note 25)

Néanmoins, du fait de la ratification par le Tribunal de commerce de Nanterre le 22 décembre 2016 du deuxième projet de modification du plan de sauvegarde financière accélérée mis en œuvre en application du jugement du Tribunal de commerce de Nanterre du 9 mai 2014, les créanciers ont renoncé à ce droit (la « Renonciation à l'Exigibilité Anticipée »).

La réalisation des opérations de restructuration, telles que décrites au chapitre 4 de la Deuxième Actualisation du Document de Référence, reste soumise à la réalisation de l'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires d'un montant maximum d'environ 400 millions d'euros (prime d'émission incluse), pouvant être porté à un maximum d'environ 460 millions d'euros en cas d'exercice intégral de la clause d'extension, au prix de un (1) euro par action, soit l'émission d'un maximum d'environ 400 millions d'actions, garantie par l'ensemble des créanciers et pouvant être porté à un maximum d'environ 460 millions d'actions en cas d'exercice intégral de la clause d'extension,; le règlement-livraison pourrait intervenir avant le 15 mars 2017, le calendrier restant soumis à des aléas tenant notamment au délai d'obtention du visa de l'Autorité des Marchés Financiers sur le prospectus relatif à l'augmentation de capital.

En cas de non-réalisation des opérations de restructuration de la dette du Groupe au titre de la Convention de Crédit Existante, le Plan Amendé ne prendrait pas effet. En outre, la Renonciation à l'Exigibilité Anticipée (telle que définie ci-dessus) perdrait ses effets et le Groupe ne disposerait pas d'un fonds de roulement net consolidé suffisant pour faire face à ses besoins de trésorerie et aux échéances de sa dette au cours des douze prochains mois à compter de la date de la présente actualisation du Document de Référence.

Dans l'hypothèse où ce plan ne serait pas mis en œuvre dans le calendrier prévu, SoLocal Group pourrait se trouver en état de cessation de paiement. De leur côté, les créanciers pourraient se prévaloir, à très court terme, de divers défauts intervenus ou à intervenir, pour rendre leur dette immédiatement exigible et exercer les sûretés qu'ils détiennent sur les titres de la filiale PagesJaunes SA. En effet, les crédits souscrits par SoLocal Group comprennent chacun des clauses permettant l'accélération des remboursements notamment en cas (i) de nomination d'un mandataire ad hoc ou d'un conciliateur, (ii) de bris de covenants financiers et (iii) de non-paiement des intérêts.

SoLocal Group pourrait alors ne plus être en mesure de réaliser ses actifs et de s'acquitter de ses dettes dans le cadre normal de son activité.

- Les aspects juridiques : la survenance de procédures d'arbitrages ou de procès importants, l'incertitude ou le durcissement des réglementations applicables, en particulier l'application de restrictions au droit du Groupe de collecter des données personnelles, pourraient avoir un effet significativement défavorable sur l'activité du Groupe, ses résultats, sa situation financière ou sa capacité à réaliser ses objectifs.
- Risques de marché : compte tenu de sa structure financière, le Groupe est exposé au risque de taux d'intérêt, au risque de liquidité et au risque de crédit (Cf. note 28). La société a indiqué préparer un plan de réduction drastique de sa dette. L'absence de réalisation de ce plan pourrait obérer la capacité de la société à retrouver des fondamentaux solides, mettre en œuvre sa stratégie et renouer avec la croissance.
- Continuité d'exploitation : se référer à la note sur la continuité d'exploitation (cf. note 2 des comptes consolidés) qui inclut les derniers développements relatifs à la restructuration financière.

1.6. Événements postérieurs à la clôture du 31 décembre 2016

Néant

1.7. Recherche et développement

A la pointe dans son secteur, le Groupe SoLocal développe une activité de recherche et d'innovation performante grâce à ses équipes et à de nombreux partenariats. Ces équipes sont constituées des meilleurs spécialistes dans leurs domaines de compétences respectifs dans le but de favoriser l'innovation et l'excellence.

1.8. Données financières trimestrielles

Chiffre d'affaires par trimestre

En millions d'euros	T1 2015	T2 2015	T3 2015	T4 2015	T1 2016	T2 2016	T3 2016	T4 2016
Chiffre d'affaires Internet	157,9	167,3	151,8	163,2	157,1	164,6	156,1	171,0
Search local	126,3	126,4	118,7	124,9	117,6	125,8	119,8	127,4
<i>Nombre de visites (en M)</i>	555	553	568	560	595	611	616	610
<i>ARPA¹ (en €)</i>	234	237	226	243	232	253	245	265
<i>Nombre de clients (en K)</i>	539	534	525	515	506	496	490	481
Marketing digital	31,6	40,9	33,1	38,3	39,6	38,7	36,3	43,6
<i>Taux de pénétration (en nombre de clients)²</i>	22%	22%	22%	22%	23%	23%	23%	24%
Chiffre d'affaires Imprimés & Vocal	49,0	72,0	60,5	51,0	32,8	50,2	41,1	39,4
Chiffre d'affaires des activités poursuivies	206,9	239,3	212,3	214,2	190,0	214,8	197,2	210,4
Chiffre d'affaires des activités désengagées	2,4	1,7	0,9	0,3	-	-	-	-
Chiffre d'affaires consolidé	209,2	241,0	213,2	214,6	190,0	214,8	197,2	210,4

¹Average Revenue Per Advertiser : Revenu publicitaire moyen par client

²Pourcentage des clients Internet possédant un produit « Marketing digital »

EBITDA récurrent par trimestre¹

En millions d'euros	T1 2015	T2 2015	T3 2015	T4 2015	T1 2016	T2 2016	T3 2016	T4 2016
EBITDA Internet récurrent	42,8	56,2	56,3	43,8	43,0	46,5	47,1	49,0
<i>EBITDA / CA</i>	27%	34%	37%	27%	27%	28%	30%	29%
EBITDA Imprimés & Vocal récurrent	14,0	25,8	22,0	9,5	8,5	13,6	12,4	8,9
<i>EBITDA / CA</i>	29%	36%	36%	19%	26%	27%	30%	23%
EBITDA récurrent des activités poursuivies	56,8	82,0	78,3	53,3	51,5	60,0	59,5	57,9
<i>EBITDA / CA</i>	27%	34%	37%	25%	27%	28%	30%	28%
EBITDA récurrent des activités désengagées	(2,6)	(2,4)	(2,8)	(1,7)	-	-	-	-
EBITDA récurrent consolidé	54,2	79,6	75,5	51,6	51,5	60,0	59,5	57,9
<i>EBITDA / CA</i>	26%	33%	35%	24%	27%	28%	30%	28%

¹L'EBITDA récurrent a été ajusté à la marge en ce qui concerne la ventilation des EBITDA Internet et Imprimés & Vocal par trimestre sur 2015 par rapport à la publication des informations financières consolidées au 31 décembre 2015 pour avoir des indicateurs établis sur des méthodes comparables

Compte de résultat par trimestre

En millions d'euros	T1 2015	T2 2015	T3 2015	T4 2015	T1 2016	T2 2016	T3 2016	T4 2016
Chiffre d'affaires	206,9	239,3	212,2	214,2	190,0	214,8	197,2	210,4
Charges externes nettes	(47,6)	(50,6)	(51,0)	(59,0)	(50,5)	(55,0)	(50,9)	(58,4)
Frais de personnel	(102,5)	(106,7)	(83,0)	(101,9)	(87,9)	(99,7)	(86,7)	(94,1)
EBITDA récurrent	56,8	82,0	78,3	53,3	51,5	60,0	59,5	57,9
Eléments non récurrents	(0,4)	(1,8)	(1,8)	(45,0)	(0,3)	(1,7)	(0,5)	(2,6)
EBITDA	56,4	80,1	76,5	8,3	51,2	58,3	59,1	55,3
Dépréciations et amortissements	(11,4)	(10,4)	(13,0)	(17,3)	(14,1)	(14,7)	(15,2)	(16,6)
Résultat d'exploitation	44,9	69,7	63,4	(9,0)	37,1	43,6	43,8	41,3
Charges financières nettes	(22,1)	(20,9)	(21,2)	(19,5)	(18,2)	(18,6)	(18,9)	(18,1)
Quote-part de résultat des entreprises associées	0,1	-	-	-	-	-	-	-
Résultat avant impôt	23,0	48,9	42,3	(28,6)	18,9	25,0	24,9	23,2
Impôt sur les sociétés	(7,9)	(22,4)	(19,9)	7,1	(7,5)	(11,2)	(11,3)	(10,5)
<i>Taux d'imposition</i>	34,2%	45,8%	47,0%	N/A	39,4%	45,0%	45,2%	45,1%
Résultat des activités poursuivies	15,1	26,5	22,4	(21,5)	11,4	13,7	13,6	10,1
Résultat des activités désengagées	(2,7)	(4,9)	(5,5)	(2,8)	-	-	-	-
Résultat net	12,4	21,6	16,9	(24,2)	11,4	13,7	13,6	10,1

Tableau des flux de trésorerie par trimestre

En millions d'euros	T1 2015	T2 2015	T3 2015	T4 2015	T1 2016	T2 2016	T3 2016	T4 2016
EBITDA récurrent	56,8	82,0	78,3	53,3	51,5	60,0	59,5	57,9
Eléments non monétaires inclus dans l'EBITDA	2,9	1,9	4,5	0,5	(0,9)	0,8	3,8	3,8
Variation du besoin en fonds de roulement	(4,5)	(2,8)	(24,4)	21,1	(9,0)	(9,6)	(33,7)	(4,0)
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(15,9)	(18,3)	(18,6)	(22,8)	(18,9)	(16,7)	(13,2)	(20,2)
Résultat financier (dé)encaissé	(12,4)	(30,1)	(12,8)	(24,2)	(2,6)	(15,9)	(16,8)	(0,8)
Eléments non récurrents	(5,1)	(7,8)	(7,2)	(7,8)	(3,1)	(11,6)	(6,5)	(10,9)
Frais d'acquisition des titres de participation & d'actifs	-	-	-	-	-	-	-	-
Impôt sur les sociétés décaissé	0,1	(0,7)	(7,9)	(11,3)	0,3	10,2	(8,2)	(14,9)
Cash flow net des activités poursuivies	21,9	24,2	11,8	8,8	17,5	17,2	(15,1)	10,9
Cash flow net des activités désengagées	(1,2)	(1,7)	(2,5)	(3,1)	-	-	-	-
Cash flow net	20,7	22,5	9,3	5,7	17,5	17,2	(15,1)	10,9
Augmentation (diminution) des emprunts	(18,6)	(1,3)	(10,4)	(3,5)	12,0	3,0	(3,5)	(9,7)
Augmentation de capital nette de frais	-	2,6	-	(0,1)	-	-	(0,0)	0,0
Autres	(3,7)	6,6	(2,1)	(17,9)	(1,2)	5,9	1,1	(0,4)
Variation nette de trésorerie	(1,6)	30,3	(3,2)	(15,8)	28,3	26,1	(17,5)	0,8
Trésorerie nette et équivalents de trésorerie à l'ouverture	43,6	42,0	72,3	69,2	53,3	81,6	107,7	90,2
Trésorerie nette et équivalents de trésorerie à la clôture	42,0	72,3	69,2	53,3	81,6	107,7	90,2	91,0

20.3 Vérification des informations financières historiques

Auditex 1/2, place des Saisons 92400 Courbevoie - Paris-La Défense 1 S.A.S. à capital variable	BEAS 195, avenue Charles-de-Gaulle 92524 Neuilly-sur-Seine Cedex S.A. au capital de € 960
Commissaire aux Comptes Membre de la compagnie régionale de Versailles	Commissaire aux Comptes Membre de la compagnie régionale de Versailles

SoLocal Group

Société Anonyme

204, Rond-Point du Pont de Sèvres
92100 Boulogne-Billancourt

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2016

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société SoLocal Group, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous

estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le contexte de restructuration de la dette financière, tel qu'exposé dans la « Note sur la continuité d'exploitation » de la note 2 « Contexte de la publication et base de préparation des informations financières 2016 consolidées » de l'annexe des comptes consolidés.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Comme il est précisé dans la note 2 de l'annexe aux comptes consolidés, la direction de votre société est conduite à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui affectent les montants figurant dans ses états financiers et les notes qui les accompagnent. Cette note précise également que les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction de conditions de réalisation différentes. Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés au 31 décembre 2016, nous avons estimé que, parmi les comptes qui sont sujets à des estimations comptables significatives et susceptibles d'une justification de nos appréciations, figurent les écarts d'acquisition, les provisions pour risques et charges relatives au contentieux lié à la réorganisation de votre société, les dettes de rémunérations vendeurs, les coûts d'acquisition des contrats et les avantages au personnel.

Conformément à la norme d'exercice professionnel relative à l'appréciation des estimations comptables, nous avons notamment apprécié :

- s'agissant des écarts d'acquisition, les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations, en particulier la définition des unités génératrices de trésorerie et les prévisions de flux de trésorerie établies par les directions opérationnelles de votre société. Nous avons examiné les calculs effectués par votre société et les sensibilités des principales valeurs d'utilité et étudié les principes et méthodes de détermination des justes valeurs,
- s'agissant des contentieux diligentés par les anciens salariés à la suite de la confirmation de l'invalidation du plan de sauvegarde de l'emploi par le Conseil d'Etat, les arguments juridiques, les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations en particulier le nombre de mois prévisionnels d'indemnité à verser et le coût moyen unitaire,
- s'agissant des dettes de rémunération vendeurs, les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations, en particulier l'atteinte des objectifs de performance ainsi que la fiabilité des systèmes d'information sous-jacents,
- s'agissant des coûts d'acquisition de contrats, la nature et le caractère capitalisable des coûts activés, ainsi que les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations,

- s'agissant des avantages au personnel, les modalités d'évaluation de ces provisions. Nos travaux ont consisté à examiner les données utilisées, à apprécier les hypothèses actuarielles retenues, à vérifier les calculs effectués et à s'assurer que les notes 3.16 et 23 de l'annexe des comptes consolidés fournissent une information appropriée.

Par ailleurs, comme indiqué dans la première partie de ce rapport, la « Note sur la continuité d'exploitation » de la note 2 de l'annexe des comptes consolidés fait état du contexte de restructuration de la dette financière de la société. Nous avons été conduits à examiner les mesures mises en œuvre ou à mettre en œuvre au cours du premier trimestre 2017 à cet égard. Sur la base de nos travaux et des informations qui nous ont été communiquées à ce jour, et dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous estimons que la « Note sur la continuité d'exploitation » et la note 25 « Trésorerie et équivalents de trésorerie, endettement financier net » de l'annexe donnent une information appropriée, d'une part, sur la situation de la société au regard de la continuité d'exploitation et, d'autre part, sur les conséquences de la restructuration financière sur les frais d'émission d'emprunt inclus dans son endettement à la clôture.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris-La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 6 février 2017

Les Commissaires aux Comptes,

AUDITEX
Membre du réseau Ernst & Young
Global Limited

BEAS

Vincent de La Bachelerie

Joël Assayah

20.4 Note complémentaire aux comptes consolidés au 31 décembre 2016

Note liminaire

Cette note complémentaire a pour objet de compléter et clarifier les éléments présentés dans les états financiers consolidés audités relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2016. Ces compléments ad hoc ne remettent pas en cause l'image fidèle de la situation financière, de la performance financière et des flux de trésorerie du Groupe. Les paragraphes ci-après sont présentés avec la même numérotation que ceux de l'annexe aux comptes consolidés du groupe Solocal au 31 décembre 2016 auxquels les compléments d'information apportés se réfèrent.

Note 7 - Eléments non récurrents

En 2016, les éléments non récurrents représentent un montant de 5,1 millions d'euros. Ils sont essentiellement relatifs à des coûts de restructuration (0,9 million d'euros), à un litige fournisseur dans le cadre de la restructuration des coûts des annuaires imprimés (1,5 million d'euros) et à des dépenses exceptionnelles de personnel pour sécuriser la continuité de l'activité dans un contexte de fortes incertitudes en lien avec la restructuration financière (2,7 millions d'euros).

En 2015, les éléments non récurrents sont relatifs aux coûts de restructurations (49,4 millions d'euros). Ils incluent les coûts concernant le plan de départ volontaire nets de la reprise de provision liée aux engagements de départs à la retraite et des avantages à long terme pour 8,4 millions d'euros, une provision relative au contentieux du PSE (Plan de Sauvegarde de l'Emploi) pour 35 millions d'euros et pour le solde, aux autres coûts de restructuration parmi lesquels ceux relatifs aux activités désengagées.

Note 10 - Résultat par action

En 2016, le résultat net s'élève à 49,0 millions d'euros. Le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation est de 38,8 millions, déduction faite des actions propres. Le résultat net par action de l'ensemble consolidé s'élève donc à 1,26 euro.

La probabilité d'atteinte des critères de performance pour les plans en cours ayant été considérée comme nulle (cf. note 24) et les stocks options en dehors de la monnaie, il n'y a pas lieu de considérer d'actions potentiellement dilutives dans le calcul du résultat dilué par action 2016 ; ce dernier s'établit donc également à 1,26 euro par action.

Note 17 - Créances clients

Au 31 décembre, les créances clients ont les échéances suivantes :

en milliers d'euros	Total (1)	Non échues (1)	Echues et non dépréciées (1)					
			< 30 jours	entre 31 et 60 jours	entre 61 et 90 jours	entre 91 et 180 jours	entre 181 et 360 jours	> à 360 jours
2016	323 819	299 702	7 720	6 182	3 961	2 507	2 270	1 477
2015	353 641	327 930	8 664	6 056	4 512	3 247	2 963	269

(1) hors provisions pour dépréciation statistiques d'un montant total de 2 919 K€ au 31 décembre 2016 et 1 018 K€ au 31 décembre 2015

Note 23 - Avantages du personnel, provisions et autres passifs

L'évolution des provisions pour risques est la suivante :

(en milliers d'euros)	Solde en début d'exercice	Dotations de l'exercice	Reprise de l'exercice (provision non utilisée)	Reprise de l'exercice (provision utilisée)	Variations de périmètre, reclassements et autres	Solde en fin d'exercice
Provisions pour litiges sociaux et fiscaux	56 401	7 751	(2 000)	(14 479)	411	48 084
Autres provisions pour risques	10 221	1 457	(189)	(8 221)	198	3 466
Total provisions	66 622	9 208	(2 189)	(22 700)	609	51 550
- dont non courant	33 654	9 179	(2 189)	(19 765)	198	21 077
- dont courant	32 968	29		(2 935)	411	30 473

Les autres provisions pour risques sont principalement composées au 31 décembre 2016 des coûts de remise en état des anciens locaux et des doubles loyers ainsi que des litiges fournisseurs.

Les variations des provisions pour litiges sociaux et fiscaux s'expliquent principalement par :

- les reprises PSE /PDV correspondent aux montants payés,
- les dotations concernent principalement une provision complémentaire sur divers contrôles de l'URSSAF.

Les variations des autres provisions pour risques s'expliquent principalement par :

- l'appréciation d'un risque dans le cadre d'un litige,
- la reprise pour 8 M€ de la provision sur les locaux suite au transfert du siège social et au regroupement des différentes filiales du Groupe sur Boulogne Billancourt en 2016.

Note 25 - Trésorerie et équivalents de trésorerie, endettement financier net

Compléments de prix sur acquisition de titres

Dans le cadre des acquisitions réalisées en 2014 et 2015, des compléments de prix pourraient être versés en 2017 et 2018 si certaines conditions de performances opérationnelles venaient à être remplies. Au 31 décembre 2016, ils ont été comptabilisés en dettes financière pour un montant estimé à 2,0 millions d'euros et concernent principalement une acquisition réalisée fin 2015 (Effilab). Pour cette acquisition, les conditions de performance sont au nombre de deux. Elles sont relatives au développement et à la vente de produits. Le maximum théorique de ces compléments de prix sur la période allant de 2016 à 2018 est de 5,0 millions d'euros. La dette comptabilisée tient compte des performances réelles enregistrées en 2016, et d'un taux d'atteinte estimé à 37% pour les performances des exercices 2017 et 2018.

Note 27.1 - Instruments financiers inscrits au bilan

(en milliers d'euros)	Valeur au bilan	Ventilation par catégorie d'instruments au sens IAS 39					Ventilation par niveau au sens IFRS 13		
		Juste valeur par résultat	Dérivés de couverture (Juste valeur par capitaux propres)	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances (coût amorti)	Passifs financiers (coût amorti)	Niveau 1 et trésorerie	Niveau 2	Niveau 3
Actifs disponibles à la vente	188	-	-	188	-	-	-	188	-
Autres actifs financiers non courants	6 263	-	-	-	6 263	-	-	6 263	-
Créances clients nettes	320 900	-	-	-	320 900	-	-	320 900	-
Autres actifs financiers courants	21 408	21 408	-	-	-	-	-	21 408	-
Equivalents de trésorerie	10 172	10 172	-	-	-	10 172	-	-	-
Trésorerie	80 897	80 897	-	-	-	80 897	-	-	-
Actifs financiers	439 828	112 477	-	188	327 163	-	91 069	348 759	-
Dettes financières et dérivés non courants	1 341	1 240	-	-	101	-	-	1 341	-
Découverts bancaires et autres emprunts courants	1 154 359	748	-	-	1 153 611	1 159 879	(5 520)	-	-
Intérêts courus non échus	32 137	-	-	-	32 137	-	-	32 137	-
Dettes fournisseurs	98 889	-	-	-	98 889	-	-	98 889	-
Passifs financiers	1 286 726	1 988	-	-	1 284 738	1 159 879	126 847	-	-

Au 31 décembre 2016, la juste valeur des emprunts et revolving représente un montant de 717,2 millions d'euros contre une valeur comptable de 1 159,9 millions d'euros :

(en milliers d'euros)	Valeur comptable	Cotation au 31/12/2016	Valeur de marché
Emprunt bancaire - facilité A7	783 638	61,8%	484 288
Emprunt obligataire PagesJaunes Finance & Co SCA	337 846	62,0%	209 465
Ligne de crédit revolving (RCF3)	38 395	61,0%	23 421
Sous-total emprunts	1 159 879	61,8%	717 174
Intérêts courus non échus	32 137		
Complément de prix sur acquisition de titres	1 988		
Autres dettes dont frais d'émission d'emprunts	(6 223)		
Dettes financières et dérivés courants	1 187 781		

Les cotes utilisées pour déterminer les valeurs de marché sont issues de Markit pour l'emprunt bancaire (tranche A7 et RCF) et de Bloomberg pour l'emprunt obligataire.

Note 30 - Obligations contractuelles et engagements hors bilan

Autres engagements donnés

Les emprunts bancaire et obligataire sont garantis par un nantissement portant sur les titres de l'entité PagesJaunes SA détenus par SoLocal Group. Le nantissement bénéficie directement aux prêteurs bancaires et indirectement aux prêteurs obligataires via la créance que PagesJaunes Finance & Co SCA détient sur SoLocal Group pour un montant de 350 millions d'euros au 31 décembre 2016. Il est rappelé que PagesJaunes Finance & Co SCA est une entité ad hoc sans lien capitalistique avec SoLocal Group et est consolidée par intégration globale dans les comptes du Groupe.

21 INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Les renseignements figurant dans le chapitre 21 du Document de Référence restent, à la date de la présente actualisation du document de référence, exacts et sont complétés par les informations figurant ci-dessous.

Le 2 février 2017, le conseil d'administration a constaté la réalisation définitive de la réduction du capital de la Société par diminution de la valeur nominale des actions, celle-ci passant de 6 euros à 0,10 euro par action (i.e., 3 887 656,40 euros divisé en 38 876 564 actions d'une valeur nominale de dix centimes (0,10) d'euro chacune).

La section 21.1.4 « Historique du capital et des droits de vote » est mise à jour comme suit :

Mois	Plus Bas cours (en euros)	Plus Haut cours (en euros)	Dernier cours (en euros)	Volume de titres échangés	Capitaux (en euros)
Janvier 2015	17,400	23,100	22,410	9 040 754	182 813 063
Février 2015	18,300	23,580	20,040	6 885 300	144 044 604
Mars 2015	17,160	20,310	18,540	5 048 618	93 837 089
Avril 2015	14,790	19,890	15,000	6 429 985	113 505 446
Mai 2015	13,530	15,450	13,650	4 396 737	63 827 259
Juin 2015	10,530	14,070	13,350	8 451 149	104 877 278
Juillet 2015	12,000	14,310	12,300	4 166 526	54 190 638
Août 2015	9,000	12,390	9,870	4 489 159	48 223 326
Septembre 2015	6,420	10,500	6,840	9 697 330	76 719 777
Octobre 2015	6,780	9,210	7,411	7 702 467	65 057 319
Novembre 2015	6,922	9,490	7,557	8 849 677	71 721 495
Décembre 2015	6,402	7,550	6,900	5 199 479	35 975 218
Janvier 2016	5,651	6,995	6,220	4 047 929	25 125 445
Février 2016	3,435	6,483	3,730	8 581 980	36 539 304
Mars 2016	3,765	5,740	4,502	8 352 221	40 723 308
Avril 2016	4,082	5,630	5,200	4 959 603	24 046 273
Mai 2016	2,862	5,380	3,253	8 300 959	31 120 290
Juin 2016	2,001	3,350	2,159	5 286 215	14 497 454
Juillet 2016	2,073	3,500	3,399	7 035 628	19 461 225
Août 2016	2,350	3,585	2,610	6 868 733	19 324 950
Septembre 2016	2,100	4,248	3,813	12 579 251	36 653 549
Octobre 2016	3,010	4,277	3,612	10 890 248	37 982 939
Novembre 2016	2,910	3,700	3,100	6 699 156	21 647 247
Décembre 2016	2,741	3,628	3,084	11 673 131	37 500 948
Janvier 2017	2,320	3,144	2,390	6 096 819	16 032 622

Source : Euronext.

24 DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC

Les statuts, procès-verbaux des Assemblées générales, rapports des Commissaires aux comptes et autres documents sociaux peuvent être consultés au siège social de la Société. En outre, l'ensemble des informations réglementaires visées à l'article 221-1 du règlement général de l'AMF, ainsi que certaines informations sur l'organisation, les activités du Groupe et les statuts actualisés sont disponibles sur le site Internet www.solocalgroup.com.

25 DEVELOPPEMENTS RECENTS

25.1 Principaux communiqués de presse postérieurs au dépôt de la Deuxième Actualisation du Document de Référence

Sont reproduits ci-après les principaux communiqués de presse publiés par le Groupe depuis le 1^{er} décembre 2016 :

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Boulogne-Billancourt, le 13 décembre 2016

Rapport de l'expert indépendant sur le plan présenté par Monsieur Benjamin Jayet

Les actionnaires de SoLocal Group sont informés de la mise à disposition du rapport complémentaire établi par le cabinet Didier Kling & Associés.

Pour mémoire, dans un premier temps, le cabinet est intervenu à l'initiative de la Société en qualité d'expert indépendant, avec pour mission de rendre un avis sur le caractère équitable des prix de souscription proposés pour les émissions de titres prévues dans le cadre du plan révisé de restructuration financière. A cet effet, ce premier rapport d'expertise indépendante en date du 30 novembre 2016 a été mis à la disposition des actionnaires sur le site corporate de SoLocal Group à cette même date.

Dans un deuxième temps, **le Conseil d'administration de SoLocal Group a souhaité étendre la mission de l'expert indépendant à l'examen des résolutions déposées par M. Benjamin Jayet et visant à modifier les termes du plan révisé de restructuration financière.**

A cet effet, **le rapport complémentaire du cabinet Didier Kling & Associés est disponible sur le site corporate de SoLocal Group à l'adresse suivante <http://www.solocalgroup.com/fr/finance>.**

Le rapport dans ses analyses comparatives indique que « la proposition visant à octroyer davantage d'actions sans contrepartie financière conduit à affecter un surplus de valeur aux actionnaires, qui peut être estimé à 248 M€ » et conclut comme suit :

« Les résolutions de M. Benjamin Jayet visant à modifier les conséquences du plan de restructuration financière portent sur l'attribution gratuite d'actions et de bons de souscription à l'ensemble des actionnaires de la société SoLocal.

Il ressort des analyses comparatives ci-dessus que les propositions de M. Benjamin Jayet dans ses projets de résolutions confèrent des conditions plus favorables pour l'actionnaire en raison de l'octroi d'un nombre nettement plus important d'actions gratuites. Cela aurait toutefois pour conséquence de :

- présenter le risque ne pas inciter un actionnaire à investir dans le capital de SoLocal ;
- rendre moins attractive la situation des créanciers avec un effort qu'ils devraient consentir (estimé dans une fourchette allant de 42 à 216 M€ selon les hypothèses de souscriptions).

Dans notre rapport du 30 novembre 2016, nous concluons : « *En synthèse et compte tenu des observations qui précèdent, les conditions retenues pour les différentes émissions nous paraissent équitables d'un point de vue financier pour les actionnaires dès lors qu'elles sont de nature à assurer la continuité de l'entreprise.* ». Nous sommes d'avis que la conclusion de notre rapport demeure inchangée.

Il convient de souligner que les amendements proposés par M. Benjamin Jayet ne font pas partie du plan révisé approuvé par le Conseil d'administration et par le Comité des créanciers. La société a indiqué que l'adoption du plan de restructuration est :

- urgente au regard de l'évolution récente de son activité;
- critique pour assurer la continuité de l'entreprise, préserver son corps social et pérenniser son futur.

Les aménagements proposés par M. Benjamin Jayet dans son projet de résolutions nécessiteraient de rouvrir les discussions avec les créanciers. Cela aurait pour conséquence de devoir adopter un plan

amendé et la société estime que cela pourrait remettre en cause le déploiement de son plan stratégique «Conquérir 2018». Une telle situation viendrait alors affecter la valeur post restructuration de SoLocal dans des proportions qu'il n'apparaît pas possible de quantifier. »

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Boulogne-Billancourt, le 14 décembre 2016

Suspension de cours

SoLocal Group a demandé à Euronext Paris la suspension de la cotation de son titre (LOCAL FR0012938884) à effet immédiat, dans la perspective de la publication d'un communiqué de presse.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Boulogne-Billancourt, le 14 décembre 2016

Reprise de la cotation

SoLocal Group a demandé à Euronext Paris la reprise de la cotation de son titre (LOCAL FR0012938884)
à l'ouverture de la bourse de Paris ce jeudi 15 décembre 2016.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Boulogne-Billancourt, le 14 décembre 2016

Notification d'accélération de l'exigibilité de la dette en cas de rejet du plan révisé de restructuration financière par l'Assemblée Générale Extraordinaire

I. Notification d'accélération d'exigibilité de la dette

SoLocal Group a été notifiée ce jour par un représentant des membres du groupe ad hoc de créanciers, que les « Majority Holders » (créanciers représentant au moins deux tiers des tranches A7 et B3) ont demandé l'exigibilité immédiate de l'intégralité de la dette financière (hors tranche C1) (soit un montant en principal et intérêts d'environ 835 M€) de la Société au vendredi 16 décembre 2016 en cas de rejet du plan révisé de restructuration financière par l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires qui se tiendra le jeudi 15 décembre 2016.

Selon cette notification, l'accélération de l'exigibilité de la dette par les créanciers repose sur trois cas de défaut :

- Bris de covenants bancaires au 30 juin 2016 et au 30 septembre 2016 tels que communiqués par la Société respectivement le 1er août et le 25 novembre 2016 ;
- Défaut croisé avec la dette obligataire (émission d'obligations pour un montant de 350 M€ par PagesJaunes Finance & Co SCA) au titre (i) de la cessation des paiements de la Société, (ii) des procédures et votes liées à la modification du Plan de sauvegarde financière accélérée et (iii) du mandat ad hoc et de la conciliation ;
- l'existence d'un événement majeur qui impacte défavorablement la situation financière du groupe SoLocal (« Material Adverse Effect ») liée au rejet du plan de restructuration financière par l'Assemblée Générale Mixte du 19 octobre 2016, et le cas échéant au rejet du plan révisé par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 décembre 2016.

Pour rappel, ces cas de défaut sont levés par les créanciers dans l'attente du vote de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 15 décembre 2016.

La Société a pris acte de cette notification, elle examinera le moment venu les mesures appropriées en cas de rejet du plan et compte tenu de cette notification, pourrait envisager l'ouverture de procédures collectives selon des modalités qui ne sont pas encore déterminées.

Pour mémoire : les obligations émises par PagesJaunes Finance & Co SCA sont d'ores et déjà exigibles et la tranche C1 (qui correspond à ces obligations) est en défaut de paiement depuis début décembre 2016 à la suite du non paiement des intérêts.

II. Assemblée Générale Extraordinaire

Le Président du Tribunal de Commerce de Nanterre a débouté ce jour, par ordonnance, D&P Finance et D&P Croissance qui avaient introduit une demande en référé de report de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires convoquée pour le 15 décembre 2016.

SoLocal Group confirme donc la tenue de son Assemblée Générale Extraordinaire le 15 décembre 2016 à 16 heures à l'Espace Grande Arche de La Défense.

III. Franchissement de seuils

Par ailleurs, SoLocal Group a pris acte des déclarations de franchissement de seuils suivantes auprès de la Société ou auprès de l'Autorité des Marchés Financiers :

- En date du 14 décembre 2016, la société JMPI Limited déclare ne plus être actionnaire de SoLocal Group.
- En date du 14 décembre 2016, Benjamin Jayet, agissant de concert avec les personnes mentionnées

ci-dessous, a déclaré avoir franchi en hausse, le 13 décembre 2016, les seuils de 10% du capital et des droits de vote de la société SoLocal Group et détenir 3 910 573 actions SoLocal Group représentant 3 910 573 droits de vote, soit 10,06% du capital et 10,007% des droits de vote de cette société.

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Benjamin Jayet	411 130	1,06	411 130	1,05
BJ Invest	1 469 822	3,78	1 469 822	3,76
Philippe Besnard	0	0	0	0
Pentagram Media	188 306	0,48	188 306	0,48
D&P Finance	276 775	0,71	276 775	0,71
D&P Croissance	59 500	0,15	59 500	0,15
Benoît Marzloff	15 000	0,04	15 000	0,04
Christian-Louis Victor	13 905	0,04	13 905	0,04
Philippe Astruy	140 000	0,36	140 000	0,36
Gilles Brenier	470 000	1,21	470 000	1,20
Chakibel Associates	271 354	0,70	271 354	0,69
Baudoin de Pimodan	4 100	0,01	4 100	0,01
Loïc de la Cochetière	6 000	0,02	6 000	0,02
Christophe Deshayes	6 000	0,02	6 000	0,02
Pierre-Henry Leroy	9 000	0,02	9 000	0,02
Philippe Losappio	142 681	0,37	142 681	0,37
Valger LP	250 000	0,64	250 000	0,64
Association Actionnaires de Solocal Group	177 000	0,46	177 000	0,45
Total concert	3 910 573	10,06	3 910 573	10,007

- En date du 13 décembre 2016, l'association RegroupementPPLocal a déclaré avoir franchi à la hausse le 13 décembre 2016 le seuil de 4% du capital de la Société ;
- En date du 9 décembre 2016, Boussard & Gavaudan Partners Limited a déclaré posséder en date du 8 décembre 2016 l'équivalent de 2,24% du capital de SoLocal Group en détenant à cette date 871 071 actions ;
- En date du 8 décembre 2016, M. Gilles Brenier a notifié le franchissement à la hausse du seuil de 1% du capital en indiquant détenir 470 000 actions et droits de vote de la Société.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Boulogne-Billancourt, le 15 décembre 2016

Suspension de cours

SoLocal Group a demandé à Euronext Paris la suspension de la cotation de son titre (LOCAL FR0012938884) **du Jeudi 15 décembre 2016 à 15h** (heure de Paris) **au Lundi 19 décembre 2016 à l'ouverture de la bourse de Paris**, en perspective de la tenue de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 décembre 2016, et de l'audience au Tribunal de Commerce de Nanterre du 16 décembre 2016.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Boulogne-Billancourt, le 16 décembre 2016

Reprise de la cotation

SoLocal Group a demandé à Euronext Paris la reprise de la cotation de son titre (LOCAL FR0012938884) **à l'ouverture de la bourse de Paris le lundi 19 décembre 2016.**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Boulogne-Billancourt, le 16 décembre 2016

Approbation du plan de restructuration financière par l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de SoLocal Group du 15 décembre 2016

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de SoLocal Group qui s'est réunie le 15 décembre 2016 a approuvé l'ensemble des résolutions nécessaires à la mise en œuvre du plan révisé de restructuration financière présenté par la Société.

Conformément à ce qui a été annoncé, le Conseil d'Administration de la Société se réunira dans les prochaines semaines pour statuer sur la nomination par voie de cooptation d'un administrateur et la nomination d'un censeur, représentant tous les deux les créanciers.

En revanche, les projets de résolutions présentés par des actionnaires dont Monsieur Benjamin Jayet et la société D&P Finance représentée par Monsieur Calmels et non agréés par le Conseil d'Administration, ont été rejetés.

Les résultats du vote de chacune des résolutions seront mis en ligne sur le site internet de SoLocal Group le lundi 19 décembre 2016 (<http://solocalgroup.com>).

Comme prévu, le plan révisé de restructuration financière ayant désormais été approuvé par les actionnaires et les créanciers de SoLocal Group, la Société a présenté lors d'une audience du 16 décembre 2016 devant le Tribunal de Commerce de Nanterre, la demande de modification du plan de sauvegarde financière accélérée dont la Société fait l'objet. La décision du Tribunal attendue prochainement constitue la dernière approbation préalable nécessaire à la mise en œuvre du plan. Par ailleurs, les créanciers du groupe adhoc agissant de concert (des fonds gérés ou conseillés par Amber Capital UK Holdings Ltd, Monarch Alternative Capital (Europe) Ltd, Paulson & Co., Inc.) ont indiqué avoir obtenu la dérogation par l'Autorité des Marchés financiers au lancement d'une offre publique d'achat en cas de détention de plus de 30% du capital de la Société au terme des augmentations de capital.

Selon le calendrier estimatif, les opérations d'augmentation de capital seraient réalisées au premier trimestre 2017.

Jean-Pierre Remy, Directeur Général de SoLocal Group a déclaré : « *Le soutien apporté par les actionnaires au plan de restructuration financière donne maintenant un nouvel avenir à SoLocal Group et ses 4 400 collaborateurs. Libéré du poids de sa dette, SoLocal Group dispose aujourd'hui de nouvelles marges de manœuvre pour investir, accélérer sa croissance et développer des solutions de communication innovantes pour ses 500 000 clients.* »

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Boulogne-Billancourt, le 22 décembre 2016

Modification du plan de sauvegarde financière accélérée de SoLocal Group arrêtée par le Tribunal de Commerce de Nanterre

Le Tribunal de Commerce de Nanterre a arrêté le 22 décembre 2016 la modification du plan de sauvegarde financière accélérée de SoLocal Group selon les modalités prévues au plan révisé de restructuration financière adopté par le comité des créanciers le 30 novembre 2016 et l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires le 15 décembre 2016.

Cette décision du Tribunal constituait la dernière approbation préalable nécessaire à la mise en œuvre du plan révisé de restructuration financière.

Selon le calendrier envisagé, les opérations d'augmentation de capital devraient donc être réalisées au premier trimestre 2017.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Boulogne-Billancourt, le 6 janvier 2017

Bilan semestriel du contrat de liquidité de SoLocal Group contracté avec Natixis

Au titre du contrat de liquidité confié à NATIXIS portant sur les actions de la société SOLOCAL GROUP, à la date du 31 décembre 2016, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 82 722 titres SOLOCAL GROUP
- 478 283,67 €

Lors du dernier bilan semestriel, à la date du 30 juin 2016, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 136 492 titres SOLOCAL GROUP
- 229 455 €

Il est rappelé que lors de la mise en œuvre du contrat les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 1 574 551 titres SOLOCAL GROUP
- 1 342 268,00 €

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Boulogne-Billancourt, le 9 janvier 2017

Evolution de la composition du Conseil d'Administration de SoLocal Group

Le Conseil d'Administration de SoLocal Group lors de sa réunion du 5 janvier 2017 a pris acte de la démission de Monsieur Rémy Sautter de ses fonctions d'administrateur, et l'a remercié pour sa contribution très active aux travaux du conseil au cours des 12 dernières années. En remplacement de celui-ci, le Conseil d'Administration a décidé de coopter Monsieur John Slater, associé chez Paulson. Par ailleurs, Monsieur Matthew Glowasky, Managing Principal chez Monarch Alternative Capital, a été nommé en tant que censeur.

L'entrée de représentants des créanciers au Conseil d'Administration était prévue dans le plan révisé de restructuration financière annoncé début novembre 2016.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Boulogne-Billancourt, le 13 janvier 2017

Précisions relatives au plan de restructuration financière

SoLocal Group apporte les précisions suivantes quant au plan de restructuration financière voté lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 décembre 2016, et qui permet désormais la mise en oeuvre du plan « Conquérir 2018 » :

- Les résultats du groupe SoLocal Group pour l'année 2016 seront publiés le vendredi 3 février prochain (avant bourse);
- La volonté de la société est que la période de souscription de l'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires d'un montant d'environ 400 millions d'euros prévue dans le plan de restructuration financière soit ouverte rapidement après la publication des résultats 2016. Le règlement-livraison des différentes opérations sur le capital prévues pourrait ainsi intervenir avant le 15 mars 2017.

Ce calendrier reste soumis à des aléas tenant notamment au délai d'obtention du visa de l'Autorité des Marchés Financiers sur le prospectus relatif à l'augmentation de capital susvisée.

Le Président du Tribunal de Commerce de Nanterre a, par une ordonnance rendue ce jour, débouté Monsieur Benjamin Jayet de sa demande en référé de suspendre la mise en oeuvre des résolutions numéro 1 à 7 soumises au vote de l'Assemblée Générale de SoLocal Group du 15 décembre 2016 (relatives à la restructuration financière). Monsieur Jayet a, par ailleurs, formé tierce-opposition contre le jugement du Tribunal de Commerce de Nanterre du 22 décembre 2016 approuvant la modification du plan de sauvegarde financière accélérée.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Boulogne-Billancourt, le 3 février 2017

Communiqué de mise à disposition des informations financières consolidées au 31 décembre 2016

SoLocal Group annonce avoir mis à disposition du public et déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers les informations financières consolidées au 31 décembre 2016.

Les informations financières consolidées peuvent être consultées sur le site internet du Groupe à l'adresse www.solocalgroup.com, dans la rubrique « Espace Finance ».

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Boulogne-Billancourt, le 3 février 2017

T4 2016 : forte progression de la croissance Internet et de la rentabilité reflétant la dynamique commerciale jusqu'à fin septembre 2016

Résultats du T4 2016 :

- Chiffre d'affaires Internet : 171 M€, +5%⁷
- EBITDA⁸ : 58 M€, +9%¹, taux de marge EBITDA/CA⁹ de 28%

Résultats annuels 2016 en ligne avec les perspectives annoncées :

- Croissance du chiffre d'affaires Internet : +1%
- EBITDA/CA³ : 28%

Perspectives 2017 :

- Croissance du chiffre d'affaires Internet : +3% à +5%
- EBITDA² : 210 à 225 M€

Le plan de restructuration financière approuvé par les créanciers, les actionnaires et le Tribunal de Commerce de Nanterre sera mis en oeuvre au 1^{er} trimestre 2017 et permet le déploiement de « Conquérir 2018 ».

A l'occasion de la publication des résultats annuels 2016, Jean-Pierre Remy, Directeur Général de SoLocal Group, a déclaré : « Le 4^{ème} trimestre marque une amélioration dans nos résultats qui reflètent la bonne performance commerciale enregistrée jusqu'en septembre dernier. Les incertitudes qui ont pesé sur la finalisation du plan de restructuration financière ont ralenti la performance commerciale au dernier trimestre, ce qui freinera notre croissance en milieu d'année 2017. Néanmoins, les performances récentes semblent indiquer que ce n'était que passager. »

⁷ Au 4^{ème} trimestre 2016 par rapport au 4^{ème} trimestre 2015 (périmètre des activités poursuivies)

⁸ EBITDA récurrent pour l'ensemble du Groupe (Internet + Imprimés & Vocal)

⁹ Taux de marge EBITDA récurrent / CA pour l'ensemble du Groupe (Internet + Imprimés & Vocal)

I. Chiffre d'affaires et EBITDA

Le Conseil d'Administration a arrêté les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2016. Les procédures d'audit ont été effectuées et le rapport d'audit relatif à la certification est en cours d'émission.

En millions d'euros	T4 2015	T4 2016	Variation	12M 2015	12M 2016	Variation
Chiffre d'affaires Internet	163	171	+5%	640	649	+1%
Search Local	125	127	+2%	496	491	-1%
<i>Nombre de visites (en M)</i>	<i>560</i>	<i>610</i>	<i>+9%</i>	<i>2,238</i>	<i>2,432</i>	<i>+9%</i>
<i>ARPA (en €)</i>	<i>243</i>	<i>265</i>	<i>+9%</i>	<i>940</i>	<i>992</i>	<i>+6%</i>
<i>Nombre de clients (en K)</i>	<i>515</i>	<i>481</i>	<i>-6%</i>	<i>528</i>	<i>494</i>	<i>-6%</i>
Marketing Digital	38	44	+14%	144	158	+10%
<i>Taux de pénétration (en nombre de clients)</i>	<i>22%</i>	<i>24%</i>	<i>+2pts</i>	<i>22%</i>	<i>24%</i>	<i>+2pts</i>
Chiffre d'affaires Imprimés & Vocal	51	39	-23%	232	164	-30%
Chiffre d'affaires	214	210	-2%	873	812	-7%

Note : Tableau concernant les activités poursuivies

Le Groupe enregistre un chiffre d'affaires de 210 millions d'euros au T4 2016, en recul de -2% vs T4 2015.

Le chiffre d'affaires Internet de 171 millions d'euros au T4 2016 est en **hausse de +5% vs T4 2015**, reflétant la forte dynamique des commandes au cours des 9 premiers mois 2016 :

- **Croissance de l'audience** : les visites Internet enregistrent une croissance de +9% au T4 2016 vs T4 2015, dont une croissance de +18% pour l'audience mobile (qui représente 45% de l'audience totale).
- **Chiffre d'affaires Search Local** : +2% au T4 2016 vs T4 2015 :
 - **ARPA¹⁰ Search Local** : +9% au T4 2016 vs T4 2015, grâce à une monétisation d'audience pérenne conduisant à une croissance annuelle de l'ARPA Search Local de +6%
 - **Parc clients** : -6% au T4 2016 vs T4 2015, la dynamique positive en acquisition clients sur le terrain ne permettant pas de compenser les investissements moindres en conquête client à la télévente depuis plusieurs trimestres
- **Chiffre d'affaires Marketing Digital** : Le chiffre d'affaires progresse de +14% au T4 2016 vs T4 2015, grâce au succès des offres innovantes du Groupe (sites à forte valeur, programmation local, service de réservation en ligne PagesJaunes Doc). Le chiffre d'affaires Marketing Digital représente 21% du chiffre d'affaires total, et dépasse désormais la contribution du CA Imprimés & Vocal.

Le chiffre d'affaires Imprimés & Vocal de 39 millions d'euros au T4 2016 est en **baisse de -23%** par rapport au T4 2015. L'activité représente désormais moins de 20% du chiffre d'affaires total.

En millions d'euros	T4 2015	T4 2016	Variation	12M 2015	12M 2016	Variation
EBITDA Internet récurrent	44	49	+12%	199	186	-7%
<i>EBITDA / CA</i>	<i>27%</i>	<i>29%</i>	<i>+2pts</i>	<i>31%</i>	<i>29%</i>	<i>-2pts</i>
EBITDA Imprimés & Vocal récurrent	10	9	-6%	71	43	-39%
<i>EBITDA / CA</i>	<i>19%</i>	<i>23%</i>	<i>+4pts</i>	<i>31%</i>	<i>27%</i>	<i>-4pts</i>
EBITDA récurrent	53	58	+9%	270	229	-15%
<i>EBITDA / CA</i>	<i>25%</i>	<i>28%</i>	<i>+3pts</i>	<i>31%</i>	<i>28%</i>	<i>-3pts</i>

Note:

- (1) Les EBITDA Internet et Imprimés & Vocal trimestriels 2015 ont été ajustés de façon marginale pour avoir des indicateurs établis sur des méthodes comparables entre 2015 et 2016.
- (2) Tableau concernant les activités poursuivies

L'EBITDA récurrent atteint **58 millions d'euros** au T4 2016, en hausse de +9% vs T4 2015, la légère baisse du chiffre d'affaires (-2%) étant compensée par une baisse des charges (-5%), principalement commerciales dans le contexte des contraintes financières et d'une gestion rigoureuse des coûts.

¹⁰ *Average Revenue Per Advertiser*: Revenu publicitaire moyen par client

Le **taux de marge EBITDA / CA** s'établit à **28%** au T4 2016, et progresse de +3 points par rapport au T4 2015 (-3 points sur l'exercice 2016 par rapport à celui de 2015).

II. Résultat net et structure financière

En millions d'euros	T4 2015	T4 2016	Variation	12M 2015	12M 2016	Variation
EBITDA récurrent	53	58	+9%	270	229	-15%
Dépréciations et amortissements	(17)	(17)	-4%	(52)	(61)	+16%
Charges financières nettes	(20)	(18)	-7%	(84)	(74)	-12%
Impôt sur les sociétés	(10)	(11)	+9%	(62)	(42)	-32%
Résultat récurrent des activités poursuivies	6	12	+97%	73	52	-28%
Contribution des éléments non récurrents au résultat net	(28)	(2)	-94%	(30)	(3)	-89%
Résultat net des activités désengagées	(3)	-	na	(16)	-	na
Résultat net	(24)	10	nm	27	49	+84%

Les **dépréciations et amortissements** s'élèvent à **-17 millions d'euros** au T4 2016.

Les **charges financières nettes** s'établissent à **-18 millions d'euros** au T4 2016, en baisse de -7% par rapport au T4 2015, les instruments de couverture étant arrivés à échéance fin septembre 2015.

La **charge d'impôt sur les sociétés** atteint **-11 millions d'euros** au T4 2016, en hausse de +9% par rapport au T4 2015.

Le **résultat récurrent des activités poursuivies** s'élève à **12 millions d'euros** au T4 2016, en hausse de +97% par rapport à T4 2015.

Le résultat net des activités désengagées est nul au T4 2016, le désengagement des activités Internet non rentables et non en croissance ayant été totalement achevé en 2015.

Le **résultat net** du Groupe atteint **10 millions d'euros** au T4 2016, à comparer à un résultat net de -24 millions d'euros au T4 2015, qui incluait des provisions non récurrentes nettes d'impôts de 28 millions d'euros, constituées au titre du plan de départs volontaires et des contentieux liés au plan de sauvegarde de l'emploi de fin 2013.

L'endettement net¹¹ s'établit à 1 107 millions d'euros au 31 décembre 2016.

Le covenant de levier financier était de 3,79x au 31 décembre 2015, et s'élève à 4,72x au 31 décembre 2016 et à environ 1,5x pro forma post restructuration financière¹².

Les conséquences comptables de l'extinction de la dette seront comptabilisées à la mise en œuvre effective du plan de restructuration financière notamment la charge d'amortissement intégrale des frais d'émission d'emprunt pour un montant avant impôt différé de 11 millions d'euros, sans impact sur la trésorerie.

Le **cash flow net des activités poursuivies** du Groupe est de **11 millions d'euros** au T4 2016, en hausse de +2 millions d'euros par rapport au T4 2015 : le report de l'échéance d'intérêts à la date de la réalisation de la restructuration financière est partiellement compensé par l'impact négatif sur le besoin en fonds de roulement clients et fournisseurs compte tenu de l'incertitude relative à cette restructuration.

Au 31 décembre 2016, le Groupe dispose d'une trésorerie nette de 91 millions d'euros¹³.

Il est à noter que, comme prévu dans le plan de restructuration financière et annoncé dans le communiqué du 21 novembre 2016, les paiements des intérêts relatifs aux dettes bancaire et obligataire courus au 31 décembre 2016

¹¹ L'endettement net correspond au total de l'endettement financier brut, diminué et/ou augmenté de la juste valeur des instruments dérivés actifs et/ou passifs de couverture de flux de trésorerie, et diminué de la trésorerie et équivalents de trésorerie

¹² Calcul, tel que défini dans la documentation obligataire, qui se base sur l'EBITDA de l'année 2016 et sur une dette nette prenant en compte une dette résiduelle de 398 M€ comme prévu dans le plan de restructuration financière présenté lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 décembre 2016

¹³ Nette des découverts bancaires.

représentant 32 millions d'euros sont reportés à la date de réalisation du plan de restructuration financière (règlement-livraison des titres), et interviendront au plus tard le 15 mars 2017.

Par ailleurs, conformément au plan de restructuration financière les dettes bancaire et obligataire de la Société ne portent plus intérêts depuis le 1^{er} janvier 2017.

III. Perspectives

La réalisation de la restructuration financière au 1^{er} trimestre 2017 permet la mise en œuvre du plan « Conquérir 2018 ».

Les perspectives pour l'année 2017 sont les suivantes :

	2016	2017
Croissance du CA Internet	+1%	+3% à +5%
EBITDA récurrent (en M€)	229	210 - 225

IV. Ambition à long-terme

La restructuration financière permettra de mettre en œuvre « Conquérir 2018 » et a pour objectif de générer :

	2016	2017	2018 ^{14 15}	TCAM 2018-2020 ⁸
Croissance Internet	+1%	+3% à +5%	+9%	Croissance à un chiffre en haut de fourchette
Croissance EBITDA	-15%	-8% à -2%	+5%	Croissance à un chiffre en haut de fourchette

Note : Croissance EBITDA récurrent pour l'ensemble du Groupe (Internet + Imprimés & Vocal), TCAM : taux de croissance annuel moyen, périmètre des activités poursuivies.

V. Précisions liées au plan de restructuration financière

Le plan de restructuration financière approuvé par les créanciers, les actionnaires et le Tribunal de Commerce de Nanterre sera mis en œuvre au 1er trimestre 2017 et permet le déploiement de « Conquérir 2018 ».

Le Tribunal de Commerce de Nanterre a, par un jugement rendu le 31 janvier 2017, prononcé l'irrecevabilité de la tierce-opposition formée par Monsieur Benjamin Jayet contre le jugement du Tribunal de Commerce de Nanterre du 22 décembre 2016 ayant approuvé la modification du plan de sauvegarde financière accélérée de la Société, et a débouté Monsieur Jayet de l'intégralité de ses demandes dans cette instance.

Par ailleurs, Monsieur Jayet a interjeté appel, devant la Cour d'appel de Versailles, de la décision rendue par le Président du Tribunal de Commerce de Nanterre le 13 janvier 2017, ayant débouté Monsieur Jayet de sa demande

¹⁴ A compter de 2018, les indicateurs de performance financière porteront sur le périmètre consolidé correspondant aux activités poursuivies. Les déclarations prospectives dans ce communiqué ne constituent pas des prévisions prospectives au sens du Règlement (CE) n°809/2004. Les déclarations prospectives sont fondées sur les croyances, hypothèses et attentes actuelles de la Société et prennent en compte toutes les informations actuellement disponibles. Elles ne constituent pas des garanties de performance future et sont soumis à divers risques et incertitudes, notamment ceux détaillés dans les « Facteurs de risque » du document de référence et de ses actualisations.

¹⁵ Taux de croissance Internet et EBITDA conformes aux objectifs du plan Conquérir 2018 révisé annoncé le 25 novembre 2016

en référé de suspendre la mise en œuvre des résolutions numéro 1 à 7 soumises au vote de l'Assemblée Générale de la Société du 15 décembre 2016 (relative à la restructuration financière). Monsieur Jayet a également assigné la Société devant le Tribunal de Commerce de Nanterre aux fins d'obtenir une décision au fond d'annulation de ces décisions.

Le calendrier de ces procédures, et notamment de la décision des juridictions concernées, n'est pas connu à ce jour.

Par ailleurs, SoLocal Group a pris acte de la déclaration de franchissement de seuil à la hausse de Credit Suisse Securities (Europe) Limited, en date du 25 janvier 2017, qui indique détenir 1 633 297 actions de la Société, représentant 4,20% du capital de SoLocal Group.

VI. Annexes

Au cours de l'exercice 2015, le Groupe s'est désengagé de quatre activités non rentables et non en croissance (régie Internet display Horyzon Media, réseau social local ZoomOn, « daily deals » Lookingo et devis en ligne d'amélioration de l'habitat Sotravo).

Les résultats publiés par le Groupe au 31 décembre 2016 se décomposent comme suit : chiffres consolidés des activités désengagées et des activités poursuivies.

Depuis 2015, SoLocal Group isole la dynamique des activités poursuivies de celle des activités dont il s'est désengagé. Les commentaires sur les indicateurs de performance financière portent sur le périmètre des activités poursuivies. L'EBITDA récurrent exclut les éléments tels que les coûts de restructuration et d'intégration.

Compte de résultat consolidé

En millions d'euros

T4 2016

T4 2015

	Consolidé	Activités désengagées	Activités poursuivies		Consolidé	Activités désengagées	Activités poursuivies	
			Récurrent	Non récur.			Récurrent	Non récur.
Chiffre d'affaires	210	-	210	-	215	0	214	-
Charges externes nettes	(58)	-	(58)	-	(60)	(1)	(59)	-
Frais de personnel	(94)	-	(94)	-	(103)	(1)	(102)	-
EBITDA récurrent	58	-	58	-	52	(2)	53	-
Eléments non récurrents	(3)	-	-	(3)	(41)	4	-	(45)
EBITDA	55	-	58	(3)	11	2	53	(45)
Dépréciations et amortissements	(17)	-	(17)	-	(23)	(6)	(17)	-
Résultat d'exploitation	39	-	41	(3)	(13)	(4)	36	(45)
Produits financiers	1	-	1	-	0	-	0	-
Charges financières	(19)	-	(19)	-	(20)	-	(20)	-
Charges financières nettes	(18)	-	(18)	-	(20)	-	(20)	-
Quote-part de résultat des entreprises associées	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat avant impôt	21	-	23	(3)	(32)	(4)	16	(45)
Impôt sur les sociétés	(10)	-	(11)	1	8	1	(10)	17
<i>Taux d'impôt effectif</i>	<i>-51%</i>	-	<i>-49%</i>	<i>-34%</i>	<i>-25%</i>	-	<i>-61%</i>	<i>-38%</i>
Résultat de la période	10	-	12	(2)	(24)	(3)	6	(28)

En millions d'euros

12M 2016

12M 2015

	Consolidé	Activités désengagées	Activités poursuivies		Consolidé	Activités désengagées	Activités poursuivies	
			Récurrent	Non récur.			Récurrent	Non récur.
Chiffre d'affaires	812	-	812	-	878	5	873	-
Charges externes nettes	(215)	-	(215)	-	(217)	(9)	(208)	-
Frais de personnel	(368)	-	(368)	-	(400)	(6)	(394)	-
EBITDA récurrent	229	-	229	-	261	(9)	270	-
Eléments non récurrents	(5)	-	-	(5)	(50)	(1)	-	(49)
EBITDA	224	-	229	(5)	211	(10)	270	(49)
Dépréciations et amortissements	(61)	-	(61)	-	(68)	(16)	(52)	-
Résultat d'exploitation	163	-	168	(5)	143	(26)	218	(49)
Produits financiers	1	-	1	-	2	-	2	-
Charges financières	(75)	-	(75)	-	(86)	(0)	(86)	-
Charges financières nettes	(74)	-	(74)	-	(84)	(0)	(84)	-
Quote-part de résultat des entreprises associées	-	-	-	-	0	-	0	-
Résultat avant impôt	89	-	95	(5)	59	(26)	135	(49)
Impôt sur les sociétés	(40)	-	(42)	2	(33)	10	(62)	19
<i>Taux d'impôt effectif</i>	<i>-45%</i>	-	<i>-45%</i>	<i>-34%</i>	<i>-55%</i>	<i>-40%</i>	<i>-46%</i>	<i>-38%</i>
Résultat de la période	49	-	52	(3)	27	(16)	73	(30)

Tableau consolidé des flux de trésorerie

En millions d'euros	T4 2015	T4 2016	Variation	12M 2015	12M 2016	Variation
EBITDA récurrent	53	58	9%	270	229	-15%
Eléments non monétaires inclus dans l'EBITDA	0	4	695%	10	8	-16%
Variation du besoin en fonds de roulement	21	(4)	-119%	(11)	(56)	434%
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(23)	(20)	-11%	(76)	(69)	-9%
Résultat financier (dé)encaissé	(24)	(1)	-97%	(79)	(36)	-55%
Eléments non récurrents	(8)	(11)	39%	(28)	(33)	17%
Frais d'acquisition des titres de participation & d'actifs	-	-	na	-	-	na
Impôt sur les sociétés décaissé	(11)	(15)	32%	(20)	(13)	-37%
Cash flow net des activités poursuivies	9	11	24%	67	31	-54%
Cash flow net des activités désengagées	(3)	-	-100%	(8)	-	-100%
Cash flow net	6	11	91%	58	31	-47%
Augmentation (diminution) des emprunts	(3)	(10)	179%	(34)	2	-105%
Augmentation de capital nette de frais	(0)	0	-100%	2	0	-100%
Autres	(18)	(0)	-98%	(17)	5	-131%
Variation nette de trésorerie	(16)	1	-105%	10	38	286%
Trésorerie nette et équivalents de trésorerie à l'ouverture	69	90	30%	44	53	22%
Trésorerie nette et équivalents de trésorerie à la clôture	53	91	71%	53	91	71%

Bilan consolidé

En millions d'euros

ACTIF	31-Dec-15	31-Dec-16
Total des actifs non courants	251	264
Ecart d'acquisition nets	95	96
Immobilisations incorporelles nettes	123	128
Immobilisations corporelles nettes	28	33
Autres actifs non courants dont impôts différés actifs	4	7
Total des actifs courants	508	506
Créances clients	353	321
Coût d'acquisition de contrats	38	35
Charges constatées d'avance	9	6
Trésorerie et équivalents de trésorerie	54	91
Autres actifs courants	54	53
Total actif	759	769
PASSIF		
Capitaux propres	(1,328)	(1,286)
Total des passifs non courants	1,244	127
Dettes financières et dérivés non courants	1,118	1
Avantages au personnel (non courants)	85	88
Autres passifs non courants	41	38
Total des passifs courants	843	1,928
Découverts bancaires et autres emprunts courants	26	1,186
Produits constatés d'avance	483	408
Avantages au personnel (courants)	121	116
Dettes fournisseurs	95	99
Autres passifs courants dont taxes	117	118
Total passif	759	769

A ANNEXES

Glossaire

Cash Flow Net Annuel Moyen avant service de la dette : ensemble des flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation. Il est déterminé à partir de l'EBITDA, la variation du besoin en fonds de roulement, les investissements, l'impôt sur les sociétés avant déduction des intérêts financiers, (yc. CVAE), les éléments non monétaires et les éléments non récurrents. Il exclue les intérêts financiers relatifs à la dette.

Chiffre d'affaires Internet : somme du chiffre d'affaires des activités Search local et Marketing digital.

Chiffre d'affaires Search local : le chiffre d'affaires concerne l'activité Search local composée des services de communication locale proposés par le Groupe dans ses sites propres, notamment PagesJaunes, Mappy, Ooreka (nouveau nom de ComprendreChoisir), A Vendre A Louer ou chez ses partenaires, notamment Google, Bing, Apple, Facebook.

Chiffre d'affaires Marketing Digital : le chiffre d'affaires concerne le Marketing digital articulé autour de 3 lignes de produits :

- Services transactionnels : en particulier la prise de rendez-vous chez les médecins (PagesJaunes Doc) et la réservation, la commande de repas auprès des restaurants (PagesJaunes Resto) et les bons plans de professionnels. SoLocal Group abandonne les «daily deals», peu fidélisants, et se concentre sur les bons plans de PagesJaunes plus valorisés par ses clients.
- Programmatique local : SoLocal Group se focalise exclusivement sur le programmatique local qui présente les plus fortes opportunités de croissance. Le Groupe accélère ses investissements dans cette technologie en s'appuyant sur la richesse de sa data locale et le succès de son offre ADhesive lancée en début d'année.
- Sites web et contenus : cette ligne de produits est aujourd'hui l'activité phare du Marketing digital du Groupe. Largement présent à l'international à travers des partenariats ou ses filiales (QDQ, Leadformance, SoLocal UK) le Groupe poursuit le développement de ces activités pour assurer la meilleure promotion des savoir-faire locaux de ses clients.

Chiffre d'affaires Imprimés & Vocal : somme des revenus issus d'une part des activités « annuaires imprimés » relative à l'édition, la distribution et la vente d'espaces publicitaires dans les annuaires imprimés (PagesJaunes, PagesBlanches) et d'autre part des activités concernant le marketing direct traditionnel (logistique, affranchissement, mailing) et les services de renseignements par téléphone et par SMS (118 008) ainsi que l'annuaire inversé QuiDonc.

Nombre de clients Search local : nombre de clients moyens de la période (moyenne des clients présents au début et à la fin de la période considérée) possédant un produit de la gamme Search local.

ARPA Search local : chiffre d'affaires de la période considérée rapporté au nombre de clients moyens de la période.

Taux de pénétration du Marketing Digital : nombre de clients moyens de la période considérée possédant un produit de la gamme Marketing Digital, rapporté au nombre de clients moyens possédant un produit de la gamme Search local sur la même période.

Reach (indicateur défini et publié par Nielsen Médiamétrie).

Nombre de visiteurs uniques d'un site : nombre d'internautes / mobinautes / tablonauts ayant visité un site sur un mois donné.

Reach : il représente le trafic, en visiteurs uniques, d'un site ou d'un groupe sur un mois donné. Il peut être exprimé en volume (nombre de visiteurs uniques) ou en ratio (par rapport à une population de référence pour le mois concerné). Le Reach du Groupe ne concerne que ses propres services. Aucun des media partenaires externes en « déportation » ne sont pris en compte dans cet indicateur

Audiences (indicateur de visites mesuré par SoLocal Group).

Déportalisées : audiences indirectes sur des contenus de marque PagesJaunes en dehors des media digitaux PagesJaunes (notamment Bing, Yahoo!, Ooreka, ...).

SEO & affiliés : audiences sur les media digitaux PagesJaunes ayant pour origine des partenaires affiliés (MSN, Nosibay, Free et Alice, Planet, L'internaute) et des moteurs de recherches (SEO, « Search Engine Optimisation »).

PagesJaunes: audiences suite à la volonté exprimée d'un utilisateur d'accéder aux media digitaux PagesJaunes (accès direct et recherche de marque sur un moteur de recherche).

TABLE DE CONCORDANCE

Annexe I du règlement (CE) no 809/2004 de la Commission européenne :

Informations	Chapitres de la présente actualisation du Document de Référence
PERSONNES RESPONSABLES DU DOCUMENT DE REFERENCE	1
Responsables de l'actualisation du Document de Référence	1.1
Attestation des responsables de l'actualisation du Document de Référence	1.2
CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES	2 ; Note 33 des comptes consolidés au 31 décembre 2016
Commissaires aux comptes titulaires	2.1
INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES	3
Etat du résultat consolidé	3.1
Etat de situation financière consolidée	3.2
FACTEURS DE RISQUES	4 ; Note 1.5 et Note 28 des comptes consolidés au 31 décembre 2016
INFORMATIONS CONCERNANT L'EMETTEUR	5
APERÇU DES ACTIVITÉS	6 ; Note 4 des comptes consolidés au 31 décembre 2016
ORGANIGRAMME	-
RESPONSABILITE SOCIETALE D'ENTREPRISE	20.2
RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE AU 31 DECEMBRE 2016	20.2
TRÉSORERIE	Note 25 des comptes consolidés au 31 décembre 2016

RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT	-
INFORMATIONS SUR LES TENDANCES	12
PREVISIONS OU ESTIMATIONS DE BENEFICES	13
REMUNERATIONS ET AVANTAGES	-
ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	14
SALARIÉS	-
PRINCIPAUX ACTIONNAIRES	18
OPÉRATIONS AVEC DES APPARENTÉS	Note 29.2 des comptes consolidés au 31 décembre 2016
INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR	20
Comptes consolidés au 31 décembre 2016	20.1
Rapport de gestion consolidé	20.2
Vérification des informations financières historiques	20.3
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	21
CONTRATS IMPORTANTS	-
INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DECLARATIONS D'EXPERTS ET DECLARATIONS D'INTERETS	-
DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC	24
INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS	Note 34 des comptes consolidés au 31 décembre 2016